

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL



Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Noire journée pour les Suissesses au slalom de Schruns / Montafon

(PAGE 16)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Chômage en Suisse: 0,035% des salariées

1030 sans-emploi sur 2,9 millions de travailleurs

De notre correspondant à Berne : La montée du chômage, la régression de la production et la persistance de l'inflation caractérisent, en ce début d'année, l'économie internationale. Qu'en est-il en Suisse? Les chiffres publiés sur la situation du marché du travail à fin décembre, démontrent que les remous ne sont pas considérables chez nous: 1030 chômeurs, soit 0,035% seulement, à mettre en parallèle avec 1473 places vacantes. Cela incite à penser que ce sont surtout les changements dans les orientations des entreprises et leur adaptation au marché, qui sont la cause de pertes d'emplois et de la demande d'emplois nouveaux. La meilleure sauvegarde d'une économie réside aujourd'hui dans sa capacité de recyclage, la valeur de sa matière grise et de ses équipements. Sur ce plan, la Suisse

semble parée, quoique aucun relâchement ne soit de mise. L'ampleur de la récession, ou plutôt de la mutation présente, demeure donc faible au vu des statistiques, mais il faut veiller à ce que le mouvement soit limité au maximum, pour ne pas entraîner de bouleversements de structures préjudiciables à l'ensemble de l'économie. Pour l'heure, il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure. Notre meilleure sauvegarde demeure notre travail. C'est lui qui est l'instrument-clé du relèvement de notre balance commerciale devant les charges accrues de nos importations.

de plus que le mois précédent. Par rapport à décembre 1973, l'augmentation est de 905. Sur un total de 2,9 millions de personnes exerçant une activité lucrative, le pourcentage des « sans travail » est de... 0,035 (0,02% le mois précédent). Alors qu'aux Etats-Unis, par exemple, le taux de chômage est de 8%. La moyenne annuelle a atteint le chiffre de 221 en 1974, contre 81 l'année précédente.

(Suite en page 13)

LES CHIFFRES
Le nombre de chômeurs enregistré dans les Offices de travail à fin décembre 1974 était donc de 1030, soit 412

Chers enfants...

MUNICH (AP). — La police a arrêté les voleurs qui dévalisaient depuis trois mois le grand centre commercial de Munich. Il s'agit d'une bande de neuf enfants, dont le plus jeune a neuf ans et le chef 15. Ils auraient dérobé pour environ 8500 marks de marchandises diverses.

BRUXELLES (AP). — Le marché commun a dépensé plus de 70 millions de dollars l'an dernier pour subventionner les exportations de bœuf vers l'Union soviétique, selon des chiffres publiés par la commission exécutive de la communauté européenne.

Sur les 85.000 tonnes de viande de bœuf vendues à l'U.R.S.S., 70.000 tonnes venaient de France, 13.000 d'Irlande et 2000 des Pays-Bas. Elles avaient été achetées par la C.E.E. afin de maintenir les prix dans les pays membres. Le coût des subventions — environ 840 dollars par tonne — a été supporté par le fonds agricole commun, financé par chacun des neuf Etats de la communauté.



Pour la quatrième fois

NICE (AP). — Le réalisateur Roger Vadim épousera le mois prochain à la mairie de Ramatuelle, près de Saint-Tropez, Mlle Catherine Schneider, héritière des aciéries de Lorraine. La famille Schneider a une propriété à Saint-Tropez où elle passe toutes ses vacances.

Roger Vadim a déjà été marié trois fois, avec Brigitte Bardot en 1953, puis avec Annette Stroyberg et Jane Fonda.

(Archives Keystone)

Quand on suit le bœuf à Moscou

Le prix mondial est de l'ordre de 1.140 à 1.200 dollars la tonne. Les chiffres de la commission exécutive ne précisent pas quel prix l'URSS a payé. Mais il n'est certainement pas supérieur au prix du marché mondial.

45.000 autres tonnes de viande de bœuf ont été vendues l'an dernier au prix mondial à des pays ne faisant pas partie de la communauté, dont la Bulgarie, l'Iran et Israël. 230.000 tonnes sont demeurées invendues dans les réfrigérateurs communautaires, ce qui représente entre 10 et 15 jours de consommation normale au sein de la C.E.E.

Le prix mondial est de l'ordre de 1.140 à 1.200 dollars la tonne.

Les chiffres de la commission exécutive ne précisent pas quel prix l'URSS a payé. Mais il n'est certainement pas supérieur au prix du marché mondial.

45.000 autres tonnes de viande de bœuf ont été vendues l'an dernier au prix mondial à des pays ne faisant pas partie de la communauté, dont la Bulgarie, l'Iran et Israël. 230.000 tonnes sont demeurées invendues dans les réfrigérateurs communautaires, ce qui représente entre 10 et 15 jours de consommation normale au sein de la C.E.E.

LES IDÉES ET LES FAITS

Bonn: sus aux « criminels en col blanc » !..

Le gouvernement de Bonn vient de découvrir que les pires gangsters ne se signalent pas forcément par un bas sur le visage et une mitraillette sous le bras. Ce sont les « criminels en col blanc » (le terme est désormais consacré), qui ont pris une importance alarmante dans le pays et empochent chaque année 20 à 25 milliards de marks par des procédés aussi habiles que malhonnêtes et illégaux. Joignant le geste à la parole, le ministre de la justice, Hans Jochen Vogel, vient de mettre la dernière main à un projet de loi qui devrait permettre de placer enfin ces peu recommandables individus dans l'impossibilité de nuire.

Les plus dangereux d'entre eux sont, pour les finances de l'Etat comme pour les particuliers, les amateurs de subventions et de crédits officiels, qui n'hésitent pas à appuyer leurs requêtes par de faux renseignements. Et il y en a... Il y a le commerçant qui annonce l'ouverture d'une filiale qui n'existera jamais que sur le papier, celui qui touche des primes pour exporter des marchandises fictives ou de dernière qualité dans un pays ne faisant pas partie de la CEE, celui qui se livre à des spéculations désespérées pour renflouer une affaire en déconfiture, celui qui profite malhonnêtement de l'inexpérience ou de la bêtise d'un tiers pour le plumer, et une foule d'autres encore. Le projet gouvernemental renforce considérablement les peines qui frappaient jusqu'ici ces délinquants, lesquels pourront désormais écoper de amendes extraordinaires élevées et de peines de prison pouvant aller, suivant les cas, jusqu'à dix ans.

Ce projet gouvernemental est généralement bien accueilli dans le pays et l'opposition elle-même semble vouloir s'y rallier. Une petite ombre au tableau pourtant: les « criminels en col blanc » ne sont pas nés de la dernière pluie et connaissent leurs codes sur le bout du doigt. Se laisseront-ils prendre, les plus gros surtout, aussi facilement que l'espère M. Vogel dans les filets de la nouvelle législation? C'est ce qui reste à prouver, d'autant plus que ces délinquants-là ne laissent pas d'empreintes digitales et que leur empire s'étend le plus souvent bien au-delà des frontières nationales.

Léon LATOUR

Forte baisse des ventes d'automobiles en Suisse



Un soir de février 1973 sur la N 3 (Archives Photopress)

BERNE (ATS). — 201.000 automobiles neuves ont été vendues dans toute la Suisse pendant l'année 1974, soit 14,7% de moins que durant l'année précédente. Par rapport à 1973, la récession s'est donc aggravée de 7,3%, révèle le groupe professionnel-importhateur de l'Union professionnelle suisse de l'automobile. Ce taux régressif n'atteignait que 2% au mois de décembre, mais il est toutefois trop tôt pour en déduire que la situation du marché est en voie de redressement.

Ce ralentissement de 14,7% des ventes d'automobiles en Suisse est à peu de choses près comparable à celui enregistré dans les pays voisins, où ce taux s'élève en moyenne à 15%. Aux Etats-Unis, en revanche,

la baisse a atteint plus de 30% durant ces derniers mois, et plus de 20% pour l'ensemble de l'année 1974.

Malgré tout, certains fabricants d'automobiles sont parvenus à accroître leurs ventes, tels Volkswagen (+10,6%), bmw (+16,4%), Renault (+2,1%), Lancia (+19,9%). D'une manière générale, les constructeurs ont pu maintenir leurs ventes de petites voitures, et ce sont presque exclusivement les gros modèles, supérieurs à 800 kilos, qui ont été touchés par cette récession, selon les statistiques des importations fournies par le bureau fédéral de statistique.

(Lire la suite en page 13)

Mini-crise soviéto-américaine: les Arabes chantent victoire

BEYROUTH (AP). — Pour la presse arabe, la dénonciation de l'accord commercial soviéto-américain par Moscou signifie la fin de la détente entre les deux pays.

Selon l'agence palestinienne, Yasser Arafat, qui a été reçu pendant deux heures, mercredi soir, par M. Soldatov, ambassadeur d'Union soviétique au Liban, a remercié Moscou d'avoir « fait échec à tous les complots montés par les milieux américains contre la cause palestinienne ».

Les journaux rapportent en bonne place la décision des Soviétiques de ne pas accepter la condition posée par le Congrès en échange de l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée: faciliter l'émigration des juifs qui désirent se rendre en Israël.

(Lire la suite en dernière page)



Et pendant ce temps des gens manifestent devant la Maison-Blanche en faveur des droits civiques. (Téléphoto AP)

Une antenne à Lausanne pour le « Nouvel ordre européen »

LYON (AP). — Tenu à Lyon, les 28 et 29 décembre derniers, dans l'arrière-salle d'un débit de boissons du 3me arrondissement, le 12me sommet du « Nouvel ordre européen » provoque de nombreux remous dans les milieux politiques.

Fondé en 1951, à l'initiative d'un éditeur suisse, Gaston Amaudruz, d'un Suédois, Pier Engdahl, et d'un Français, Maurice Bardèche, ce mouvement regroupé des anciens nazis, des néo-nazis, des fascistes italiens, de nombreux xénophobes et extrémistes de droite européens.

Une quinzaine de pays d'Europe se-

raient représentés au sein de l'organisation à laquelle auraient également adhéré des Américains (Canada, Etats-Unis, Brésil notamment).

Selon ses statuts helvétiques, le siège est situé à Lausanne. Le « Nouvel ordre européen » tient son sommet tous les deux ans en Europe, dans l'un des

pays où il est le mieux représenté: Suisse, Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, France, Luxembourg, Belgique, Suède.



Mais tous les Italiens ne sont pas conspirateurs. Voici des chômeuses manifestant à Rome. Il y a dans la péninsule 800.000 personnes sans emploi. (Téléphoto AP)

DU « BONHEUR SUISSE »

Evoquer le chômage dans la Suisse d'aujourd'hui et en discuter, chiffres en main, relève presque de l'abstraction. Le phénomène demeure, dans l'immédiat, si mince. Il a même des chances de le rester dans le proche avenir, si persiste ce prodige spécifiquement helvétique: l'emploi et le niveau de vie ont été assurés ces derniers mois, et même ces dernières années, malgré l'inflation galopante.

La Suisse est le seul pays industriel qui ait réalisé ce tour de force à un degré aussi satisfaisant. Cela fait rêver les économistes... et même les Scandinaves. Ce n'est pas peu dire. Car les théoriciens du monde entier cherchent depuis des décennies la solution de ce problème que les Suisses, pour le présent du moins, ont trouvée: séparer, isoler l'inflation de la sécurité de l'emploi et du niveau de vie.

L'opération paraît si difficile à réussir partout ailleurs, dans les pays industriels régis par le système libéral que, lorsqu'elle aboutit, on dit que c'est le bonheur pour les populations qui en bénéficient.

Seulement voilà! Le bonheur, les gens ne s'aperçoivent de son existence que lorsqu'ils l'ont perdu, ou qu'ils rêvent en vain de l'atteindre. Aussi la Suisse, objet de l'envie — et même de l'admiration de beaucoup de pays pourtant plus richement dotés qu'elle en ressources naturelles et autres — sera-t-elle assez sage de profiter à bon escient de cette sorte de félicité, bien qu'elle ne semble pas en avoir pris pleinement conscience encore.

Pour continuer de jouir de cet enviable état aussi longtemps que possible — notre souhait est, bien entendu, qu'il dure toujours — une chose importe au premier chef: qu'avec le plein emploi la paix du travail continue elle aussi d'être partout maintenue. Que, quoi qu'il arrive, du fait de l'évolution intérieure en Suisse ou des pressions extérieures, les relations entre employeurs et travailleurs demeurent sincères, honnêtes et franches. La durée de ce que, parfois avec un humour morbide et grinçant, certains appellent le « bonheur suisse », est à ce prix.

Et que nul ne prenne les choses à la légère. Car ce bonheur-là comme tous les bonheurs, est un chef-d'œuvre: « la moindre erreur le fausse, la moindre hésitation l'altère, la moindre lourdeur le dépare, la moindre sottise l'abîtit »...

R.A.

Vous désirez maigrir ?

Vous avez besoin d'un vrai repos; de retrouver la joie de vivre ?

Demandez le prospectus des Cures Santé-Beauté de Verbier SOUS CONTRÔLE MÉDICAL.

Renseignements: Sauna Pathy Beauté Cortaillod, tél. (038) 42 16 35

COMMUNIQUÉ

Au Théâtre

« Une rose au petit déjeuner »

« Une rose au petit déjeuner », c'est le joli titre d'une comédie pas du tout comme les autres, alerte, vive, fraîche, jouée avec esprit et talent par des jeunes, qui sont vrais, sympathiques, simples et qui font, dès le début, partir la pièce en flèche.

De quoi s'agit-il ?

D'une histoire d'amour, bien sûr... De la confusion des sentiments, mais sans drame et avec esprit. Un mariage d'aujourd'hui à propos d'un garçon et d'une fille qui se croyaient liés par une fraternité d'enfance et qui finiront par rentrer, après des péripéties amusantes, dans le bon vieux chemin des sentiments.

La pièce est jouée par la ravissante Axelle Abadie et Xavier Gélén, fils de Daniel.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Hôtel du Verger, Thielle.

Nos soirées dansantes continues :

tous les 15 jours le vendredi de 21 h 30 à 2 h 30.
Ce soir, avec le duo « Les Radiants ».

Hôtel de la Couronne

CRESSIER - Tél. (038) 47 14 58

CE SOIR :

MATCH AUX CARTES



THÉÂTRE

Ce soir et demain à 20 h 30

UNE ROSE

AU PETIT DÉJEUNER
de Barillet et Gredy.

Location : Agence Strübin,
Librairie Raymond, tél. 25 44 66,
et au Théâtre dès 19 h 30.

Hôtel du Vignoble, Peseux.

Ce soir, dès 20 h précises.

LOTO

des Fribourgeois.
Abonnements. Beaux quines.

Aula du collège, MARIN
Vendredi 17 janvier, 20 h 15

CONCERT FOLKLORIQUE

Jodlerklub Lopsigen.
Kapelle Gebr. Reber Schlosswil.
Duett Sonja Aebi, Pirmin Jaun,
Bienna.
Alphorn Duo Bienna, Bienna.
Org. : Société d'Emulation

RESTAURANT DU LITTORAL

Samedi soir

SOUPER TRIPES

Réservez votre table - Tél. 24 61 33

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 14 janvier. Delamadeleine, Cédric-Jean-Pierre, fils d'Yves-Léon, biologiste, Peseux, et de Jacqueline-Iris, née Lehmann ; Vauthier, Sophie-Isabelle, fille de Jean-Claude, électricien, Peseux, et de Christiane-Suzanne, née Ruedin.

DECES. — 14 janvier. Zehr née Gaccon, Marguerite-Angèle, née en 1894, ménagère, Montezillon, épouse de Zehr, Eugène-Henri.



La C.C.A.P.

garantit l'avenir de vos enfants

Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

IN MEMORIAM

Aimé MARTIN

Déjà 5 ans que tu nous as quittés. Ton souvenir reste dans nos cœurs.

Repose en paix.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.



Monsieur et Madame Sandro GRANDJEAN-LOEFFEL et Thierry ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël

15 janvier 1975

Maternité Promenade 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Monsieur et Madame Salvatore MANCO-BRUNNER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Sabrina

15 janvier 1975

Maternité Pourtales
11, rue des Epancheurs
Neuchâtel

Prime enfance

Tous les articles pour futures mamans, bébés et petits enfants
CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

LITERIE AMEUBLEMENT
POUSSETTES
AU CYGNE

Articles d'enfants

C. Matthey, avenue de la Gare 1
Neuchâtel Tél. (038) 25 26 46

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Madame Justin JUVET-Sciboz ;
Madame et Monsieur Alfred Zbinden-JUVET à Auvernier ;

Monsieur et Madame Serge JUVET et leurs enfants ;

Yves et sa fiancée, Marilyne et Alain ;
Monsieur et Madame Jacques Piaget et leurs enfants ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Arthur JUVET ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alfred Sciboz,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur d'annoncer le départ pour la patrie céleste de

Monsieur Justin JUVET

enlevé à leur affection dans sa 80me année.

Psaume 23.

2117 La Côte-aux-Fées,
le 16 janvier 1975.

L'ensevelissement aura lieu à la Côte-aux-Fées, le samedi 18 janvier à 14 h.

Culte pour la famille, à 13 h 30 au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La musique de la Croix-Bleue du Val-de-Travers, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Justin JUVET

membre fondateur et honoraire de la société.

Les parents, amis et connaissances de

Monsieur Louis BLANC

ont le chagrin d'annoncer son décès, survenu à l'âge de 89 ans à l'hôpital de Couvet.

2105 Travers, le 16 janvier 1975.

Dieu est Amour.

L'enterrement aura lieu à Travers, le samedi 18 janvier 1975.

Culte au temple de Travers, à 13 h 15.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part,
le présent avis en tenant lieu

Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés.

Jean 13 : 34.

Monsieur et Madame Jura Bruschweiler et leurs enfants, Yvan, Marco, Nadia et Anne ;

Monsieur et Madame Gilbert Etienne et leurs enfants, Philippe, Danielle et Fabrice ;

Monsieur et Madame Léon Du Pasquier et leurs enfants, Anne-Geneviève et Olivier ;

Monsieur et Madame Yann Richter et leurs enfants, Ariane, Frédéric et Bernard ;

Monsieur et Madame Jean-Noël Du Pasquier et leurs enfants, François et Jacques ;

Madame Raoul Arnaud ;

Monsieur Sydney de Coulon, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Madame Eugène de Coulon, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Madame Louis de Coulon, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame William de Coulon ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame Leslie Reed ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Monsieur et Madame André Wavre ;

Mademoiselle Eglantine Sauge ;
Monsieur et Madame Alfredo Pecora et leurs enfants ;

Les familles parentes et amies, ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Ada de COULON

survenu paisiblement, dans sa 91me année.

2000 Neuchâtel, le 16 janvier 1975.

(24, avenue de la Gare).

Je regardai, et voici, une porte était ouverte dans le ciel.

Apoc. 4 : 1.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Boudry, le samedi 18 janvier, à 11 h 15.

Culte à 10 h 30 à la Communauté Evangélique de Grandchamp.

En lieu et place de fleurs,
prière de penser à la Fondation des retraites spirituelles de Grandchamp (c.c.p. 20-2358)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

« Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles ; elle juge les sentiments et les pensées du cœur. Nulle créature n'est cachée devant Lui, mais tout est nu et découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte. »

Hébreux 4 : 12-13.

Madame Jean Gugger-Barbezat, à Baugy-sur-Clarens ;
Madame et Monsieur Walter Kapp-Gugger et leurs enfants, à Vevey ;
Mademoiselle Anne-Marie Gugger, à Denbigh (Grande-Bretagne) ;
Madame et Monsieur Frédy Gisiger-Gugger et leurs enfants, à Sao-Paulo, ainsi que les familles parentes et alliées, Gugger, Vuilleumier, Barbezat, Wyss, Fischer et Travosino,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean GUGGER-BARBEZAT

leur très cher époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin que Dieu a rappelé à Lui, dans la Patrie Céleste, le 15 janvier 1975, à l'âge de 84 ans, après quelques mois de maladie.

Le culte sera donné à la chapelle du crématoire de Vevey, le samedi 18 janvier, à 10 heures.

Domicile de la famille : 31, route de Saint-Légier, 1800 Vevey.

Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes, mais de penser aux œuvres missionnaires de la Maison de la Bible de Genève, c.c.p. 12-3669
Maison de la Bible de Paris, c.c.p. 19618-21

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Marthe KRAWIEC

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs dons, leurs messages et leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Montagne-de-Buttes, janvier 1975.

Profondément touchée des marques de sympathie et d'affection témoignées à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Mademoiselle Anne-Marie DESVOIGNES

exprime sa reconnaissance et ses remerciements à toutes les personnes qui l'ont entourée. Leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs lui ont été d'un grand réconfort.

Neuchâtel, janvier 1975.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfarth
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été données, la famille de

Monsieur René GIORDANO

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leurs messages et de leurs envois de fleurs.

Neuchâtel, janvier 1975.

La famille de

Madame Berthe TURIN-CORSET

très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues, remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Les Geneveys-sur-Coffrane, 17 janvier.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés, la famille de

Monsieur Alexandre TANNER

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Derrière-Pertuis, janvier 1975.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'amour, ce don de soi jusqu'à l'écrasement, qui le possède mieux, vraiment, qu'une maman ?

Chesueaux.

Madame et Monsieur Lucien Christinat-Guillot et leurs enfants Fabrice et Carole, à Nant ;

Madame et Monsieur Hans Gugger-Guillot et leurs enfants Jacqueline, Roland et Eric, à Nant ;

Madame et Monsieur Willy Amiet-Guillot et leurs enfants Christianne, Michel et Claude, à Mur et Cudrefin ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Schuepbach-Gugger et leurs enfants, à Koeniz ;

Monsieur et Madame Jean-Daniel Gugger-Marquart et leur fille, à Morat ;

Les sœurs :
Madame Florence Baitotti-Gatti et son fils, à Cavallirio (Italie) et Fribourg ;

Madame Jolande Baudin-Gatti et famille, à Mollens et Ecublens ;
Madame Antoinette Bellucci-Gatti et son mari, à Lausanne ;

Madame Magny Cobbioni-Gatti et famille, à Locarno et Nyon, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Germaine GUILLOD-GATTI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 67me année, après une pénible maladie supportée avec courage.

Heureux celui qui supporte patiemment l'épreuve, car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment

Jacques 1 : 12.

Culte en l'église de Môtier, samedi 18 janvier 1975, à 10 h 30.

La défunte repose en la chapelle mortuaire de l'hôpital cantonal de Fribourg.

L'incinération aura lieu au crématoire de la ville de Neuchâtel.

Domicile de la famille : Lucien Christinat, à Nant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Il n'y aura pas de salut en aucun autre ; car il n'y a, sous le ciel, aucun autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés.

Actes des Apôtres 4 : 12.

Monsieur Henri Cart, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Henri-Philippe Cart et leurs enfants, à New-Delhi ;
Monsieur et Madame Daniel Cart et leurs enfants, à Bâle ;
Mademoiselle Elvina Worpe, à Sonceboz ;
Monsieur et Madame Georges Cart, à Lausanne, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Robert Cart, au Locle, sa fille et petits-enfants ;
Monsieur et Madame André Cart, à Mas Ambros, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Maurice Cart, à Prilly, leurs enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse et à l'étranger, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Henri CART

née Sarah-Hélène WORPE

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 66me année, après une cruelle et longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 16 janvier 1975.

(Chantemerle 14).

Dieu Lui-même sera avec eux. Il essuiera toute larme de leurs yeux ; la mort ne sera plus et il n'y aura ni deuil, ni cri, ni souffrance.

Apoc. 21 : 3-4.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 20 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Fondation suisse de cardiologie, c.c.p. 30-837

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Madame et Monsieur Eugène Zaffinetti-Meia à Peseux, leurs enfants et petits-enfants à Colombier et Cormondrèche ;

Monsieur et Madame François Meia-Schwarz à Cormondrèche, leurs enfants et petits-enfants à Corcelles et Cormondrèche ;

Monsieur et Madame Jean Meia-Zanetta, à Cormondrèche, leurs enfants et petits-enfants, à Cormondrèche ;

Madame et Monsieur Albert Nussbaum-Meia à Detroit, leurs enfants et petits-enfants à Detroit ;

Les familles parentes et alliées en Suisse et en Italie, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Jean MEIA

née Kunigunda HUNKELER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, marraine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 91me année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Cormondrèche, le 15 janvier 1975.

(Les Nods 5).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 18 janvier.

Cérémonie religieuse en la chapelle du crématoire à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Hermann CRISTEN née Agnès LOZERON

très touchée des très nombreuses marques de sympathie reçues en ces jours de séparation, remercie chaleureusement toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Villiers, janvier 1975.

La famille de

Monsieur Victor HELLER

profondément touchée de la sympathie et de l'affection qui lui ont été témoignées, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Concise, janvier 1975.

Annonces transmises par téléphone

Fautes d'impression

Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous acceptons pour rendre service à nos clients.

Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 23.—
* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 47.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 94.—

(* soulignez ce qui convient)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

La rénovation intérieure du théâtre C'est l'argent qui manque le plus!

Imprudence

● **HIER**, vers 11 h 45, Mme H.T., de Neuchâtel circulait sur la petite rue conduisant au No 62 de la rue de l'Ecluse. Quittant le stop, elle déboucha prématurément rue de l'Ecluse et sa voiture entra en collision avec celle conduite par M. L.F., de Neuchâtel qui montait la rue. Légèrement blessé, M.F. a été conduit à l'hôpital de la Providence mais il a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

de la ville, il convient de dire que les services de la Confédération, ainsi que nous l'avons appris récemment, se sont prononcés sur l'éventuelle construction d'une passerelle reliant la façade nord du théâtre à la façade sud de l'hôtel de ville, ainsi que le proposait le projet de rénovation de l'architecte neuchâtelois Jean-Louis Béguin, présenté en son temps dans ces colonnes.

OUI DU BOUT DES LEVRES

La Confédération ne pouvait, bien sûr, pas être emballée par cette idée, car les façades de l'hôtel de ville, monument dûment classé dans la liste des édifices historiques, sont intouchables.

Les différentes solutions possibles furent présentées et expliquées à Berné et finalement, le service fédéral compétent a donné son approbation sans enthousiasme, laissant en quelque sorte à la ville le soin de réaliser cette liaison théâtre-hôtel de ville aussi discrète que possible en assurant l'intégrité de la façade de ce dernier édifice.

C'est une chose. C'en est une autre que de trouver les cinq ou six millions pour mener à bien la rénovation intérieure complète de ce théâtre deux fois centenaire en profitant de créer à cet endroit, par cette liaison « aérienne », un centre d'animation culturelle fort bien placé à un endroit très fréquenté de la cité.

G. Mt

Accrochage

● **AU** volant d'une auto, M. C.J., de Neuchâtel sortait d'une place de parc sise devant la Maternité de Poralès, hier, vers 10 h 15. Sa voiture accrocha alors l'auto conduite par M. B.T., de Cernier qui circulait rue du Clos-Brochet en direction ouest. Dégâts.

La grippe aurait-elle évité le pays neuchâtelois?

Heureux Neuchâtelois qui n'ont pas voulu être atteints par ce féroce agresseur venu de Nouvelle-Zélande, ce grand dévastateur qu'est le virus de la grippe et qui se serait abattu sur plus d'un honnête citoyen genevois!

Ici, pas de pharmacies prises d'assaut, vidées de leur stock de médicaments anti-grippe, et peu de véritables gripes mais, comme chaque année, des rhinopharyngites hivernales provoquées par un automne précoce, pluvieux, froid et un brouillard pollué.

En revanche, les médecins neuchâtelois ont annoncé au service de la santé publique de nombreux cas de toux, de rhumes, de maux de gorge dans les usines, les écoles, etc... Des affections somme toute bénignes! Mais pour une fois qu'il n'y a pas de grand malheur à déplorer...

LE LANDERON

Le législatif se réunit ce soir

(c) La prochaine séance du Conseil général du Landeron aura lieu ce soir à l'hôtel de ville. A l'ordre du jour figurent les points suivants: demande de deux crédits, l'un de 68.500 fr. pour l'étude d'une construction scolaire primaire, l'autre de 181.000 fr. pour la construction d'un pavillon et l'installation d'éclairage sur l'emplacement de football; demande du Conseil communal pour contracter un emprunt de 400.000 fr. auprès du Crédit foncier neuchâtelois, visant à consolider des crédits de constructions antérieures.

Tracteurs : 80 % des accidents sont provoqués par la négligence!

Les propriétaires de tracteurs du canton, lors de leur assemblée (voir notre édition d'hier) ont mis l'accent sur la sécurité. Une première constatation: en 1974, en Suisse, le nombre d'accidents mortels provoqués par des tracteurs s'est élevé à une cinquantaine contre 60 en 1973 et le pourcentage de renversements a baissé de 7 % environ. Les participants à la réunion ont aussi relevé que les jeunes conducteurs (à partir de 14 ans) font preuve de prudence en utilisant les routes.

Le Dr Marcel Cornu, qui était invité à faire un exposé sur les accidents en agriculture et leurs conséquences, ne partage pas cet optimisme:

UNE HÉRÉSIE

— Confier des tracteurs à des enfants de 14 ou 15 ans constitue une hérésie, car ils n'ont pas le sens des responsabilités comme les adultes qui eux-mêmes ne font pas toujours preuve de prudence...

En parcourant la presse, on n'a pas l'impression que le nombre d'accidents diminue. Lorsqu'on aborde le problème il faut tenir aussi compte des accidents qui se produisent à la ferme et autour de l'exploitation: chutes dans les granges, descente téméraire dans les fossés à purin, les silos et les caves, doigts et même bras arrachés par des machines, pompage sans protection, tracteurs, etc.

LA MÉCANISATION EXIGE UNE PRÉPARATION

L'opinion du médecin: les agriculteurs ont accédé à la mécanisation sans préparation préalable et près de 80 % des accidents sont provoqués par la négligence. Certes, les jeunes paysans commencent à être formés, mais les plus âgés n'ont pas encore compris qu'il fallait s'aligner sur les mesures de précaution prises dans les fabriques, con-

formément à la législation du travail. Que faire pour éviter des accidents? En premier lieu apprendre à utiliser rationnellement les machines. Les recommandations ne manquent pas: lorsqu'on explore une fosse à purin ou un silo, il faut veiller à la ventilation, être attaché à une corde amarrée à un solide point d'appui et tenue par un adulte et non pas par un enfant. De même qu'il s'agit de consolider les échelles branlantes, de réparer les marches conduisant à une cave, d'installer convenablement les moteurs en les équipant de protections indispensables et de ne jamais laisser une machine tourner à la portée d'enfants.

ENTREtenir LES MACHINES!

Le Dr Cornu a ensuite abordé le problème des tracteurs en constatant que les paysans qui soignaient convenablement jadis leurs chevaux de trait, négligent maintenant l'entretien des machines. La conduite en forêt ou sur des terrains en pente est particulièrement périlleuse. Nombreux sont les engins qui ne disposent pas d'équipements élémentaires de sécurité. Les sièges latéraux sont les plus dangereux: une bonne secousse et le conducteur et ses passagers sont « vidés ».

Pour le conférencier, la protection latérale est indispensable et les cabines doivent être fixées sur les chassis ou sur les axes et non pas sur les garde-boue. Un tracteur n'est pas un hélicoptère qui passe partout, mais un engin puissant, brutal, que l'on doit apprendre à dominer. Lorsqu'on le conduit il faut avoir conscience des possibilités de la machine, tenir compte des passagers, des passants, de la nature de l'environnement, etc. De même, le conférencier estime que l'on ne devrait jamais laisser un adolescent conduire un tracteur en forêt ou sur un terrain accidenté.

Les propriétaires de tracteurs doivent être conscients qu'ils répondent aussi des accidents provoqués par leurs proches et leurs employés. Aussi, ont-ils intérêt à entretenir régulièrement les machines et à contrôler en permanence, l'état des équipements de sécurité.

Un autre conseil: lorsqu'on achète une machine, il faut demander au vendeur quels sont les moyens de protection dont elle dispose. A ce propos, relevons qu'il est question que les fabricants se voient dans l'obligation de livrer prochainement des tracteurs équipés de cadres ou de cabines de sécurité, comme cela se pratique déjà dans d'autres pays.

Bref, le Dr Cornu n'a pas maché ses paroles:

— La plupart des accidents enregistrés sont provoqués par la bêtise, la nonchalance et les agriculteurs doivent en finir avec l'état d'esprit qui consiste à dire: « Cet accident est survenu au voisin, mais cela ne signifie pas que cela m'arrivera! »

DES DOMMAGES ENORMES

Les accidents en agriculture constituent une perte énorme pour l'agriculture et la société au plan des dommages physiques et matériels. Il suffirait de constater les blessures atroces causées par certains carambolages pour comprendre les préoccupations du médecin.

Certes, la meilleure prévention contre les accidents serait d'interdire les tracteurs aux paysans. Mais comme une telle mesure est inimaginable, le conférencier a invité les agriculteurs à respecter strictement le code de la route et à se pencher sérieusement sur les mesures de sécurité et le problème de la formation.

J.P.

● **LE** problème du théâtre, il en fut question l'autre soir au Conseil général. Sur les bancs socialistes, on a vivement critiqué le contenu du programme de l'abonnement 1 du théâtre, ces pièces parisiennes qui partent en tournée romande avec une ou deux vedettes, mais qui sont, le plus souvent que de simples divertissements scéniques de qualité variable. Comparées à celles offertes par l'abonnement 2, ces soirées sont incontestablement plus légères et font la part belle du théâtre de boulevard qui eut son heure de gloire jadis et qui continue à plaire, puisque, pour satisfaire la demande à Neuchâtel, il faut jouer chaque pièce deux soirs consécutifs.

En revanche, pour les œuvres présentées à l'abonnement 2, une seule soirée suffit et la salle est loin d'être pleine chaque fois. Comparaison n'est pas raison...

Querelle bien connue des partisans du théâtre léger et divertissant et des défenseurs d'un théâtre plus consistant, pour ne pas dire d'avant-garde: un théâtre « nourrissant », par opposition aux « amuse-bouche » des tournées parisiennes.

Bref, sur les bancs socialistes on estimait mal utilisés les 195.000 fr. versés annuellement au théâtre et l'on proposa de ne lui en accorder que 100.000 fr. ce qui fut rejeté par 18 voix contre 5.

ANIMATION PLUS IMPORTANTE

« Un nouveau théâtre devra animer et non plus seulement gérer », devait dire un socialiste qui déposa un postulat demandant une animation plus importante du théâtre avec les mêmes moyens budgétaires.

A propos du théâtre et de sa rénovation, puisque l'idée d'en construire un nouveau s'éloigne de plus en plus des possibilités financières

Une pétition sera envoyée aux autorités fédérales Le raccordement de Neuchâtel à la N5

« La population étant mal informée du problème et l'Etat n'ayant pas autorisé une exposition publique des projets de raccordement de Neuchâtel à la N 5 », l'Association « Neuchâtel Tunnel Sud » a organisé une séance d'information, sorte de conférence de presse où les journalistes n'étaient pas les plus nombreux.

Le président de l'association a déjà annoncé qu'une pétition, lancée à Neuchâtel et dans la région, serait adressée aux autorités fédérales. Pourquoi? M. Castellà affirme que les habitants du chef-lieu et du Littoral « sont très favorables au tunnel sud mais que le projet concurrent — les autres tunnels de « Métropolitain » — a des partisans acharnés en haut lieu surtout », donc que la Confédération est mal informée de la situation alors qu'elle doit pouvoir en toute objectivité.

ENTERRÉ SOUS LES RIVES

Le reste de l'argumentation est connu pour avoir été dit et redit. Le « tunnel sud » n'est pas la route au bord du lac, l'« hérésie » de la fin des années soixante, solution rejetée lors de la consultation populaire de septembre 1971. Cette fois, tout est couvert, sur 1500 m environ, de l'ouest de Beau-Rivage à l'église catholique.

— Cette solution, résuma alors M. Castellà, servira mieux Neuchâtel, rendra la ville plus agréable aux piétons et facilitera l'extension des transports publics.

Le projet « Métro » est estimé à 287 millions de francs 1973, son rival du sud à 242 millions.

— Même si notre solution devait être aussi coûteuse que celle de l'Etat, a poursuivi le président, elle aurait au moins l'avantage de résoudre tous les problèmes de circulation et de stationnement qui se posent.

UNE « MONSTRUOSITÉ »...

M. Castellà s'en est pris ensuite à l'Etat, l'accusant notamment d'avoir voulu résoudre à lui seul le problème du raccordement de Neuchâtel à la N 5 et, pour n'avoir pas tenu compte d'avis éminents, d'enfanter une seconde « monstruosité », la première ayant été son tracé « Centre ».

Paus grave: on a cru comprendre que l'Etat se moquait comme de l'an quarante des directives fédérales. Pour lui, le projet « Métropolitain » est une route de transit (M. Grosjean dixit) alors qu'un message aux Chambres fédérales de février 1960 précise bien qu'une autoroute en région urbaine doit avoir une triple fonction dont celle de servir au trafic local. Ce n'est pas tout. L'association « Neuchâtel Tunnel Sud » avait voulu organiser une exposition comparative des deux projets. La commune, on le devine, donna sa bénédiction mais l'Etat n'a rien voulu savoir.

DOSSIER REFUSÉ ?

L'ingénieur cantonal fut ensuite traîné en place de Grève avant que M. Castellà ne signale que le service fédéral des routes et des digues aurait refusé de communiquer le dossier « Tunnel Sud » à l'Office fédéral des transports. Et le président de l'association tendit ses bras au MPE qui, en demandant des parkings centraux, « a, sans le vouloir, ainsi fait la preuve que seul le tunnel sud permettrait de résoudre judicieusement le problème du stationnement souterrain au cœur de la cité ».

— Est-ce là, termina M. Castellà, le signe que ce mouvement se rallie à notre solution? Peut-être. Nous les accueillons à bras ouverts lorsqu'ils voudront se rendre au bon sens et à la réalité.

Et s'ils ne vont pas à Lagardère, comme on s'en doute? Peu importe. Quelqu'un a suggéré que l'on fasse appel à Franz Weber pour démolir le « Métropolitain » alors qu'il avait pourtant défendu ce projet lors d'un récent débat télévisé. Voilà! Une quarantaine de personnes assistaient hier matin à cette conférence, dont M. Biermann, ingénieur de circulation à Lausanne.

COLOMBIER

Préparation du 1er Mars

(sp) L'Association des sociétés locales de Colombier se prépare à fêter l'anniversaire de la République neuchâteloise. Une manifestation est prévue pour la soirée du 28 février, à laquelle presque toutes les sociétés collaboreront.

En début de soirée, un cortège aux flambeaux conduit par la Musique militaire, défilera selon l'itinéraire habituel. La partie officielle se déroulera devant le bâtiment communal. Il y aura de la musique, du chant, un discours et une salve sera tirée.

Cette partie officielle sera suivie d'un bal organisé à la grande salle. On prévoit un buffet, un bar et un jeu avec distribution de lots.

Promotions militaires (capitaines et officiers subalternes)

Le département militaire fédéral vient de publier les mutations intervenues dans le corps des capitaines et des officiers subalternes au 1er janvier 1975.

Nous donnons ci-dessous les noms intéressant la Suisse romande:

● OFFICIERS DE CHEMIN DE FER

Au grade de capitaine: Jean-Pierre Magistrini, Lausanne; Jacques-André Merle, Prilly; Olivier Vuilleumier, Lausanne; Paul Jan, Lausanne.

● ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Au grade de capitaine: Jean-Jacques Demartines, Genève (artillerie).

● ÉTAT-MAJOR DES PLACES DE MOBILISATION

Au grade de capitaine: Jean-Louis Béguin (Auvier); Jean Faust, Sion; André Delaloye, Fribourg; Christian Jampen, Bienne; Michel Hayoz, Marly (infanterie); Jean-Louis Krafft, Lutry (forteresse).

● INFANTERIE

Au grade de capitaine: Hans-Peter Schick, Aarberg; Alain Dubied, Fribourg; Jean-Pierre Bühler, Nidau (adjudants); Roland Buchs, Guin; Antoine Wavre, Neuchâtel; Claude Emery, Corsier; Bernard Roten, Moutier; Daniel Buchs, Berne (renseignements); Hans-Jürg Brand, La Tour-de-Peilz (can. DCA); Pierre Terrier, Fribourg; Kurt Oesch, Lausanne (can. ach.); Eric Tattini, Moutier; Bernard Glasson, Genève; Urs Baumgartner, Macolin (compagnies de renseignements); Ernest Cardis, Saint-Légier; Maxime Henry, Baulmes; Pierre-Olivier Zingg, Zurich; Rolf Hirt, Bienne; Michel-Armand Tinguely, Morlon (compagnies d'état-major); François Raemy, Prévêz-Siviriez; Daniel Ruffenacht, Delémont; Victor Jenny, Macolin; Alain Schacher, Nidau (cp. Id. fus.); Aldo Fossati, Begnins; Walter Keller, Yvonand (officiers du train).

Au grade de premier-lieutenant: Jürg Stalder, Flamatt (adjudant); Roger Chuard Zurich; Claude Colombo, Pieterlen; Philippe Paroz, Bienne; Pierre Javet, Berne; André Mégrou, Saint-Gall (officiers de renseignements); André Hefti, Leysin (états-majors); Claude Tournaire, Genève; Jean-Marc Aellen, Petit-Lancy; Heinz Frei, Ipsach; Louis Zingg, Sierre; Daniel Martin, Therwil; Christian Sahli, Bienne; Peter Waelli, Tacufulen (grenadiers); Andreas Heusler, Prilly; Alain Belet, Lausanne; Heinrich Imhof, Bernex; Fritz Rothenbühler, Aarberg; Willy Kottmann, Laufon (ca. DCA); Pierre-Alain Fragnière, Neuchâtel; Georges Holdener, Grand-Lancy; Jacques Tinguely, Morlon; Daniel Dougoud, Fribourg; Peter Joss, Laupen; Gérard Luyet, Muttenz (ca. ach.); Francis Punt, Sierre; Bernard Inderbitzin, Pully; Serge Chammartin, Matran; Raphaël Oberson, Fribourg (transmissions); André Marchand, Delémont (cp. état-major de bat.); Pierre Dorsaz, Fully; Conrad Schneider, Fribourg; François De Werra (congé); Bruno de Preux, Coligny; Yves Burand, Lausanne; Jean-Pierre Progin, Fribourg; Jean-Frédéric Wild, Cortaillod; Nicolas Renevey, Fribourg; Jean-Pierre Rochat, Prilly; Kurt Fercher, Cornaux; Bernard Loup, Pully; Thomas Andres, Sierre (lance-mines); Guillaume de Rham, Genève; Martin Lienhard, Missy; Jean-Daniel Bossy, Franex (officiers du train).

● TROUPES MÉCANISÉES ET LÉGÈRES

Au grade de capitaine: Yvan Liardet, Blonay; Ulrich Schurch, Neuchâtel;

BOUDRY-CORTAILLOD

Semaine de l'unité

Chaque année, les chrétiens du monde entier s'unissent pour vivre ensemble une semaine de prière et de réflexion sur le thème de l'unité. C'est ainsi que les fidèles des deux paroisses de Boudry et Cortaillod se retrouveront les 21 et 23 janvier au temple de Cortaillod. D'autre part, quatre rencontres, au cours desquelles le pasteur René Peter parlera de l'Ancien testament, auront lieu le 22 et le 5 février à la Maison de paroisse de Cortaillod et les 29 janvier et 12 février sous l'église catholique de Boudry.

Jean-Pierre Strebel, Prilly; Jean Rueger, Lausanne; Ernest Grossniklaus, Delémont; Edouard Debétaz, Lausanne; Mathis Jenni, Anet.

Au grade de premier-lieutenant: Walter Spiess, Lausanne; Joseph Gisler, Romont; Pierre Guignard, Lausanne; Eric Perette, Montreux; Roland Brunner, Luins; Bernard Périssat, Fribourg; Bernard Passquier, La Tour-de-Trême; Dieter Saegesser, Coppet; François Schnyder, Lausanne; Daniel Jaggi, Neuchâtel; Yves Aubert, Genève; François Chaudet, Lausanne; Daniel Jaggi, Neuchâtel; Jean-Paul Nappiot, La Chaux-de-Fonds; Pierre-Alain Neuwenschwander, Saint-Légier; Frantz Peter, Fribourg; Jürg Rauer, Cerlier; Luc Bourgeois, Genève; Etienne Desarzens, Morges; Christian Rey, Genthod; Silvio Rusticelli, Baulmes; Max-Peter Studer, Satigny; Dionys Fumeaux, Sion; Hansjoerg Huber, Vernier; Philippe Perret, Sion; Hans Ruegger, Evlvard; Jean-Daniel Grand, Romont; Roger Ritz, Sion; André Schneider, Nyon; Walter Staempfli, Laupen; Christian Aeschbach, Genève; Hans-Peter Jaeger, Port; Antonio Lagranchi, Meyrin; Yves Marchand, Genève; Michel Stauffer, Cornol; Peter Stoekli, Payerne; Rolf Wyder, Port.

● TROUPES DE TRANSMISSION

Au grade de capitaine: Werner Huber, Sion; Albert Staehli, Tacufulen.

Au grade de premier-lieutenant: Jean-François Gorss, Pully; Jean-Jacques Quizerex, Bassecourt; Jean-Claude Doussé, Fribourg; Beat Renz, Courtepin; Gérard Brunner, Genève; Claude Roch, Bouveret; Christian Schwab, Estavayer-le-Lac; Pierre Xenhry, Champéry; Alexandre Gros, Genève; Gerhard Stauffer, Lyss; Francis Javet, Hauterive; Jean-Marc Nicolas, Lausanne.

● TROUPES SANITAIRES

Au grade de capitaine: H.-R. Marti, Tolochenaz; Alain Rivier, La Conversion; Beat Raafaub, Courgevay; Rudolf Egli, Genève; Raphael Marmy, Wallisellen; Jean-Pierre Pochon, Munchenstein; Peter Gradon, Lausanne (médecins); André Jaquet, Bienne (dentistes); Gaston Monnerat, Vésenaz; Gérard Breguet, Le Locle; Bernard Testa, Lausanne (pharmaciens); Pierre Chuat Cernier (officiers des troupes sanitaires); Frédéric Hool, Neuchâtel, (officiers de transmission).

Au grade de premier-lieutenant: Louis Zeltner, Le Locle; Andreas Jaussi, Belmont-sur-Yverdon; Jacques Dubuis, Genève; Kurt Wenger, Nidau; Claude Broux, Chancy; Bernard Huwiler, Fribourg; Jean-François Collet, Perly; Heinz Fankhauser, Lausanne; Raymond Gradon, Tramelan; Bernhard Hirschel, Genève; Herbert Schaufelberger, Bienne; René Cavin, La Sarraz; François De Techttermann, Lausanne; Michel Forni, Genève; Didier Morin, Pully; Paul Tolck, Lausanne; Marc Wahlen, Renens; Jean-René Ebner, Lausanne; Pierre Meyer, Bassecourt; Ivan Nemitz, Lausanne; Jean-Claude Givel, Lausanne; Pierre Bourquin, Saint-Imier; Jean-Pierre Brubacher, Lausanne; Jean-François Monod, Clarens; Hugues Diserens, Lausanne; Luc Henchoz, Lausanne; Etienne Genoud, Porrentruy; Daniel Monard, Sauges-Saint-Aubin; Michel Voilro (congé); Amédée Genon, Lausanne (médecins); Michel Epars, Genève; Mario Bernhard, Genève; Daniel Fischlin, Genève; Marco Fedele Hermance, Bernard Meillaud, Tolochenaz; Jean-Jacques Tschumi, Genève; Jean-Jacques Duvanel, Vevey; André Tissières, Martigny; Piero Brazzola, Genève (dentistes); Jean-Luc Wildhaber, Marin; Claude Perrenoud, Davos (pharmaciens); Jean-Pierre Gross, Berne (officier d'hospitalisation); Hans Des Arts, Chêne-Bougerie (officier de transmission).

● SERVICE DES TRANSPORTS

Au grade de capitaine: Frédéric Geiser, Cully; Herbert Kaenzig, Fribourg; Pascal Poste, Bôle.

Au grade de premier-lieutenant: Walter Wahlen, Bienne; Hans Hemele, La Tour-de-Peilz; Martin Hartmann, Satigny; Pierre Blanc, Genève; Hans-Peter Bruhin, Trélex; Michel Bussey, Fribourg; Michel Terrapon, Estavayer-le-Lac; Jean-Bernard Lathion, Sion; Christian Margot, Ostermündigen; Robert De Stoultz, Lausanne; Philippe Rebetez, Dornach; Rolf Maeder, Châtres.

● SERVICE DES MUNITIONS

Au grade de capitaine: Kurt Moser, Fribourg; Louis Tonossi, Sierre; Rodolphe Thoeli, Lonay.

● SERVICE DU MATÉRIEL

Au grade de capitaine: Pierre Déruez, Petit-Saconnex.

● GENDARMERIE DE L'ARMÉE

Au grade de capitaine: Henri Vorlet, Fribourg; Jacques Baechtiger, Lausanne; Michel Javet, Marly-le-Petit.

● POSTE DE CAMPAGNE

Au grade de capitaine: André Genet, Genève; Robert Pittet, Cugy.

● JUSTICE MILITAIRE

Au grade de capitaine: Christian Raymond, Genève; Jacques Baumgartner, Lausanne; Frédéric Jeanneret, Cernier; Thomas Wernly, Lyss.

● SECRÉTAIRES D'ÉTAT-MAJOR

Au grade de lieutenant: Marco Pedrazzini, Nyon; Edmond Perruchod, Chalais; Gérard Vaudaux, Genève; Michel-Yvan Vauthier, Neuchâtel; Jean-Philippe Vuille, Genève-Acacias; Jean-Marc Gaillard, Ardon; Jean-Charles Grand, Savèze; Beat Kramer, Lausanne; Peter Rysler, Port; Peter Steppacher, Genève; Pierre-André Perrenoud, Vevey.

● TROUPES VÉTÉRINAIRES

Au grade de capitaine: Jean-Frédéric Baehler, Orbe.

Au grade de premier-lieutenant: Joerg Munster, Lausanne.

● TROUPES DE RAVITAILLEMENT

Au grade de capitaine: Roger Christen, Le Locle; René De Collongny, Lausanne; Jean-Louis Scheurer, Champion; Frédéric Courvoisier, Lausanne (quartiers-maîtres).

● TROUPES DE RÉPARATION

Au grade de capitaine: Guy Corbaz, Saint-Prex; Anton Zysset, Lausanne; François Petitpierre, Daellikon; Raymond Duvoisin, Bière.

● FORMATIONS DE FORTERESSE

Au grade de capitaine: Bernard Feuz, Territet;

● SERVICE TERRITORIAL

Au grade de capitaine: Jean Matthey, Genève; Marcel Mottet, Saint-Maurice; André Degoumois, Genève; Charles-Henri Jetzer, Lausanne; René Ramuz, Sullens; Jean-Pierre Charbon, Lausanne; Jean-Pierre Messer, Pully; Ernst Howald, Vésenaz; Marcel Hermann, Morges; Hans-Peter Kuhn, Vandœuvre.

● TROUPES DE PROTECTION AÉRIENNE

Au grade de capitaine: Hans Fulleman, Orpund; Pierre-Louis Ronger, Vernier.

Au grade de premier-lieutenant: Claude Despont, Villars-sur-Ollon; Alex Guex, Lausanne; Gérard Duroux, Genève; Eric Annen, Chernetz; Christian Antenen, Bienne; Jean-Daniel Curchod, Avenches.

● SERVICE DES TRANSPORTS

Au grade de capitaine: Frédy Geiser, Cully; Herbert Kaenzig, Fribourg; Pascal Poste, Bôle.

Au grade de premier-lieutenant: Walter Wahlen, Bienne; Hans Hemele, La Tour-de-Peilz; Martin Hartmann, Satigny; Pierre Blanc, Genève; Hans-Peter Bruhin, Trélex; Michel Bussey, Fribourg; Michel Terrapon, Estavayer-le-Lac; Jean-Bernard Lathion, Sion; Christian Margot, Ostermündigen; Robert De Stoultz, Lausanne; Philippe Rebetez, Dornach; Rolf Maeder, Châtres.

● SERVICE DES MUNITIONS

Au grade de capitaine: Kurt Moser, Fribourg; Louis Tonossi, Sierre; Rodolphe Thoeli, Lonay.

● SERVICE DU MATÉRIEL

Au grade de capitaine: Pierre Déruez, Petit-Saconnex.

● GENDARMERIE DE L'ARMÉE

Au grade de capitaine: Henri Vorlet, Fribourg; Jacques Baechtiger, Lausanne; Michel Javet, Marly-le-Petit.

● POSTE DE CAMPAGNE

Au grade de capitaine: André Genet, Genève; Robert Pittet, Cugy.

● JUSTICE MILITAIRE

Au grade de capitaine: Christian Raymond, Genève; Jacques Baumgartner, Lausanne; Frédéric Jeanneret, Cernier; Thomas Wernly, Lyss.

● SECRÉTAIRES D'ÉTAT-MAJOR

Au grade de lieutenant: Marco Pedrazzini, Nyon; Edmond Perruchod, Chalais; Gérard Vaudaux, Genève; Michel-Yvan Vauthier, Neuchâtel; Jean-Philippe Vuille, Genève-Acacias; Jean-Marc Gaillard, Ardon; Jean-Charles Grand, Savèze; Beat Kramer, Lausanne; Peter Rysler, Port; Peter Steppacher, Genève; Pierre-André Perrenoud, Vevey.

LE BON TUYAU POUR LES POTS D'ÉCHAPPEMENT, MONTAGE RAPIDE

Prix et service imbattables Plus de 250 pots en stock

PNEUS NOBS S.A.
Ssaars 14 - Tél. 25 23 30

AVIS OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CENTRE CANTONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS DU BATIMENT 2013 COLOMBIER

JOURNÉE portes ouvertes

SAMEDI 18 JANVIER 1975
09.00 h - 12.00 h
13.30 h - 16.30 h

Chacun est cordialement invité.
(Entrée par Transair, au sud de la route cantonale)

VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICE DES SPORTS

PATINOIRE DE MONRUZ

La patinoire sera fermée dès le samedi 18 janvier, à 08 h 15 jusqu'au dimanche 19 janvier 1975, pour permettre le déroulement des éliminatoires en vue des championnats suisses juniors de patinage artistique.

IMMEUBLES

A vendre à l'est de Neuchâtel

immeuble de 16 appartements

Construction 1965 - Locations peu élevées - Rendement brut 7 %
Prix de vente : Fr. 1.320.000.—

Faire offres sous chiffres SO 3613 au bureau du journal.

TERRAIN

de 6200 m², en zone de construction haute. Nécessaire pour traiter : Fr. 500.000.— Pas sérieux s'abstenir.

Faire offres sous chiffres BY 3597 au bureau du journal.

Vente de terrain par voie de soumission

La commune de Montmagny offre à vendre une parcelle de 4219 m² située dans la zone à bâtir de la commune de Constantine au lieu-dit Champes Golliards. Renseignements auprès du syndic Gilbert Piquet, tél. (037) 77 24 30.

Adressez les offres à la Municipalité, jusqu'au 27 février 1975. La Municipalité.

L'offre du mois.

A vendre à Nods,

maison de vacances

luxeuse, construction neuve. Entrée en jouissance environ juillet 1975, 989 m² de terrain, vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Prix de vente : Fr. 160.000.—

Tous renseignements chez

Monbaron + Moser

+M

2500 Bienne
Rue de la Gare 14
Hôtel Elite 2e étage
Tél. (032) 23 23 23

A VENDRE

dans petit immeuble, situation privilégiée, à la Coudre :

quelques

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

à partir de : Fr. 115.000.—

quelques

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

à partir de : Fr. 150.000.—

Touraine S. A.

Bourguillards 16.
2072 Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 55 55.

A vendre à Bevaix

TERRAIN

de 4000 m² en zone industrielle. Accès facile. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffres AT 3558 au bureau du journal.

Entreprise solvable, ayant des succursales, cherche à Neuchâtel

immeuble

avec magasin, situation très favorable. (Éventuellement bail ou propriété par étage.)

Adressez offres sous chiffre 29-83167 à Publicitas, 4600 Olten.

OCCASION UNIQUE !

VERBIER

A vendre dans chalet résidentiel, au milieu des pistes de ski,

STUDIO

pour 2-3 personnes, complètement équipé. Plein sud, vue imprenable, tranquillité, balcon et jardin. Place de parc réservée. Prix : Fr. 68.000.—

Hypothèque à disposition.

Pour renseignements, téléphoner au (032) 22 19 07.

Je cherche à acheter petit ou moyen

domaine

ou ferme avec terrain.

Adressez offres écrites à CZ 3598 au bureau du journal.

A vendre, au cœur de la vieille ville de Neuchâtel,

ancien immeuble locatif

entièrement rénové. Prix intéressant. Hypothèques à disposition.

Ecrire sous chiffre 28-20047 à Publicitas Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre, éventuellement à louer,

maison

à deux appartements de 6 pièces et 3 pièces, avec tout confort, à Saint-Aubin (NE).

Tél. (031) 56 37 11 de 18 à 20 heures.

A vendre dans l'Entremont

1 maison mitoyenne

de 5 chambres, cuisine, salle de bains, caves, chauffage central mazout.

Prix : Fr. 85.000.—

Ecrire sous chiffres P 36-90040 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER

A louer tout de suite, à la rue des Draizes,

appartement de 2 pièces meublé

avec tout confort. Loyer, charges comprises, 460 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

BOLE à louer pour fin mars

appartement de 4 1/2 pièces

avec tout confort. Loyer charges non comprises, 510 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour fin mars, à la rue des Fahys,

appartement de 3 pièces studio non meublé

avec tout confort. Loyer, charges non comprises, Fr. 540.— et 310.—

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

COLOMBIER

rue de la Colline 3, libre tout de suite,

studio

meublé, avec salle de bains. Part à la cuisine commune. Loyer mensuel : Fr. 270.— charges comprises.

S'adresser à : l'Etude Fr. Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

HAUTERIVE à louer pour fin mars

appartement de 3 pièces

avec tout confort. Préférence sera donnée à personne disposée à assumer le service de conciergerie.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

En plein centre de Neuchâtel

A louer dans un cadre privilégié, face au lac,

130 m² de locaux commerciaux

— situation tranquille
— salles de conférences à disposition
— prix Fr. 140.— le m², avec charges.

Ecrire sous chiffres 28-900018 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A LOUER A MARIN

dans immeuble neuf, route des Tertres 2, au centre du village, tout de suite ou pour date à convenir,

SPLENDIDES 4 1/2 PIÈCES

tout confort, cuisine équipée, tapis tendus, balcon, ascenseur, adoucisseur d'eau, antenne collective TV-Radio.

Loyers : à partir de Fr. 695.— + Fr. 80.— de charges.

Le loyer net comprend l'utilisation de la buanderie, avec la machine à laver automatique et séchoir électrique, ainsi que le service de conciergerie.

Renseignements et inscriptions auprès de : LA NEUCHATELOISE, Compagnies d'Assurances Service immobilier Rue du Bassin 16, Neuchâtel Tél. (038) 21 11 71

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis de Neuchâtel

A louer, à Colombier, dès le 1er mars 1975

bureau de 4 pièces

Surface totale 76 m². Place de parc à disposition. Location mensuelle : Fr. 600.—

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer, pour le 1er mai, dans maison rénovée,

1 appartement de 3 pièces

cuisine, bain-WC, chambre haute, machine à laver, conciergerie pour le prix de 400 fr. charges comprises.

Adressez offres sous chiffre J 900056 à Publicitas, 3001 Berne.

A louer à Neuchâtel

magnifique bar à café

de 60 à 70 places. Location mensuelle charges comprises : Fr. 2500.—

Faire offres sous chiffres BV 3559 au bureau du journal.

A louer, à Marin,

studio meublé

tout confort, 1 ou 2 personnes, libre tout de suite.

Loyer : Fr. 350.— + charges.

S'adresser à : Etude J.-J. Thorens, Saint-Blaise. Tél. 33 27 56.

SAINT-AUBIN (NE)

« Le Grand Verger »

APPARTEMENTS À LOUER :

2, 3 et 4 pièces

ainsi que garages

SITUATION : dans le coteau surplombant la gare CFF, vue étendue et bon ensoleillement.

CONSTRUCTION : soignée, insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS : modernes, cuisines complètement équipées, balcons.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : Immédiatement.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : Fiduciaire Antonietti & Böhringer Service des gérances 13, rue du Château, Neuchâtel Tél. (038) 24 25 25.

A louer, aux Hauts-Geneveys, dès le 1er avril 1975,

appartement de 3 1/2 pièces.

Location mensuelle sans charges : Fr. 535.—

Garage : Fr. 70.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz Fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

appartement de 4 1/2 pièces.

Location mensuelle, sans charges, 650 fr.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer, aux Hauts-Geneveys, libre immédiatement ou pour date à convenir,

appartement de 4 1/2 pièces

Location mensuelle sans charges : Fr. 630.—

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer dès le 1er mars, situation très tranquille, tout confort, ascenseur, balcon,

3 pièces

loyer mensuel 440 fr. + charges.

2 pièces

loyer mensuel 390 fr. + charges.

Mme Schwaar, Charmettes 33, tél. (038) 31 39 92.

A louer à Cornaux, libres immédiatement,

appartements

de 4 pièces à partir de Fr. 550.—

● Appartements tout confort ● Construction soignée ● Cuisine agencée ● Parquet et tapis tendus.

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer tout de suite, à la rue des Poteaux,

studio non meublé

avec tout confort. Laboratoire non agencé. Loyer, charges comprises 275 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Colombier, Saules 17, pour le 1er avril 1975,

appartement de 1 pièce

confort, situation tranquille 299 fr., charges comprises.

S'adresser à : l'Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55.

A louer, pour le 1er mai dans maison rénovée,

1 appartement de 3 pièces

cuisine aménagée, bain-WC, cave, chambre haute, machine à laver, conciergerie, TV, pour le prix de 450 fr., charges comprises.

Adressez offres sous chiffre K 900057 à Publicitas, 3001 Berne.

A louer à Saint-Aubin

magnifique 4 pièces

tout confort, 690 fr., charges comprises.

magnifique 3 pièces

tout confort, 519 fr., charges comprises

magnifique 2 pièces

tout confort, 388 fr., charges comprises.

S'adresser à Fiduciaire F. Anker, Port 20, 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 16 49.

A louer, à Cortaillod-Village :

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée, loyer : 515 fr. + charges, libre tout de suite ;

appartement 2 pièces

tout confort, cuisine équipée, loyer 360 fr. + charges, libre dès le 1er février 1975 ;

à Neuchâtel,

appartement 4 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée, lave-vaisselle, loyer dès 775 fr. plus charges ; éventuellement garage, libre tout de suite ou pour date à convenir.

S'adresser à Cretegnay & Cie, fbg du Lac 43, Neuchâtel, tél. 25 69 21.

A louer

à Cornaux

dans immeuble locatif, centre du village,

appartement de 3 pièces

cuisine, salle de bains, libre dès le 1er avril.

Loyer : Fr. 325.— charges comprises.

S'adresser à : Etude J.-J. Thorens, Saint-Blaise. Tél. 33 27 56.

A louer à Boudry, fbg Ph.-Suchard 26, pour le 24 mars 1975,

appartement 5 1/2 pièces

tout confort, 12me niveau, loyer mensuel 795 fr., charges comprises.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Cortaillod, dans immeuble avec ascenseur :

pour le 24 janvier 1975

1 studio non meublé

1er étage, cuisinette, douche, cave, galetas ; loyer mensuel 243 fr. charges comprises ;

pour le 24 mars 1975

1 studio non meublé

rez-de-chaussée, cuisinette, douche, cave, galetas ; loyer mensuel 238 fr. charges comprises ;

appartement 2 pièces

rez-de-chaussée, cuisine, bain, cave, galetas ; loyer mensuel 340 fr. charges comprises.

S'adresser à : Fondation de prévoyance ADAX, à Peseux. Tél. (038) 31 11 20.

A louer à Colombier, rue de la Colline 5, pour le 1er avril 1975,

appartement 3 1/2 pièces

tout confort, loyer mensuel 555 fr., charges comprises.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer tout de suite, à Marin, situation tranquille,

grand studio (36m2)

cuisinette équipée, salle de bains, tapis tendus.

Loyer 345 fr., plus charges.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtales - tél 25 14 69

A LOUER pour le 24 février ou pour date à convenir, aux Fahys,

appartement de 4 chambres

avec tout confort (entièrement rénové). Loyer mensuel : Fr. 500.— plus charges. Vue imprenable.

A louer aux Hauts-Geneveys, dès le 1er avril 1975,

URGENT

A louer, pour le 24 mars, à Cornaux, 2 pièces, tout confort, cuisine agencée, 345 fr. charges comprises. Garage à disposition : 50 fr.

Tél. 47 16 37, après 19 h 30.

A louer, à Boudry, Adozz 40,

appartement de 2 pièces

tout confort Loyer y compris charges : Fr. 354.—

Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer, à Peseux, dès le 24 mars 1975,

studio

Location mensuelle avec charges : Fr. 305.—

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer, à Chez-le-Bart, pour le 24 mars 1975, très

joli appartement

moderne de 4 1/2 pièces, vue splendide. Téléphone (038) 24 70 52.

A louer, à Bevaix

pour le 24 mars 1975 1 appartement de 4 1/2 pièces 1 appartement de 3 1/2 pièces avec tout le confort.

Téléphone (038) 24 70 52.

Ménage 3 adultes cherche, pour mars ou date à convenir,

appartement soigné de 5-6 pièces

Confort moderne. Ville ou environs. Adressez offres écrites à PL 3582 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

EUROTEL NEUCHÂTEL cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

des extra comme

sommeliers (ères) (formation éventuelle par nos soins)

garçons (filles) de buffet ou d'office

femmes de ménage

S'adresser à la Direction, tél. (038) 21 21 21.

GAIN ACCESSOIRE DAME OU DEMOISELLE

de bonne présentation, ayant le contact facile, trouverait activité intéressante. Nécessite : 1 ou 2 soirs ou après-midi par semaine. Prenez contact par téléphone au (038) 24 77 09, de 8 à 10 heures.

GRANDE PREMIÈRE A NEUCHÂTEL

SOLDES

RABAIS INCROYABLES



Ensembles de ski 50% de rabais et jusqu'à 80% sur d'autres articles
Venez fouiller sans engagement, et comparez nos prix



5^e Salon international des entraînements et transmissions
du lundi 20 au samedi 25 janvier 1975 inclus,
sur le terrain d'exposition Züspa, à Zurich-Oerlikon/Suisse

Exposition informative de portée européenne
Compagnie aérienne officielle

Renseignements, prospectus, cartes d'entrée et programme du cycle de conférences auprès de la direction du Salon:

Cycle de conférences par d'éminents spécialistes

agifa Fachmessen

Organisation de Salons techniques internationaux,
Universitätsstrasse 120, 8005 Zurich, tél. 01/60 16 40
Adresse postale: case postale 257, CH-8033 Zurich

Nous cherchons :
Fr. 100.000.-
ou 2 x 50.000.- pour financement immobilier.
Garanties : cédule hypothécaire 1er rang.
Indiquer conditions sous chiffres T-920017 à Publicitas, 48, rue Neuve, 2500 Bienne.

A vendre du **fumier bovin**
environ 20 m3, livré sur place.
Tél. (038) 46 11 87.
Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

PROPRIÉTAIRES DE VILLAS, FER FORGÉ = EMBELLISSEMENT PLUS SÉCURITÉ

Portails dès Fr. 110.-	Grille mod. 1037
Portails doubles dès Fr. 195.-	Exemple 95 x 65 cm
Grilles de fenêtres dès Fr. 100.-	Fr. 160.-
Panneaux décoratifs pour l'intérieur dès Fr. 295.-	

Portail double, mod 1077 Fr. 310.-
Demandez la documentation pour modèles standard et devis pour modèles spéciaux. Plusieurs modèles en stock
R. WOOLF & Cie, ch. Pyramides, Malley-Lausanne — Tél. (021) 24 97 83

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Tél. 25 26 65 Hôpital 15 Neuchâtel
Tél. 25 26 05
Pour un repas avantageux !
Ragoût de dinde mariné
ROHRER

LA BOUTIQUE
Pitchoune
termine la saison d'hiver. Place aux collections de printemps.
PITCHOUNE OFFRE sa marchandise avec des **RABAIS INCROYABLES JUSQU'À: ???**
A partir du 14 janvier le magasin est ouvert de 14 h 30 à 18 h 30. Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 à 16 h.
PITCHOUNE (le magasin des jeunes de 1 à 16 ans),
3, rue Haute, 2013 Colombier

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

LA CITÉ LA CITÉ

LA CITÉ SOLDE

MANTEAUX VÉRITABLE FOURRURE

VALEUR	1950.-	1750.-	2500.-	2250.-
SOLDÉ	900.-	1500.-	1800.-	1900.-

VESTES 3/4 VÉRITABLE FOURRURE

VALEUR	1400.-	1750.-
SOLDÉ	800.-	1500.-

La Cité
Autorisation officielle du 15 janvier au 4 février

INVITATION A VISITER L'EXPOSITION

Special Confort

Leidi Meubles organise dans ses magasins jusqu'au 15 février une exposition sur le thème du confort chez soi. Y seront présentés les dernières nouveautés et un panorama complet des plus belles réalisations en matière de mobiliers. Vous découvrirez également parmi les salons, salles à manger, chambres à coucher, un certain art du confort digne du vrai spécialiste. Et ceci à des prix particulièrement avantageux.

CONCOURS GRATUIT A l'occasion et pendant toute la durée de l'exposition Spécial-Confort, tous les visiteurs pourront participer à un grand concours gratuit et sans obligation d'achat. Un concours richement doté, portant sur l'identification de 5 bois différents. Participez à ce concours, il est facile et intéressant.

3 MOBILIERS A GAGNER

- 1 salle à manger : en chêne. Avec 1 buffet plat à 4 portes, 1 argentier, 1 table et 4 chaises. valeur **5200.-**
- 1 chambre à coucher : en noyer, comprenant 2 lits et tables de nuit, armoire à 4 portes, coiffeuse avec miroir. valeur **3990.-**
- 1 salon : comprenant un canapé 3 places transformable en lit et 2 fauteuils bergères. valeur **3850.-**

Ces 3 mobiliers sont exposés dans nos magasins

Leidi meubles

Leidi Meubles, le spécialiste du vrai confort

Bevaix (NE)
Centre de l'habitation **P**
Accès par le restaurant-dancing « Chez Gégène »

Ouvert tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Mardi et jeudi jusqu'à 21 h. et samedi sans interruption jusqu'à 17 h.

Dès aujourd'hui, nous nous ferons un plaisir de pouvoir vous accueillir dans notre

magasin entièrement rénové

près des centres commerciaux Coop et Migros

PORTES-ROUGES 149

afin de toujours mieux vous satisfaire !

☎ (038) 25 79 09

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Très grand choix
Service rapide
Réalizations impeccables

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Conseils
professionnels
par maître opticien

SOLDES
SOLDES
SOLDES
textile - ménage

Quelques prix...

Draps de lit

grandeur normale

12.- 15.- 25.-

Garnitures

de 2 draps 25.-

Fourres de duvet

pour lit normal

12.- 20.- 25.-

Nappes 12.-

Essuie-
mains 1⁵⁰

Linges
de toilette 1⁵⁰

Voyez notre rayon spécial textile

à prix plancher...

Faites votre prix,
si ça va, **d'accord!**

AU SUPER-CENTRE

DES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLD
à des prix extraordinaires

Têtes d'astrakan brun	1400.-	980.-
Pattes d'astrakan noir	1500.-	1000.-
Flancs de visons	2200.-	1700.-
Visons allongés	6500.-	5400.-
Pattes de visons	2300.-	1600.-
Manteau de vison pleines peaux	4500.-	3800.-
Manteau en castor	4000.-	2800.-
Astrakan russe pleines peaux	3100.-	2200.-
Rat musqué	2000.-	1400.-

... sur tous les articles non soldés

Valérie
FOURRURES
MOULINS 45 - 2000 NEUCHÂTEL

20 %
de rabais

Boutique

Milljeans
RUE DU MILIEU
YVERDON

Pull
Shetland
Fr. 34.-



LEVI'S

Incroyable
Dès Fr. 30.-
Jeans C 17

PESEUX
Grand-Rue 13 a

LIQUIDATION TOTALE

DE MEUBLES ET TAPIS

autorisée du
30 octobre 1974
au 30 avril 1975

UNIQUE EN SUISSE ROMANDE !

Pour cause de cessation totale de commerce, nous liqui-
dons avec des rabais sensationnels allant jusqu'à

50 %

CHOIX ÉNORME DE MEUBLES
AMEUBLEMENTS -
MEUBLES REMBOURRÉS -
TAPIS, ETC.

à notre magasin Pop-Salons, rue du
Maupas 24, 1004 Lausanne

TAPIS D'ORIENT

Grand choix, dont quelques pièces par-
ticulièrement belles, le tout...
avec des rabais — 50% pour pièces
sélectionnées.

**FIANCÉS, acheteurs de meubles,
une occasion unique d'épargner
des milliers de francs !!!**

Cette chance ne vous est offerte qu'une fois. Même si vous n'avez pas besoin immédiatement
d'ameublements, meubles et tapis, vous pouvez profiter de cette unique occasion.

Nous réservons et stockons gratuitement contre un acompte minime.

Nous vendons exclusivement de la marchandise de qualité, provenant de fabricants réputés.

— Une chance réelle pour ceux qui ont besoin de meubles et tapis ! Il vaut la peine de faire le
voyage à Lausanne, vous épargnez réellement des milliers et des milliers de francs !!!

Livraison partout. — 30 mois de crédit aux meilleures conditions.

Ouverture tous les jours, de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Samedi, de 8 h à 17 h ou à tout autre
moment de votre choix, sur rendez-vous.

à notre magasin de l'avenue Druey 6,
1018 Lausanne

— 50 % chambres à coucher de quali-
té choisie, modèles divers,
blancs, bois nobles, tradition-
nels, etc.

— 50 % meubles de paroi, vaisseliers,
divers éléments, style, exécu-
tion traditionnelle et cubique,
etc.

— 50 % salons rembourrés, assorti-
ments variés pour toutes les
exigences en dralon, velours,
tissage main, cuir véritable et
simil.

— 50 % studios, tables et chaises, ta-
bles de salon, meubles de cui-
sine, bancs d'angle, garnitures
de vestibule, literies de qua-
lité et autres articles.

RUI S.A., MEUBLES, 6, av. Druey, 1018 LAUSANNE, tél. (021) 36 77 65

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

Les fresques de l'hôtel-de-ville viennent de franchir le cap du cinquantenaire...

De notre correspondant : Qui ne connaît pas l'hôtel de ville du Locle? Le Conseil général y siège dans une longue et belle salle. On admire, de partout, ce bâtiment, planté au cœur de la cité, au milieu des arbres et des gazons. Le promeneur qui s'arrête ne manque jamais de s'arrêter près du porche d'entrée pour contempler les fresques qui le surplombent et qui viennent de franchir, allégrement, le cap du cinquantenaire.

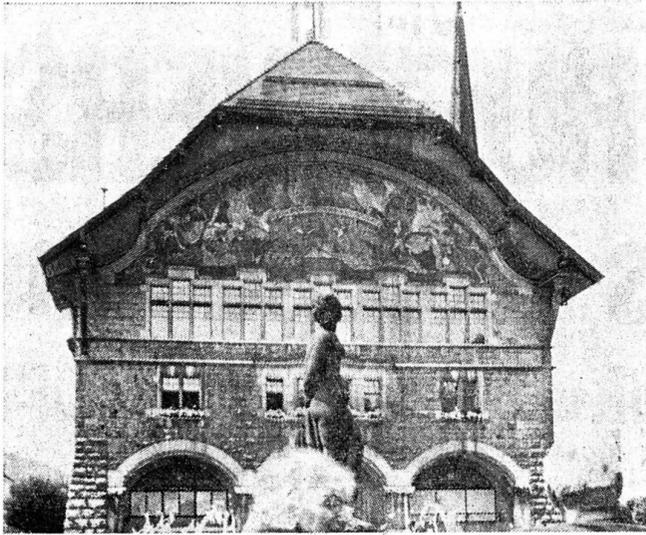
travailler aux fresques du Musée Jenisch, de cette tâche.

Trois ans durant, l'artiste vécut dans le recueillement, ne se consacrant qu'à la préparation de la fresque, multipliant et variant les études pour choisir, finalement, parmi elles, les plus dignes d'illustrer sa pensée. En mars 1922, un échafaudage fut dressé contre la façade est de l'hôtel de ville pour permettre à l'artiste de travailler, dans les meilleures conditions de stabilité possibles. Aidé de MM. F. de Ribeauvierre, A. Girod, A. Bieler et A. Sandoz, M. Ernest Bieler entreprit sa longue tâche le 27 juin. Pendant deux mois, il vécut sur ce pont de bois, au milieu des pots de couleurs, sous des bâches qui s'élevaient, comme un mystère, sur son travail. Enfin, le 17 août, soit 39 mois après que la commande lui eut été faite, le peintre apposait sa signature au bas de la fresque. L'échafaudage subsista quelque temps encore, pour permettre au public d'admirer de près le travail de l'artiste. Le 7 octobre enfin, le pont était démonté et la fresque apparaissait telle qu'on la contemple aujourd'hui.

SON INSPIRATION

Comment l'artiste a-t-il réalisé le problème qui lui était posé? Quelle idée l'a dirigé? Il s'est inspiré de l'industrie locale. Sur un arc de cercle, à grand rayon, se lit cette inscription: «Les hommes ont divisé le cours du soleil, déterminé les heures»; au-dessous, au centre de la fresque, deux astrologues géants brandissent un compas qui de ses branches largement écartées, divise le temps. De cette division naissent les heures. Et ce sont elles, les heures de la vie, qui défilent au-dessous du berceau arqué comme un vaste cadran: heures calmes, gaies, tristes, sombres, tragiques qu'incarnent autant de femmes drapées, ou légèrement voilées, en des attitudes toutes de grâce et d'expression. A droite, en bas, l'Avenir monte, conduit par l'Espérance, tandis qu'à l'autre bout de l'arc, le Passé, salué par la légende, disparaît devant l'Histoire.

(...) A gauche des astrologues, au-dessous du Passé, un groupe de gracieuses et actives dentellières, rappelle une industrie disparue des Montagnes neuchâteloises, tandis qu'à droite, un horloger, à son établi, travaille à côté de deux femmes dont l'une tient une corbeille remplie de montres et l'autre une corne d'abandonance d'où coulent des pièces d'or (...).



L'image caractéristique de l'hôtel de ville du Locle, orné des fresques dont on célèbre le cinquantenaire.

(Archives)

Au tribunal de police

Pas de chance: il n'y a pas de foyards aux Marais-Rouges!

De notre correspondant :

Le tribunal de police du Locle a siégé hier après-midi, sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danièle Pistor, commis-greffière.

Le dimanche 25 août, un jardinier du canton de Berne, H. W., est venu dans la vallée des Ponts avec toute sa famille. Il a profité du voyage pour prendre dans les Marais-Rouges un sac de tourbe et quelques jeunes bouleaux qu'il a placés sur le porte-bagages de son véhicule avec quelques racines. Comme l'a dit le Ministère public, ces vols de jeunes bouleaux sont chose courante aussi est-il « normal » que deux témoins qui ont vu passer l'auto aient dénoncé le conducteur.

Le prévenu se défend plutôt mal, affirmant que sa famille était allée cueillir des fleurs et que le chargement qui était sur le porte-bagages était attaché avec de petites branches de foyard. Le président lui fait remarquer que dans les Marais-Rouges, il n'y a pas de foyards, mais précisément des bouleaux et des pins. Du reste un des témoins a reconnu les feuillages de jeunes bouleaux. La défense demanda cependant la libération de son client, car l'accusation reposait uniquement sur deux témoignages qui ne concordent pas tellement. Le doute devrait donc profiter à l'accusé. Le président n'est pas de cet avis. Il condamne H. W. à cinq jours de prison, lui accorde un sursis de deux ans et met les frais, soit 80 fr., à sa charge.

FILOUTERIE D'AUBERGE

M. G., prévenu de filouterie d'auberge, avait accepté à l'audience du 19 septembre de rembourser dans un délai assez bref, les 526 fr. 50 qu'il devait à une plaignante, restauratrice de son état. Elle avait alors accepté de retirer sa plainte à cette condition. Or G., n'a pas mis beaucoup d'empressement à payer son dû. L'affaire est revenue hier devant le tribunal. G. devait encore un peu plus de 200 francs. Il a fait de nouvelles promesses, et l'affaire a été renvoyée pour preuves.

Rue du Temple, le 14 octobre, deux automobilistes, P.-A. O. et G. P. ont commis de légères fautes alors que tous deux manœuvraient pour entrer et sortir d'une place de parc. Après examen du dossier, l'affaire semble bien simple. Aussi le juge condamne-t-il chacun des automobilistes à 40 fr. d'amende et au paiement de 10 fr. de frais.

L'arrangement refusé eut été combien plus favorable aux automobilistes! P. C.

Selon les statistiques judiciaires, il y a eu 32 actions en divorce en 1974

Les statistiques judiciaires, établies par le greffier du tribunal, donnent les indications suivantes :

au 1er janvier 1974, il y avait, au tribunal de police du district, 33 dossiers, 182 ont été reçus durant l'année et 179 liquidés par jugement et 12 sans. Au 31 décembre, il en restait 24 en cours. Concernant le tribunal correctionnel, deux dossiers étaient en cours au début de l'année passée, deux ont été reçus durant l'année et trois liquidés par jugement, un seul reste en cours. L'autorité tutélaire a été chargée de besogne: 203 dossiers étaient en cours au début de l'année, 16 ont été enregistrés pendant l'année et 37 transférés ou classés. A la fin de l'année, 182 dossiers étaient en cours (112 tutelles, 12 conseils légaux, 17 curatelles et 15 placements) et retraits de garde et 26 surveillances). Une interdiction a été prononcée durant l'année, il n'y a eu aucune déchéance de l'autorité paternelle, et une seule action a été entreprise pour refus de payer la pension alimentaire.

Les dossiers à l'instruction, pour les affaires pénales, étaient au nombre de 6, au début de l'année, 51 ont été reçus au cours de 1974, 46 cas ont été jugés par le président seul et aucun par l'autorité tutélaire. Les cas liquidés sans jugement s'élevaient à deux et neuf dossiers étaient encore à l'instruction à la fin de l'année. Le tribunal des Prud-hommes n'avait aucune action en cours au début de 1974; 15 ont été enregistrés au cours de l'année, 4 jugements rendus et 10 actions liquidées sans jugement. Il n'en restait plus qu'une à la fin de 1974. A noter que le chômage n'est pas encore apparu dans les tribunaux.

Au tribunal civil, (procédure écrite) quatre actions en divorce étaient en instruction au début de l'année passée, 28 ont été enregistrées durant l'année; une d'elles a été liquidée sans jugement et 25 par jugement, il en restait six à la fin de l'année.

Trois autres actions de procédure écrite étaient en instruction début janvier, huit ont été enregistrées durant l'année. Il y avait deux actions en procédure orale au 1er janvier, en instruction, 39 ont été enregistrées en 1974; neuf ont été liquidées avec jugement, 29 sans et trois étaient encore à l'instruction à la fin de l'année. En procédure sommaire, contentieuse ou gracieuse, six mesures protectrices de l'union conjugale ont été prononcées. Les maintenues d'opposition étaient au nombre de 48, les séquestres de 10. On note encore 87 réquisitions de faillite, sept expulsions et 67 notifications, 197 successions ouvertes dans l'année à la suite du décès, huit appositions de scellés, 13 inventaires (mesures de sûreté), un bénéfice d'inventaire, une administration officielle et 74 ouvertures de testaments. Les certificats d'hérédité, délivrés par le juge, sont au nombre de 48 et ceux délivrés par les notaires de 25, et il y a une répudiation de succession. On compte encore trois commissions rogatoires, six enchères publiques, 39 tentatives de conciliation de divorce, 5 preuves à futurs et 5 hypothèques légales.

Si l'on avait mis entre parenthèses les chiffres de 1973, on serait arrivé à la conclusion que toutes les affaires, en moyenne, ont augmenté dans une proportion très importante.

P. C.

La neige dans le Jura neuchâtelois

L'état de la neige dans le Jura neuchâtelois, communiqué par l'Office du tourisme, se présente de la façon suivante: à Tête-de-ran, on mesure 40 à 70 cm de neige dure, et 30 à 40 cm de neige dure également à La Vue-des-Alpes, dans ces deux stations, les pistes sont bonnes et les remontées fonctionnent.

On trouve de la neige dure (10 à 20 centimètres) à la Corbatière - la Roche-aux-Croc où les pistes sont bonnes mais les remontées ne fonctionnent que partiellement. Aux Bugnenets, les pistes sont praticables avec 10 à 70 cm de neige dure, les remontées fonctionnent. Au Pâquier, et au Crêt-du-Puy, les pistes sont défavorables, avec 5 à 20 cm de neige dure. A Buttes-La Robella, les pistes sont praticables, on mesure 15 à 30 cm de neige dure mais les remontées ne fonctionnent que partiellement. A La Chaix-de-Fonds - Chapeau Râblé, et au Locle - Sommartel, avec respectivement de 0 à 20 cm et de 0 à 10 cm de neige dure, les pistes sont défavorables. On trouve les pistes balisées pour ski à randonnée à La Vue-des-Alpes - Tête-de-ran, la Corbatière, La Sagne, La Chaix-de-Fonds-Pouillierel.

Etat civil des Ponts-de-Martel (décembre)

Naissance: 29. (à La Chaix-de-Fonds) Fragnière Edith Hélène, fille de Marcel Félix, agriculteur, et de Hélène, née Fuhrer, domicilié à Brot-Plamboz. Décès: 22. (au Locle) Moser Robert, retraité, né le 29 novembre 1904, époux de Jeanne Lucie, née Erb.

CARNET DU JOUR

La Chaix-de-Fonds

CINEMAS
Corso: 20 h 30, La Moutarde me monte au nez, (16 ans).
Corso: 20 h 30, Borsalino and Co, (18 ans); 23 h 15, Serre-moi contre toi, j'ai besoin de caresses, (20 ans).
Plaza: 20 h 30, Les Durs (16 ans, prolongations).
Scala: 21 h, Pêché véniel (18 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or: 21 h à 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine: 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: rétrospective Hubert Queloz.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.

Galérie du Club 44: peintures et dessins de Michel Valdrac.
Musée des beaux-arts: le peintre Fritz Winter.

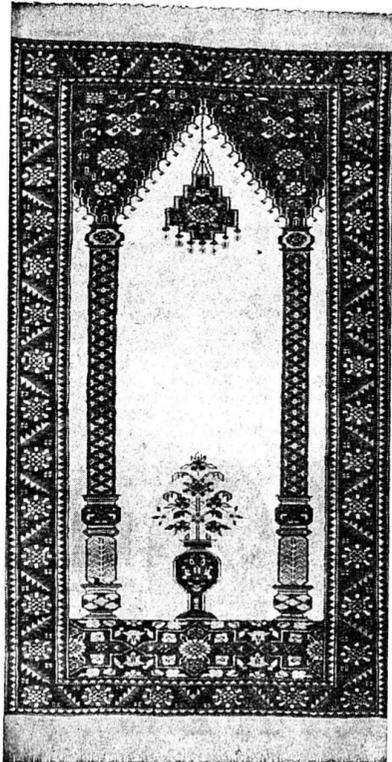
Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Guye, 13 bis, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.

Le Locle

CINEMAS
Casino: 20 h 30: «Une raison pour vivre, une raison pour mourir» (16 ans).
Lux: 20 h 30, «Un cave» (16 ans); 23 h 15, «Black-Love» (20 ans).
Pharmacie de service: Philippin.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfraht
Rédacteur en chef: Jean Hostettler



Grande vente de tapis... véritables trésors de l'Orient

Migros vous offre, à nouveau, de véritables tapis d'Orient, noués main, provenant des différentes régions des pays des Mille et une nuits.

Chacun de ces tapis est un chef-d'œuvre d'art artisanal et, par l'originalité de son dessin, l'harmonie de ses couleurs, une pièce unique. Parmi notre grand choix de: Beloutch, Hamadan, Afghan, Paki-Bochara, Schiraz, Ghom, Karadja, etc., vous trouverez certainement le tapis dont vous rêviez, à un prix abordable, un prix MIGROS.

MARCHE MIGROS

av. des Portes-Rouges

Vente autorisée par le département de police du 15 janvier au 4 février 1975

SOLDÉS!

C'EST LA RUÉE VERS "TORRE,"

Rabais exceptionnels !!!

CHOIX EXTRAORDINAIRE DE:

- Cuisinières à gaz naturel
- Cuisinières électriques
- Machines à laver le linge
- Lave-vaisselle
- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Aspirateurs
- Appareils ménagers, etc...



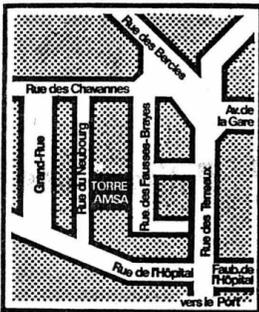
DES APPAREILS NEUFS...

- Télévisions couleur
- Télévisions noir-blanc
- Haute-fidélité
- Enregistreurs
- Electrophones
- Transistors
- Appareils photo-ciné
- Disques et cassettes, etc...

AVEC GARANTIE ET...

Pendant les soldes, vous bénéficiez aussi de nombreux avantages :

- * Service après-vente assuré par nos spécialistes.
- * Prise de commande déjà contre versement d'un acompte.
- * Grandes facilités de paiement sur simple demande.
- * Nos prix s'entendent départ magasin.
- * Modeste participation aux frais de livraison.
- * Nos appareils soldés sont neufs et garantis, et proviennent de nos expositions et surplus de stock avec parfois de petites griffures dues au transport.



...SERVICE APRÈS-VENTE!

Ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30. Fermé le lundi matin
Le samedi, ouvert sans interruption de 8 h à 17 h

TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise

NEUCHÂTEL : 5, RUE DES FAUSSES-BRAYES (à côté des Terreaux)
derrière les Caves du Palais — Téléphone (038) 25 76 44

A GENÈVE : TORRE-ARTS MÉNAGERS S.A. - AMSA - 3, rue de Rive et 5, rue Rousseau
A LAUSANNE : AUX ARTS MÉNAGERS S.A., Torre-Amsa - 11, Petit-Chêne et 7, rue Haldimand

Prix MIGROS

Profitez-en!



mio lectric
**Perceuse-
frappeuse
à 2 vitesses**

400 watts, mandrin 10 mm, 1200/2300 t/min. à vide,
commutation mécanique de la vitesse, entièrement
isolée, approuvée par l'ASE.

180.-
au lieu de 210.-

Dans les magasins Do it yourself

MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

 121^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Qui est le nouveau directeur du RVT et des chemins de fer privés du canton?

De notre correspondant : Comme nous avons eu l'occasion de l'annoncer avant Noël, une commission, présidée par M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat et chef du département des travaux publics, comprenant deux représentants de chacune des entreprises de transports, affiliée à la communauté d'exploitation, soit le R.V.T., les C.M.N., le T.C. de La Chaux-de-Fonds et le V.R. Le choix de la commission, qui a reçu 24 postulations, s'est porté sur M. Jean-Michel von Kaenel, actuellement domicilié à Resaudens (VD), en remplacement de M. Robert Daum, démissionnaire.

LE NOUVEAU DIRECTEUR

M. Jean-Michel von Kaenel est né, en 1948, à Bienne. Il est marié et père d'un fils de sept mois. Il a suivi l'école primaire et l'école secondaire de Tavannes, puis le progymnase et le gymnase scientifique de Bienne où, en 1967, il obtint la maturité cantonale. Puis il fréquenta l'École polytechnique fédérale de Lausanne où, en janvier 1972, lui fut décerné le diplôme d'ingénieur EPFL en génie civil.

M. Jean-Michel von Kaenel a réalisé un travail de diplôme en technique des transports, il fut assistant à l'Institut des transports de l'EPFL, où il a, notamment, pris part aux études de nouveaux systèmes de transports urbains collectifs. Actuellement, M. von Kaenel est assistant à la direction de l'aérodrome de Payerne où il s'occupe, principalement, de l'organisation générale de l'entreprise et de la planification. Les chemins de fer privés du canton ont donc appelé à leur tête un nouveau

directeur, ayant une solide formation technique et pratique. Il entrera en fonctions, le 1^{er} mars prochain. Pour lui, le chemin de fer n'est pas un secteur inconnu, son père étant directeur des chemins de fer du Jura.

SIXIEME DIRECTEUR

Depuis 1883, date de sa mise en service, M. von Kaenel, sera le sixième à occuper ce poste. Pendant les deux premières années d'existence de l'entreprise de transports du vallois, les affaires étaient gérées par le conseil d'administration, composé, alors, d'Edouard Petitpierre, président; Julien Walther, vice-président; Henri-Louis Vaucher, secrétaire; Louis Weibel, caissier, et Georges-Guillaume, représentant de l'Etat. Puis la compagnie Suisse-occidentale - Simplon reprit l'exploitation. Celle-ci passa sous la férule du Jura - Simplon et enfin des CFF jusqu'à la fin de l'année 1912.

L'assemblée des actionnaires ayant décidé de reprendre l'exploitation à son compte, M. Charles Oeschger fut le premier directeur, qui eut à reconstituer la structure du personnel, les CFF en partant, ayant repris tous leurs agents. M. Oeschger parvint à surmonter les difficultés de la Première Guerre mondiale et quitta son poste en 1919, date à laquelle il fut remplacé par M. Lucien Piétrra. La compagnie passa alors par une période... noire non seulement, à cause du charbon. Décédé subitement 20 ans après avoir été directeur, M. Piétrra ne fut pas remplacé immédiatement, et feu Georges Borel-Mauler fut directeur intérimaire. Puis en accord avec l'Etat, fut engagé M. Maurice Baer, actuellement chef de service à l'Office fédéral des transports, à Bern. Ce fut l'homme de l'électrification, à vec les derniers qui lui avaient été chichement comptés. A. M. Baer succéda M. André Besson, actuellement à Nyon. On réalisa, alors, la communauté d'exploitation et après M. Besson vint M. Daum, dont nous avons déjà dit le mérite d'avoir modernisé la ligne régionale et d'avoir donné une image du RVT différente de celle de ce fameux tortillard cher à Marcel Proust. M. Daum quittera, officiellement, son

poste sous peu. Il sera fêté par les quatre entreprises en une séance commune des conseils d'administration, puis M. von Kaenel prendra la relève. G.D.



Jean-Michel Kaenel : le nouveau directeur des chemins de fer privés neuchâtelois.

NOIRAIGUE

En mémoire du Schweitzer

(sp) Mardi soir, à eu lieu, à Noiraigue, la première réunion paroissiale de l'Eglise réformée de Noiraigue. Ce fut l'occasion pour le pasteur intérimaire, M. Roger Duruphy, de faire revivre la figure du Dr Schweitzer, théologien, médecin, missionnaire, organisateur et fondateur du célèbre hôpital de Lambaréné. L'intérêt de cette causerie était d'autant plus captivant que le pasteur Duruphy avait eu le privilège de faire la connaissance du Dr Schweitzer et qu'il parlait de cet homme remarquable en connaissance de cause.

FLEURIER

Déjà des pâquerettes!

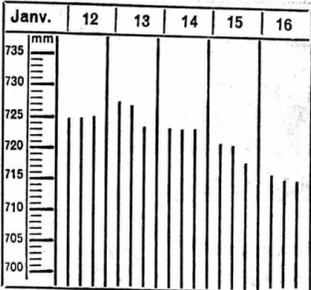
(c) La clémence du temps, en cette première quinzaine de janvier, permet à certains bourgeois d'éclorer. On a même vu, par endroit, des pâquerettes en fleur...

CARNET DU JOUR

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30 « L'homme au pistolet d'or » (16 ans); 23 h 15, « Raffinement érotique pour couples avertis » (20 ans).
Môtiers, château: fermé jusqu'au 31 janvier.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Fleurier, patinoire: ouverte.
Fleurier, le Rancho-bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvét: téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Fleurier, infirmière-visiteuse: téléphone 61 38 48.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
F.A.N. bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 16 janvier 1975. — Température: Moyenne 2,4; min. 0,8; max. 3,9. Baromètre: Moyenne: 715,4. Vent dominant: Direction: est, nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: couvert.



Niveau du lac le 16 janvier 1975: 429,03

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, Grisons: très nuageux et quelques précipitations, surtout dans l'ouest et le nord. Neige au-dessus de 1000 à 1500 m. L'après-midi, éclaircies à partir de l'ouest. Température en plaine comprise entre 3 et 8 degrés. En montagne vents tournant progressivement à l'ouest et faiblissant.

Sud des Alpes: en général très nuageux. Encore quelques précipitations temporaires. Neige au-dessus de 600-1000 m. Température en plaine 1 à 5 degrés. Vents du sud faiblissant.

Evolution pour samedi et dimanche: Nord des Alpes en partie ensoleillé samedi sous l'influence du foehn. Dimanche, augmentation de la nébulosité et précipitations régionales, surtout dans l'ouest.

Sud des Alpes: samedi augmentation de la nébulosité, ensuite nouvelles précipitations.

Agriculteur tué par son tracteur dans la forêt de Belleroche

La forêt de Belleroche, au-dessus de Travers, a été le théâtre, hier, vers 11 h, d'un terrible accident. Au volant d'un tracteur, M. Benjamin Otz, 49 ans, domicilié aux Crosz-sur-Travers, entreprenait un débardage,

lorsque soudain, en remontant la forêt à vide, son véhicule patina, recula et se retourna fond sur fond. Grièvement blessé, M. Otz a été transporté à l'hôpital de Couvét, où on ne put que constater son décès.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Au tribunal de police de Neuchâtel L'ivresse, évidemment!

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui remplissait les fonctions de greffier.

Le 5 octobre, jour de la Fête des vendanges, E.C., de Marin, avait circulé au volant de sa voiture alors qu'il était pris de boisson et avait perdu la maîtrise de son véhicule, lequel possédait des freins défectueux. Le prévenu, qui n'avait encore jamais comparu devant un tribunal, reconnut tous les faits qu'on lui reprochait et fut condamné à 600 fr. d'amende et 200 fr. de frais.

Peu après s'être mis au volant de sa voiture, R.B., de Neuchâtel, perdit la maîtrise de son véhicule et endommagea des signaux qui jalonnaient une fouille. R.B. avait passé la soirée dans un café avec des amis et il se rendit compte qu'il était pris de boisson; se souvenant d'une précédente condamnation pour ivresse au volant, le prévenu jugea plus sage de prendre la fuite et de rentrer chez lui sans avertir la police de ce qui s'était passé. Malheureusement pour lui, lorsqu'il arriva à son domicile, il apprit que la gendarmerie y avait déjà passé, de telle sorte que, se sentant découvert, il ne lui resta plus qu'à se rendre de lui-même au poste, où un taux d'alcoolémie de 1,8 % fut constaté.

Coupable d'ivresse au volant en récidive, de perte de maîtrise et d'observation de ses devoirs en cas d'accident, Roger Burri a été condamné à 12 jours d'emprisonnement sans sursis, à 300 fr. d'amende et à la publication du jugement à ses frais.

G.B., de Colombier, avait conduit un camion lourd dont le chargement excédait de plus de deux tonnes le maximum autorisé. Malgré toutes les excuses avancées par le prévenu, le tribunal a condamné G.B. à 300 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

CHAUSSEE MOUILLEE

Tandis qu'il amorçait un virage à gauche rue de l'Evole, A.B., de Neuchâtel, vit surgir en face de lui une camionnette qui dépassait un véhicule arrêté au bord de la route. La largeur de la chaussée ne permettant pas un croisement dans de telles conditions, les deux conducteurs freinèrent violemment. La voiture de A.B. dérapa sur la chaussée mouillée et termina sa course dans un mur bordant la route. La procédure ayant été établie que le prévenu n'avait commis aucune faute, A.B. a été libéré et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

La même mésaventure était arrivée à B.H., rue de l'Orée cette fois: en un endroit où tout croisement était impossible, la prévenue avait préféré endommager sa voiture contre un mur plutôt que d'entrer en collision frontale avec un véhicule qui, lui, avait forcé le passage. Pour les mêmes raisons que dans la cause précédente, B.H. a été libérée et les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

Quant à F.M., il a été libéré de la prévention d'infraction à la LCR, et les frais de la cause ont été laissés à la charge de l'Etat.

C. T.

Du côté de la campagne

Petits échos de chez nous et d'ailleurs

● L'an dernier, le Maroc, premier exportateur mondial de phosphate, a majoré de 350 % le prix de cette matière première indispensable à l'agriculture. De ce fait, tout comme les pays producteurs de pétrole, il s'est acquis une position financière beaucoup plus solide. A tel point qu'il vient de faire des propositions de crédit aux pays dont la balance commerciale s'est détériorée. Il semblerait que le Maroc, qui applique une augmentation de 50 % le 1^{er} juillet dernier encore, envisagerait une nouvelle augmentation. Troisième producteur mondial de phosphate, avec 20 millions de tonnes, le Maroc intervient pour 37 % des exportations mondiales. On estime que ses réserves connues couvrent les besoins pour 2000 ans.

● Selon les estimations provisoires du rendement brut épuré de la production agricole suisse, la production végétale aurait subi une diminution de 5,4 %, étant donné que les récoltes de maïs et de fruits ont été relativement faibles. En revanche, les prix étant relativement plus élevés pour le lait et pour les porcs et le nombre d'abattage de gros bétail ayant augmenté, le rendement brut épuré de la production animale devrait être accru de dix pour cent. Le rendement brut épuré total

passerait de 5,9 milliards de francs en 1973 à 6,3 milliards de francs en 1974 (résultat provisoire).

● En 1967 les vaches ont produit en Suisse 26.790 millions de quintaux de lait commercial. Au cours des années suivantes, la production a été la suivante: en 1968, 26.520; en 1969, 25.590; en 1970, 25.190; en 1971, 25.550; en 1972, 27.050; en 1973, 27.000; en 1974, 28.000. Au vu de ces chiffres, on ne peut pas dire qu'il y ait surproduction laitière.

● On envisage, en Bretagne, la culture d'une algue géante pouvant être destinée à diverses industries: agricoles, préparation de crème glacée, impression de textiles, etc. Jusqu'ici ces industries exploitent surtout des algues moins volumineuses que l'algue géante dont la culture est envisagée.

● Les abattages de gros bétail ont augmenté en octobre en Suisse, comparativement au mois correspondant de 1973. L'accroissement des abattages a été de 32 % pour les vaches et pour les taureaux de 8 %. Au cours des dix premiers mois de 1974, on a abattu 57.385 têtes de gros bétail de plus qu'à la même période de 1973.

J. de la H.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Jeanne Otz-Borel, à Travers; Monsieur et Madame Hermann Otz-Bissat, à Travers, et leurs enfants; Madame Evelyn Otz, à Lausanne; Madame et Monsieur Hermann Walther-Otz, à Fleurier, et leurs enfants; Mademoiselle Geneviève Otz, à Travers, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Benjamin OTZ

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui lors d'un grave accident, dans sa 49^{me} année.

Travers, le 16 janvier 1975.

Je suis, Seigneur, comme un voyageur devant toi.

Psaumes 39 : 13.

L'ensevelissement aura lieu à Travers, le samedi 18 janvier 1975.

Culte au temple, à 14 h 45.

Le corps repose à l'hôpital de Couvét. Domicile de la famille: rue des Deux-Fontaines, Travers.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part cet avis en tenant lieu

Monsieur Eugène Reymond; Madame Marcel Burnet et ses enfants; Monsieur et Madame Gérard Morand et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean-François Reymond, tous les parents, amis et alliés de Suisse et de France, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Eugène REYMOND

née Cécile WEHREN

enlevée à l'affection des siens le 12 janvier 1975, dans sa 71^{me} année, à son domicile « Pension Sylvain ».

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 14 janvier, au temple de Chamonix Mont-Blanc.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société d'apiculture du Val-de-Travers, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Paul GRABER

membre de la société pendant de nombreuses années.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Ernest SCHÄRER

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs messages et leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fleurier, janvier 1975.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE
DE POMPES FUNEBRES

COUVET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

AVIS DIVERS

ACHETEZ VOTRE LAVE-VAISSELLE ADORA-10



chez les spécialistes en
AGENCEMENTS
de cuisines rustiques ou modernes

DROZ + PERRIN agencements

2108 Couvét - Tél. (038) 63 13 59

NOUVEAUTÉ

Le système d'aération le plus silencieux (propre fabrication)

Confiez-nous la réalisation de vos projets, nous trouverons la solution individuelle

BON POUR UNE ENTREE EN engagement

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

Chronique du Val-de-Ruz

Billet du Val-de-Ruz

Faits et méfaits du feu

Tous les jours, dans les journaux, on peut lire quelque méfait du feu. En lisant les tragédies qui peuvent coûter la vie à des adultes ou à des enfants, il est sage de mettre une fois de plus le public en garde contre le fléau du feu. Méfiance et prévoyance sont mères de sûreté. Mais la prévention ne paraît pas toujours bien comprise puisqu'une quantité appréciable d'incendies découlent, chaque année, d'une insouciance manifeste: imprudence de fumeurs et d'enfants, aliments ou huiles abandonnés sur une cuisinière, ustensiles chauffants, oubliés en pleine marche, linge ou effets posés près d'une source de chaleur, fuite de gaz, ou recherche d'une fuite à l'aide d'une flamme, défectuosité dans l'installation électrique. Les hommes craignent pourtant le feu depuis toujours et se sont organisés pour le combattre rapidement et

efficacement. C'est pourquoi, fort heureusement, il faut beaucoup moins de pertes de vie humaine que jadis. Toutes les personnes, victimes d'un début d'incendie, doivent penser qu'il vaut mieux s'en remettre aux pompiers puisque ceux-ci éteignent neuf incendies sur dix. Rappelons à ce propos que l'alerte doit être donnée par téléphone au No 118. Du reste, les enquêteurs sont formels, neuf fois sur dix le feu ne se serait pas transformé en incendie si les victimes avaient agi avec clairvoyance et sang-froid dès le début. Autrement dit, les pompiers doivent être appelés rapidement, mais que cela ne nous empêche pas de tenter de maîtriser le feu!

PAS LE BOIS, LES GAZ

Pour cela, il faut déjà connaître un principe: ce n'est pas le bois qui brûle, mais les gaz dégagés par le bois chauffé au-delà d'une certaine limite. Par conséquent, si une flamme ou une étincelle « n'allume » pas ces gaz, le bois se consumera sans feu et la source de chaleur nécessaire à cette combustion s'arrêtera d'elle-même. La première précaution élémentaire à prendre est de se procurer un extincteur; il y en a de toutes les grandeurs sur le marché. Si vous ne possédez pas d'extincteur, n'ouvrez pas les portes ni les fenêtres; il ne faut, en effet, pas de courants d'air lorsqu'il y a un début d'incendie. Ne transportez pas les liquides enflammés (huiles de friture) mais étouffez-les en les recouvrant d'une toile mouillée, d'un tapis, d'un coussin. Fermez le gaz et l'électricité. Ne versez jamais d'eau sur l'essence, le pétrole, les corps gras. Si le feu a tendance à se propager, dégagez les alentours en sacrifiant tentures, meubles. En attendant l'arrivée des pompiers, ces quelques précautions permettront sans doute de « freiner » l'incendie.

Rappelons encore qu'il est criminel de rechercher une fuite de gaz à l'aide d'une flamme. Employez de l'eau savonneuse que vous étendez autour du tuyau; les bulles de gaz révéleront l'endroit de la fuite. Enfin, parents, ne laissez pas vos petits enfants (ceux qui sont capables de se déplacer) seuls dans la maison. Pour le moins, veillez à écarter de leurs mains les allumettes ou le briquet de la cuisinière à gaz! Il y a de nombreux feux de cheminée chaque année. Il ne faut absolument pas employer des moyens ou des produits empiriques pour combattre tel feu. En attendant l'action des pompiers, on peut agir d'une façon intelligente. Ne manquez pas, à ce propos, d'interroger votre ramoneur lors de son prochain passage.

L'Observateur

DOMBRESSON

La vie villageoise

Une distribution quotidienne de pommes aux écoliers du village vient de commencer au collège. En outre, il s'est construit, au village, l'année dernière, 24 logements, soit 5 de 2 chambres, 12 de trois chambres et 4 de 7 chambres. Au 31 décembre 1974 on dénombrait, sur le territoire communal, 429 logements, soit 24 de plus qu'au 31 décembre 1973.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines.
Permanence médicale: Votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 h à 2 h.

NOS SOLDES

à des prix exceptionnels

Rabais jusqu'à Fr. 800.-

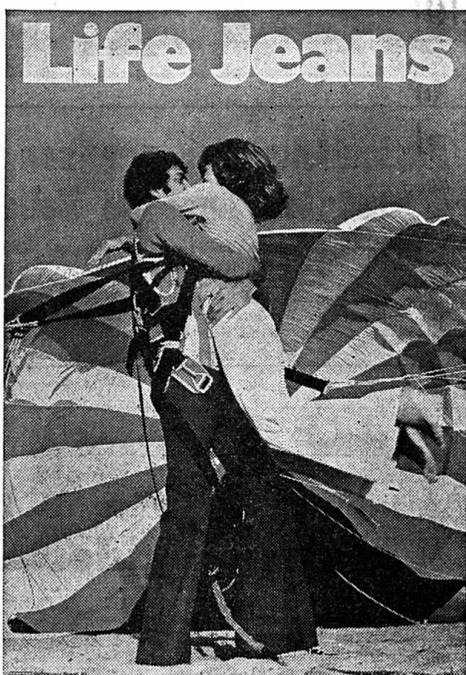
- Lave-vaisselle dès Fr. **890.-**
- Lave-linge dès Fr. **590.-**
- Cuisinières dès Fr. **298.-**
- Congélateurs dès Fr. **598.-**
- Frigos dès Fr. **298.-**

**MEUBLES DE CUISINE
FOURS et CUISINIÈRES**
à encastrer
à des prix très bas

Livraison GRATUITE dans la région

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL 25 69 21
Vente autorisée jusqu'au 4 février



Shopping-boutique
Rue de Flandres 2 - Place Pury
Neuchâtel

ANATOL-YASTIC 95 x 50	135.-	Soldé	98.-
NIRIS 190 x 135	490.-	Soldé	290.-
CHINOIS 200 x 300	1090.-	Soldé	690.-
MACÉDONIEN 200 x 300	1480.-	Soldé	1190.-

E. GANS - RUEDIN TAPIS
GRAND-RUE 2

Halle de gymnastique de Salavaux

Samedi 18 janvier à 20 h précises.

GRAND LOTO

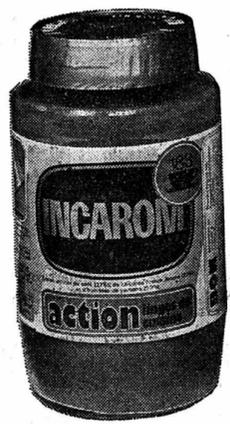
30 jambons
Magnifiques quines
Abonnements à 10 francs
Se recommande : Chœur-mixte Vully-Bellerive.

Propriétaires de jardin

Le moment de tailler vos arbres est venu. Faites exécuter ces travaux par le spécialiste
PÉPINIÈRES SCHMOCKER
Paysagiste
2024 Saint-Aubin.
Tél. 55 28 48.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

DENNER toujours plus avantageuse



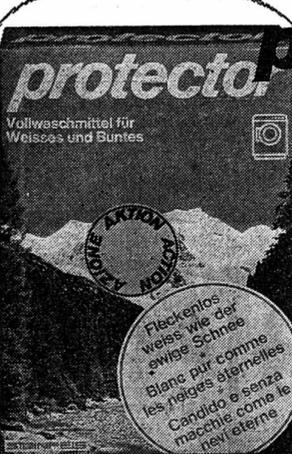
INCAROM
café soluble

38% meilleur marché
550g prix de vente 11.35
maintenant seulement **6.95**
(100g = 1.28)



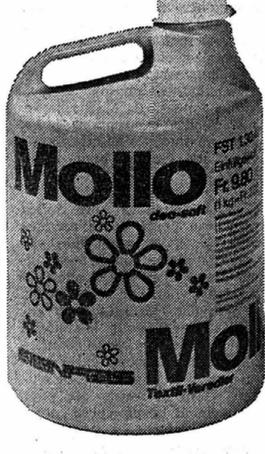
8x4 SPRAY DEODORANT

2 sortes
- Intensiv Deo - «fraîcheur âpre»
- Antitranspirant - «special»
200g prix de vente 7.20
45% meilleur marché
maintenant seulement **3.95**



protector
lessive complète pour le linge blanc et de couleur

5450g
maintenant seulement **16.90**
(1kg = 3.10)



Mollo deo-soft
revitalisant textile

5000g prix de vente 9.80
31% meilleur marché
maintenant seulement **6.75**



Frolic
paquet économique plaît bien aux chiens

34% meilleur marché
1500g prix de vente 8.50
maintenant seulement **5.60**
(1000g = 3.73)



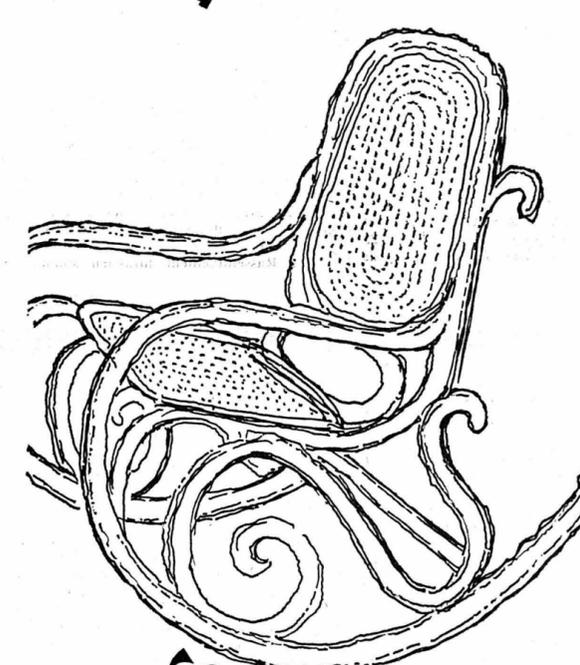
whiskas
viande de lapin

425g prix de vente 2.25
33% meilleur marché
maintenant seulement **1.50**
(100g = 0.35)

SUPER-DISCOUNT DENNER prochaine **VISION DENNER** 22 janvier 1975
dans les flashes publicitaires après le téléjournal de 19.40 heures

- Genève
- 35, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
- 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
- 81, rue de Lyon (Charmilles)
- Carouge
15, avenue Praille
- Lausanne
- 4, chemin d'Entre-Bols (Bellevaux)
- 143, avenue de Cour (Le Repossat)
- 59, rue de Genève (Sébellon)
- Corsier s/Vevey
42, avenue Reller
- Sion
7, rue des Cèdres
- Monthey
29, avenue de la Gare
- Martigny
51, route de Fully
- Fribourg
55, Pérolles
- Yverdon
8, rue des Remparts
- Payerne
12/14, rue de Lausanne
- Bienne
- 44, rue de la Gare
- 49, rue du Moulin
- place de la Croix (rue Alfred-Aebi) (avec produits frais)
- Moutier
2, rue du Moulin

PENDANT
LES VENTES SPÉCIALES
autorisées du 15 janvier au 4 février 1975



LUSTRIERIE ET
MEUBLES
avec
RABAIS de 10-50%
meubles **perrenoud** sa
NEUCHÂTEL 1, rue de la Treille
GENÈVE 20, rue du Marché
LAUSANNE angle Petit-Chêne -
Place de la Gare

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le petit commerce biennois en péril : le Conseil municipal fera son possible

De notre correspondant : La disparition de plusieurs petits magasins d'alimentation de quartiers (Vigneules, rue des Alpes, Beaumont) avait causé de l'inquiétude parmi la population biennoise...

Cycliste blessé

Deux cyclistes se sont heurtés peu après midi rue du Châtelet et l'un d'eux a été légèrement blessé à un bras. Dégâts : 50 francs.

VAUD

CHEVROUX

Deniers devoirs

(c) Une nombreuse assistance a rendu hier les derniers devoirs à M. Henri Cuany-Rod, décédé à l'âge de 88 ans. Le chœur d'hommes de Grandcour, sous la direction de M. Charles Mayor, s'est associé à cette cérémonie en chantant le chant d'un adeu.

Homme intègre, le défunt était très connu par ses nombreuses activités. Ayant dirigé durant de nombreuses années le chœur d'hommes de Chevroux, il composait, à ses moments perdus, de magnifiques chœurs que chacun aimait chanter en sa compagnie. Il fut membre fondateur de la Société de musique de Grandcour. Peintre de talent, il exposa à la galerie Véandre à Payerne. Ses préférences allaient à la nature et au lac qu'il aimait tant. Il fut employé pendant de nombreuses années au registre foncier de Payerne. Au cours de sa carrière, le défunt exerça les fonctions de bourcier communal et de préposé à l'office du travail.

PAYERNE

La foire de janvier

(c) C'est par un temps assez agréable que s'est déroulée la foire de janvier, hier à Payerne. Cette première foire de l'année a été meilleure qu'on ne pensait et les marchands forains, peu nombreux, ont fait quelques affaires. En revanche, le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était plutôt restreint. Il n'en a pas moins reçu ses acheteurs habitués. Les œufs du pays se vendaient de 4 fr. 20 à 4 fr. 50 la douzaine.

Il n'y avait aucune tête de gros bétail sur le champ de foire. En revanche, place de la Concorde, le marché au petit bétail était plus abondant que prévu, aucune foire n'ayant eu lieu ailleurs les jours précédents, ce qui a favorisé celle de Payerne. On a dénombré 311 porcs, dont les prix sont restés assez semblables à ceux de la foire précédente. Les jeunes sujets de neuf à dix semaines valaient de 115 à 125 francs la pièce. Les jeunes porcs de trois mois coûtaient de 120 à 140 fr. la pièce, et ceux de quatre mois, de 145 à 160 francs. Le porc gras était coté de 4 fr. à 4 fr. 50 le kg, poids vif, suivant la qualité.

Quinze interventions des pompiers en 1974

(c) En 1974, les pompiers de Payerne sont intervenus à quinze reprises, dont huit fois dans le rayon d'intervention et neuf fois dans des cas de pollution.

Commission culturelle

(c) En 1974, la commission culturelle de Payerne a accordé pour près de 3000 fr. de subventions, permettant l'organisation de concerts et de représentations théâtrales de valeur. Elle prépare, en ce moment, le spectacle original, consacré à la reine Berthe, qui sera donné, en l'église abbatiale, en septembre 1976 et dont les auteurs sont le pasteur Roger Barlier, pour le texte, et l'abbé Pierre Kaelin pour la musique.

YVERDON

Découverte historique près du château

Les Services industriels d'Yverdon, qui font actuellement des fouilles à proximité du château pour y placer un câble souterrain, ont découvert la fondation d'un rempart de 2 m 40 de largeur, fait de moellons de calcaire d'un volume imposant. M. G. Kasser, spécialiste en la matière, s'est rendu sur place et la commune a fait le nécessaire pour que ces vestiges puissent être définitivement délimités afin de compléter les données que l'on a déjà sur le château, construit en 1260.

Tentative de cambriolage

Dans la nuit de mardi à mercredi, un ou des voleurs se sont introduits dans une entreprise d'Yverdon par une fenêtre dont ils avaient brisé la vitre. Ils se sont attaqués au coffre-fort qui pesait quelque 300 kg, mais qui n'a pas cédé. Le propriétaire, qui demeure vis-à-vis, n'a rien entendu. Finalement, les cambrioleurs ont quitté les lieux sans rien emporter.

BALLAIGUES

Carnet de deuil

(c) M. Edouard Leresche est décédé à l'âge de 73 ans à Ballaigues. Il faisait partie de nombreuses sociétés locales et fut conseiller municipal durant plusieurs législatures.

ORBE

Nominations

(c) M. Samuel Matile a été nommé gardien aux Etablissements de la plaine de l'Orbe qui ont enregistré la démission de M. Louis Reymond, garde de triage forestier à Vaulion. Mlles Francoises Pinard, aide de bureau à Orbe, et Francine May, employée de bureau à Yverdon, ont été nommées au département des finances à Lausanne.

Cette situation avait provoqué le dépôt d'une interpellation au Conseil de ville par Mme Martha Laur (rad). Celle-ci demandait au Conseil municipal s'il était disposé, d'entente avec les guildes des quartiers concernés et les représentants des détaillants, à chercher une solution qui mette un terme à la disparition des petits magasins et à leur suite fâcheuse pour certains groupes de la population. Selon Mme Laur, d'autres quartiers sont touchés depuis plus longtemps par ces disparitions graduelles. Dans les quartiers du Champ-du-Moulin, du Petit-Marais, à l'extrémité sud de la route de Brugg et au quartier du Tilleul, il n'y aurait plus aucune possibilité de s'approvisionner en produits alimentaires. L'affaire est sérieuse si l'on considère qu'au cours des cinq dernières années, sept boulangeries, quinze épiceries, trois boucheries et quatre laiteries ont fermé boutique, ces chiffres n'étant valables que pour les quartiers mentionnés précédemment. Au total, 29 petits commerces ont disparu.

REPONSE DE L'EXECUTIF

Dans sa réponse à l'interpellation, le Conseil municipal fait état de la difficulté d'intervenir d'une façon ou d'une autre dans le commerce privé. Il reconnaît que le développement des magasins à grande surface s'est certainement fait au détriment des petits magasins, mais souligne que jusqu'à présent, le système économique reste basé sur l'offre et la demande et la libre concurrence.

Selon l'Association suisse des détaillants en alimentation, un chiffre d'affaires de 250.000 fr. par an, soit un encaissement quotidien de 1000 fr. sur 250 jours ouvrables, peut assurer un gain suffisant au commerçant. En ce qui concerne les petits magasins de quartier, ce montant ne peut être respecté, la clientèle préférant se rendre dans une « grande surface » pour ses gros achats et n'achetant plus à l'épicerie du coin que les quelques produits oubliés lors des courses.

SUR LE PLAN SUISSE AUSSI

Ces difficultés d'ailleurs se retrouvent sur le plan suisse et l'Association suisse des détaillants en alimentation, lors de son assemblée annuelle à Bienne, le printemps dernier, a adopté une résolution invitant les autorités fédérales à prendre des mesures qui s'imposent. Là aussi, le Conseil fédéral a dû constater les difficultés d'intervenir vu les lacunes constitutionnelles.

Au vu de cette situation, l'interpellatrice s'est bornée à prier le Conseil municipal d'intervenir lorsque, le cas échéant, il apprendra qu'un magasin de détail en produits alimentaires est menacé de disparaître dans un quartier périphérique de la ville et d'user de son influence afin de trouver une solution satisfaisante pour le propriétaire et la clientèle. L'exécutif offrira donc ses bons offices le cas échéant. M.E.

JURA

« Où serait la victoire? »

De notre correspondant :

La « Troisième force » (ou M.U.J.), dont la préoccupation première a toujours été l'unité du Jura, a diffusé hier un communiqué dans lequel elle explique que si le Jura volait en éclats, ce ne serait une victoire pour personne. « Lorsque l'on examine les différentes possibilités qui nous sont actuellement offertes, écrit le M.U.J., une hypothèse apparaît comme particulièrement inquiétante : l'éclatement de notre patrie jurassienne. Il n'est peut-être pas inutile de se souvenir des thèmes traités sur la plupart des affiches de propagande relatives au plébiscite du 23 juin. Les perspectives d'éclatement apparaissent comme une menace de nature à faire réfléchir les Jurassiens. « Pas ça ! », lisait-on sur une affiche montrant un Jura déchiré en plusieurs lambeaux... »

Et si, malheureusement, nous devions assister à « ça » ? En envisageant cette douloureuse possibilité, il n'est peut-être pas inutile de la mettre en parallèle avec les objectifs des différents groupements intéressés par la question jurassienne.

Le Rassemblement jurassien souhaitait la création d'un canton du Jura

avec les districts francophones. Si « ça » se produisait, ce serait un Jura de trois districts et l'échec de l'objectif initial... Le M.U.J. souhaitait, quant à lui, un large statut d'autonomie et le maintien des sept districts dans le cadre du canton de Berne. L'écartèlement du Jura serait également la déception totale pour la Troisième force.

Pour « Force démocratique », l'objectif était de maintenir le statu quo des sept districts dans le cadre du canton de Berne. Est-ce que le mouvement antiséparatiste pourrait paivoiser devant le carnage qu'il avait lui-même dénoncé ? La distribution géographique des forces au lendemain du 23 juin et la volonté exprimée par les uns et les autres de maintenir l'unité jurassienne devaient déboucher sur le dialogue. On connaît malheureusement le sort qui a été fait à tous ceux qui ont osé parler ce langage...

Vraiment, si l'écartèlement devait se produire, envers et contre tous, qui aurait l'indécence de parler de victoire ?

Ce communiqué est signé par le « Mouvement pour l'unité du Jura » et par le « Comité d'information du Jura-Sud ».

Le nouveau président du tribunal de Porrentruy sera élu le 16 mars

Le décès subit, le jour de l'an, du président de tribunal de Porrentruy, M. Hubert Piquerez, doit provoquer une élection dans le district ajoulot. La chancellerie cantonale, interrogée hier, indique que le Conseil d'Etat a fixé cette élection au 16 mars, avec dépôt des candidatures au 16 février. Si, en Ajoie, la succession du président Hubert Piquerez alimente les conversations, aucun juriste n'a encore manifesté actuellement la ferme intention de briguer ce poste.

« Jura-Sud autonome » le 23 chez M. Furgler

La délégation du Conseil fédéral aux affaires jurassiennes, que préside le conseiller fédéral Kurt Furgler, recevra, jeudi matin 23 janvier, une délégation de « Jura-Sud autonome », organisation qui milite en faveur de la création d'un demi-canton du Jura-Sud.

PORRENTRUY

Diminution de la population

(c) La ville de Porrentruy, qui avait 7728 habitants au début de janvier 1974, n'en a plus aujourd'hui que 7675, soit 53 de moins. Phénomène inverse de Delémont : à Porrentruy ce sont les étrangers qui ont diminué (-74), alors que la population suisse a en réalité augmenté de 21 unités.

COURRENDLIN

Conductrice blessée

(c) Vers 12 h 45, la voiture d'une habitante de Moutier qui circulait à Courrendlin a dérapé sur la chaussée glissante et s'est jetée contre l'angle d'une maison située sur la droite de la route. Les dégâts sont estimés à 2000 fr. et la conductrice a été légèrement blessée.

DELEMONT

Elections

au Conseil presbytéral

(c) Réunis lundi à Delémont, les prêtres du doyenné ont élu les quatre nouveaux membres du Conseil presbytéral. Ont été élus MM. Alfred Huser, curé de Courroux, Roger Richert, curé de Soulece, Claude Nicoulin, vicaire à Bassecourt, et Pierre Girardin, vicaire à Delémont. Ce nouveau conseil a un mandat de trois ans.

Le tourisme à Bienne et dans le Jura : une communauté de travail pour mieux faire connaître la région ?

De notre correspondante : L'Office du tourisme biennois a convoqué hier au Palais des congrès les directeurs des offices régionaux, notamment ceux de Saint-Imier, Nidau, Lyss, Evilard, Douanne, Aarberg, Buren et des Prés-d'Orvin. Le directeur de l'Office du tourisme, M. Heggli, ainsi que le préfet Hirschi, président de cet organisme, ont salué entre autres MM. Tromp, représentant la direction cantonale de l'Economie publique, Francis Erard et Henri Gorge, respectivement directeur et président de « Pro Jura » (office de tourisme de tout le territoire jurassien), du brigadier Otto Stalder, président de la Société de développement de La Neuveville et des chemins pédestres.

Encore un cambriolage !

Un nouveau cambriolage a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi au magasin « N.T.R. », réparations d'appareils de radio. Le ou les cambrioleurs ont fait main basse sur une somme de 3000 fr. après avoir forcé les portes et les meubles. Les dégâts matériels sont estimés à 1000 francs.

Feu vert pour le centre d'intervention de la police du lac

Deux arrêtés du Grand conseil ont été tacitement adoptés par le peuple bernois. Ainsi le canton est-il autorisé à faire l'acquisition d'actions du chemin de fer Berne-Loetschberg-Simplon (BLS) pour un montant de 6,6 millions de francs (valeur nominale) et à construire, à Petit-Douanne, un centre d'intervention pour la police du lac (crédit : 2,4 millions de francs). Le Conseil exécutif a pris acte qu'il n'a pas été fait usage du droit de référendum en matière financière dans le délai de trois mois commençant le 25 septembre et arrivant à expiration le 24 décembre 1974.

M. Hirschi exposa les intentions des Biennois, soit la création d'un organisme central capable d'orchestrer la publicité tant en Suisse qu'à l'étranger et d'entreprendre des campagnes pour faire connaître le plus largement possible la région. Il s'agit d'abord de dresser une liste des divers appartements, maisons ou chalets de vacances pouvant être loués aux touristes, demandes qui semblent être assez importantes. L'idée était aussi de faire profiter tout le monde des expériences déjà faites par des professionnels. Car, selon le préfet, s'il est relativement facile en période de haute conjoncture d'attirer le touriste, cela devient plus difficile, donc réservé aux seuls professionnels, en période de récession économique.

«... Il serait regrettable de passer à côté de cette manne financière intéressante pour toute la région que représentent les grandes migrations des touristes, conclut M. Hirschi.

UN EFFORT A FAIRE SUR LE PLAN REGIONAL

M. Heggli parla ensuite de la situation du tourisme en Suisse, plus particulièrement à Bienne. A l'entendre, on ne peut parler de crise du tourisme, mais de gros efforts sont à faire, à l'étranger surtout, si l'on veut obtenir de bons résultats. Bienne manque d'hôtels, de chambres et de maisons pouvant être louées à des familles de vacanciers. Il est donc nécessaire, selon M. Heggli, d'élargir à la région l'éventail des possibilités d'offres de location. D'ores et déjà, un premier pas a été fait dans cette direction. Sous peu devrait paraître un catalogue régional groupant les hôtels, bungalows, appartements, maisons de vacances et places de campings offerts aux touristes. Il a donc été demandé à tous les responsables de signaler ce qu'ils peuvent encore offrir.

Accident de travail à Perles

L'ambulance s'est rendu hier à Perles où s'est produit un accident de travail. Un chef de chantier a été blessé, notamment à la tête et au thorax, par une pièce de fer qui s'était détachée d'une grue. Il a été transporté à l'hôpital régional de Bienne.

Pour les représentants de Gléresse, d'Evilard et du Vallon de Saint-Imier, cette initiative, bien que louable, semble difficilement réalisable. En effet, dans ces régions, on penche plutôt pour la location à l'année et il y a peu d'autres locations disponibles. A ce propos, les représentants de Pro-Jura ont fait remarquer que leur association possédait depuis quelques années déjà un tel catalogue des logements ou maisons à louer. Par mesure d'économie, ils ont donc proposé à Bienne de profiter de leur propre publication. Cette proposition rencontra un intérêt moyen auprès des Biennois qui tiennent à éditer leur brochure.

COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL

A l'issue du débat, le préfet Hirschi soumit une proposition à l'assemblée qui l'accepta. Il y est notamment précisé « qu'une discussion générale a permis de cerner les différents problèmes qui préoccupent actuellement les sociétés de développement représentées. La nécessité d'intensifier la collaboration a été reconnue par tous les intéressés, notamment dans le domaine de la présentation de notre région touristique et dans celui de l'activité promotionnelle. La possibilité de former une communauté de travail, qui s'appliquera à mieux faire connaître notre région en déployant d'un renouveau une activité synchronisée, a été envisagée. Celle-ci se chargera notamment des secteurs de propagande suivants : textes rédactionnels, campagne d'annonces, élaboration d'une offre régionale, dépliant régional, étude du marché, voyages de prospection et promotion de vente (agences de voyages et entreprises de transports suisses et étrangères).

Les conséquences financières qui pourront en résulter pour chaque intéressé dépendent évidemment du programme d'activités projeté en commun. Cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion de travail, afin que chacun puisse entre-temps s'en référer à son comité ».

Demain, nos commentaires sur les débats

FRIBOURG

Réponse ferme du recteur du collège Saint-Michel à la pétition des élèves

De notre correspondant : Une pétition signée par 343 élèves du collège Saint-Michel (33 % des classes supérieures) demandait l'abolition du contrôle des absences par les professeurs et proviseurs et l'introduction de registres tenus par les élèves seuls. Ensuite était réclamé le droit de tenir des assemblées générales de tous les élèves (plus de 1000 pour les seules classes supérieures), pendant les heures de cours.

L'abbé André Bise, recteur, nous a fait tenir un exemplaire de la réponse écrite qu'il a donnée aux élèves. Il y reconnaît que tout n'est pas parfait au collège : « Ni l'organisation, ni les cours, ni leur contenu, ni le travail des collégiens ». Il admet que le système de contrôle des présences est perfectible. En revanche, il affirme que les suggestions des pétitionnaires ne sont pas de nature à apporter des améliorations. Enfin, le recteur dénonce « les provocations de ces jours derniers ».

Le recteur bise désapprouve la distribution, sans entente préalable, de tracts et listes de pétitions, de la part de quiconque. Il déplore que « le petit groupe qui vous pousse au désordre » ait organisé une assemblée « sauvage » pendant les cours, dans une salle du collège, et que les participants aient refusé de retourner en classe, comme l'ordre leur en avait été donné par le recteur. Des désordres semblables s'étant reproduits à deux reprises, les meneurs et les collégiens qui ont manqué la classe lors de deux dernières assemblées seront punis.

OUI, MAIS

« Il est bien clair que les collégiens ont besoin de se connaître mieux et d'échanger leurs idées. Ils ont aussi le droit de présenter, collectivement ou personnellement, leurs demandes, soit à leurs professeurs, soit à la direction du collège. Les comités de classe peuvent — et je le souhaite — s'organiser en

assemblée et venir s'entendre avec le Conseil rectoral pour prévoir les moments les plus favorables de se réunir. De plus, l'institution récente du conseil de classe a pour but, non de vous brimer, mais de vous donner une occasion supplémentaire de participer à la vie du collège. Enfin, en tout temps, vous pouvez obtenir une rencontre avec votre professeur de classe, votre proviseur ou le recteur : il suffit de le demander correctement », poursuit l'abbé Bise.

« L'assemblée générale de tous les élèves (si elle est réalisable !) n'est donc de loin pas le seul moyen de vous faire entendre. Elle n'en est sûrement pas le meilleur. Seuls quelques-uns s'y expriment et s'érigent aussitôt en comité et en commissions, c'est-à-dire qu'ils s'imposent abusivement comme les représentants de tous. Et les événements récents doivent vous ouvrir les yeux : voyez qui cherche à vous entraîner, réfléchissez aux slogans qu'on vous propose, avant de les suivre. Le but évident et de vous exciter sur de faux problèmes pour semer le trouble et la méfiance.

PROPOSITION IRRECEVABLE

« Si la pétition avait demandé qu'on étudie, même avec une participation des élèves, un système différent du contrôle des absences, elle aurait été plus intéressante. Telle qu'elle est faite, la demande de contrôle par les élèves seuls n'est pas acceptable. Ni les élèves, ni les professeurs ne sont libres à l'égard des cours prévus. Conformément aux exigences fédérales de la maturité, l'Etat de Fribourg organise au collège (et les citoyens fribourgeois le paient cher : 2500 fr. par année et par élève) des cours réguliers qui doivent être donnés et suivis. C'est ce qui fait que les notes de classe comptent pour moitié au baccalauréat.

«... Elèves, vous n'avez pas le droit de laisser de côté les cours des professeurs qui ne vous plaisent pas, com-

me les professeurs n'ont pas le droit de se débarrasser des élèves inintéressants ! Soyez réalistes et sachez accepter une discipline nécessaire... »

Enfin, au sujet du contrôle des absences, le recteur écrit : « Avec les professeurs, et en tenant compte des suggestions raisonnables que vous pourriez faire, nous ferons les modifications que l'expérience imposera. (...) »

M. G.

Villa en feu près d'Attalens

(c) Hier, vers 12 h 40, le feu s'est déclaré, pour une cause inconnue, dans une villa en construction au sud d'Attalens (Veveysse). Ce bâtiment est construit pour M. Jean Pralong, employé postal. Il devait être habitée dans deux mois environ.

L'incendie a éclaté alors que personne ne se trouvait dans la villa. Toutefois, des ouvriers y avaient travaillé au cours de la matinée. On n'a pas pu établir l'endroit précis où les flammes ont pris naissance. Les pompiers d'Attalens, arrivés rapidement sur les lieux, furent secondés par ceux du Centre de renfort de Châtel-Saint-Denis. Le préfet de la Veveysse et le président du tribunal se sont rendus sur place. Il semble que les dégâts puissent dépasser 50.000 francs.

Subventions fédérales pour l'Université

(c) En 1974, 123 millions de fr. de subventions fédérales ont été réparties entre les universités et hautes écoles cantonales. Fribourg a reçu 11.550.000 fr. (9,38 % du montant fédéral), somme représentant plus de 47 % des frais d'exploitation de l'Université en 1973. Pour calculer cette subvention, deux critères sont déterminants. Ainsi, Fribourg a reçu 6,2 millions (près de 25 % de la somme à disposition) au titre des étudiants non domiciliés dans le canton. Second critère : les « dépenses à mettre en compte ». A ce titre, Fribourg a reçu 5.344.000 fr. (5,5 % du montant à disposition pour toute la Suisse). Les dépenses réelles furent de 24,8 millions, mais elles sont majorées de 50 % pour tenir compte de la capacité financière du canton.

Cachez vos ordures...

(c) Le Conseil communal de la ville de Fribourg a décidé d'exiger des constructeurs d'immeubles qu'ils aménagent des locaux pour cacher à l'intérieur des bâtiments les conteneurs à ordures. Il adresse un appel aux régies et aux propriétaires fin qu'ils rangent ces gros récipients dans les bâtiments ou lorsque ce n'est pas possible, dans des endroits moins en vue, voire spécialement aménagés et abrités. La présence de ces conteneurs près de nombreux immeubles est certes utile au service de la voirie, mais elle nuit à l'aspect de certains quartiers.

En outre, le Conseil a attribué les tâches qu'exerçait M. F. Masset, démissionnaire, à son successeur, M. Jean-Claude Bardy. Ce dernier reprend notamment la direction du service « Culture et tourisme ».

CITOYENNES, CITOYENS DU JURA-SUD

Faisons la part des choses :

UN DEMI-CANTON DU JURA-SUD EST UN COMPROMIS ACCEPTABLE

Jura-Sud autonome

Quelque 206 communes « au fond du sac »

Quand on aspire à être... en queue de classement

De notre correspondant :

Ne devrait-on pas consulter les milieux intéressés par la grave question de la classification des communes ? C'est, en résumé, la question écrite posée au Conseil d'Etat par le député Emile Pasquier, de Semsales, à la fin de 1974. Le gouvernement vient de répondre par un « oui, mais... ». Il formule, aussi, des considérations désabusées sur les « aspirations » de la plupart des communes qui désirent être classées le plus mal possible, afin de toucher davantage de subventions. Pour l'Etat, il faudra, « repenser le système ».

UNE SIXIEME CLASSE TEMPORAIRE ?

Cette aspiration à être mal classé s'est largement concrétisée : sur 276 communes, il n'y en a plus en 1re classe, mais 206 dans les deux dernières (5me et 6me). Sur ces 206 communes, 153 sont en 6me classe, « grâce » à une loi de 1922 qui autorisait le Conseil d'Etat à instituer une 6me classe... temporaire ! «... Ce n'est donc plus une véritable classification » note le Conseil d'Etat qui veut repenser le système. Pourtant, de

1877 à 1963, ce système est passé d'un critère de base unique (la fortune par habitant) aux cinq critères encore en vigueur. Le professeur Gaudard, recteur désigné de l'Université, a étudié ce problème et celui de la compensation intercommunale. Son rapport, déposé à la fin de l'automne, est examiné par la direction de la justice, des communes et paroisses, avant d'être soumis au Conseil d'Etat.

Les critères de la nouvelle classification que le Conseil d'Etat a ordonné n'ont donc pas encore été retenus. Le gouvernement admet, « avec circonspection toutefois », l'idée d'une consultation. Car une « large » consultation aurait le double inconvénient de provoquer une multitude d'interventions qui n'apporteraient rien d'essentiel par rapport à une consultation restreinte, d'une part, et de décréter l'arrêt à prendre de sorte qu'il ne pourrait pas être appliqué à l'exercice 1975. Tel est l'avis du gouvernement qui a décidé de limiter la consultation au comité de l'Association des communes fribourgeoises et à l'Association des syndicats des chefs-lieux.

BOUM

SUR LES PRIX

Amateurs de meubles!

Acheter maintenant, c'est réaliser une grande économie... à ces prix, on ne se prive pas des meubles dont on a besoin!

POUR FIANCÉS! MOBILIER COMPLET 1 chambre à coucher moderne, très élégante, 1 salon avec canapé-lit et 2 fauteuils sur roulettes, très beau tissu et manchettes skai, 1 table de salon mosaïque, 1 belle paroi murale en véritable noyer, avec niche TV, lumière. L'ensemble au prix incroyable de Fr. 3560.-		LIT À ÉTAGES en bois clair, sommiers à lattes avec tête mobile Seulement Fr. 395.-	NOTRE GRANDE EXPOSITION PERMANENTE sur 6 étages, compte parmi les plus importantes de Suisse. Plus de 200 mobiliers modernes, classiques, rustiques et de style. Des centaines de petits meubles pour embellir votre intérieur. Un déplacement en vaut la peine, même de très loin!	Bureau pour chambre de jeunes bois clair, avec 4 tiroirs. Seulement Fr. 280.- Nombreux autres modèles au choix.	
SEULE UNE VISITE vous convaincre de notre choix immense, de la modicité réelle de nos prix, et de la qualité réputée de nos meubles.	ARMOIRE À DEUX PORTES Deux tons, finition soignée Seulement Fr. 265.-	LIT FRANÇAIS stylisé, entièrement recouvert de tissu, y compris matelas et couvre-lit, 160 x 200 cm. Seulement Fr. 1284.-	Superbe chambre à coucher moderne Ton noyer. Grande armoire « haute » à 4 portes, lits jumaux ou lit « français », 2 tables de nuit, 1 commode, 1 miroir cristal. Incroyable Fr. 1865.-	TABLE DE SALON MODERNE RECTANGULAIRE Plateau mosaïque, pieds métal Fr. 129.- Choix immense d'autres modèles dans tous les genres et prix.	VOYEZ notre département spécial TAPIS - RIDEAUX Nos spécialistes vous conseilleront avec plaisir
SALON Canapé transformable en lit, coussins mobiles. Mécanisme de 1re qualité. Avec matelas, 2 fauteuils assortis, sur roulettes. Seulement Fr. 1590.-	ÉTAGÈRE À TUBES Seulement Fr. 144.-	PROFITEZ de nos larges facilités de paiement		TRÈS BELLE PAROI MURALE Véritable noyer américain avec niche pour TV, éclairage, étagère à livres, etc. Un prix incroyable! Seulement Fr. 780.-	Et comme toujours mobiliers livrés avec garantie de longue durée
HEURES D'OUVERTURE: Chaque jour de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30. Fermé le lundi matin. Samedi, sans interruption, de 8 h à 17 h		Immense choix de PETITS MEUBLES style ou modernes, soit: étagères à livres, bars, tables roulantes, tables TV, commodes, meubles à chaussures, lampadaires, etc. Plus de 1000 meubles divers pour embellir votre intérieur.	POUR LES JEUNES Fauteuil moderne, style suédois, tissu très résistant. Livrable par éléments, combinables à volonté. La pièce Seulement Fr. 198.-	Malgré ces prix tous nos meubles sont livrés franco domicile	SALON MODERNE 1 canapé-lit et 2 fauteuils sur roulettes, tissu résistant manchettes simili-cuir lavable. Seulement Fr. 790.-

meubles **MEYER**

neuchâtel

fbg de l'hôpital
 tél. 038/25 75 05

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Relèvement discutable de l'impôt anticipé

BALE (ATS). — Le Conseil fédéral propose de nouvelles mesures pour assainir les comptes de la Confédération...

Le Conseil fédéral, qui a correctement interprété les résultats de la votation du 8 décembre, exige en priorité une sérieuse et impérative réduction des dépenses...

Les mesures destinées à accroître les recettes entreront en vigueur à une date ultérieure.

Une augmentation de l'ICHA à 5,6% sur les ventes au détail et 8,4% sur les ventes en gros...

Les mesures destinées à accroître les recettes entreront en vigueur à une date ultérieure. Une augmentation de l'ICHA à 5,6% sur les ventes au détail et 8,4% sur les ventes en gros...

Voici les 15 premiers vendeurs d'automobiles en Suisse en 1974 :

Table with columns: CLASSEMENT, 1974, 1973, FABRICANT, VENTES, POUR CENT. Lists top 15 car manufacturers like Opel, Volkswagen, Renault.

OÙ ALLER SKIER ?...

Bulletin d'enneigement communiqué par les CFF du jeudi 16 janvier

Table with columns: Station, Hauteur de la neige, Temps, Station, Champ de ski, Etat du champ de ski, Etat des pistes. Lists ski resorts across Switzerland.

Ouverture du congrès de la femme à Berne

BERNE (ATS). — L'une des premières manifestations de l'année internationale de la femme sera le congrès féminin suisse qui s'ouvrira vendredi à Berne.

SUITE Chômage

Les catégories les plus touchées par le chômage sont la construction (164 chômeurs), les branches techniques (148), la métallurgie (130), les professions commerciales (128) et les arts graphiques (100).

Attribution des bourses fédérales des beaux-arts

BERNE, (ATS). — Le département fédéral de l'intérieur a alloué, sur proposition de la commission fédérale des beaux-arts, des bourses fédérales de 6.000 à 8.000 fr.

373 jeunes artistes suisses sollicitaient une bourse fédérale des beaux arts pour 1975. La commission fédérale des beaux-arts a siégé pendant trois jours à Lausanne pour examiner leurs travaux d'épreuve.

Dans chaque cas, il a également été tenu compte de l'âge et des progrès accomplis par rapport à des travaux antérieurs.

Cette année, tous les travaux présentés sont exposés pour la première fois pendant plus de deux semaines, du 10 au 26 janvier, à la halle 10 du palais de Beaulieu, à Lausanne.

Le «G.R.P.» à Genève: il s'agit bien d'un bureau de liaison

Nations unies (Reuter). — Le porte-parole du secrétariat de l'ONU a démenti mercredi soir les informations affirmant que le gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam avait été autorisé à ouvrir une mission d'observateurs auprès de l'Office européen des Nations unies à Genève.

Le porte-parole a dit que les noms de trois représentants désignés par le Vietnam ont été transmis aux autorités helvétiques, qui ont accepté que les dispositions nécessaires soient prises pour permettre l'ouverture du bureau de liaison.

La différence entre observation et liaison est la suivante: des observateurs peuvent assister en tant que tels aux réunions d'organismes de l'ONU, tandis que les représentants du Vietnam à Genève ne seront autorisés qu'à traiter directement avec les agences de secours des Nations unies.

LES RÉACTIONS

Le gouvernement de la République du Viet-nam déplore la décision du gouvernement helvétique d'autoriser l'ouverture à Genève d'un «bureau de liaison» du gouvernement révolutionnaire provisoire à partir du 16 janvier.

«Il s'agit d'une décision erronée et regrettable, affirme le ministère des affaires étrangères dans un communiqué rendu public jeudi, bien qu'elle ait été prise sur une base purement humanitaire et ne comporte aucune reconnaissance, quelle qu'elle soit».

«Le gouvernement de la République du Viet-nam s'est opposé à l'établissement d'un tel bureau et continuera de s'y opposer, poursuit le communiqué. Il est tout à fait probable que l'organisation du Front national de libération (G.R.P.) se servira de cette repré-

solutions devraient être votées et il est probable qu'une initiative sera lancée afin que soit garantie dans la constitution l'égalité de traitement entre l'homme et la femme dans la société, dans la famille et dans le travail.

sentation purement humanitaire pour faire de la propagande politique. Dans une telle hypothèse, notre gouvernement compte que le gouvernement helvétique et le secrétariat général des Nations unies adopteront une attitude et une action appropriées.»

La Suisse a reconnu le Sud Viet-nam en 1958. Les relations diplomatiques entre les deux pays existaient au niveau des consulats généraux jusqu'au 1er décembre 1971, date à laquelle elles ont été élevées au niveau des ambassades, en même temps que le gouvernement helvétique reconnaissait le gouvernement de la République démocratique du Viet-nam.

BERNE: PAS DE COMMENTAIRES

De son côté, le département politique fédéral, interrogé par l'agence télégraphique suisse, s'est refusé à tout commentaire et s'en est tenu au communiqué du Conseil fédéral diffusé mercredi, dans lequel il est souligné que «l'ouverture de ce bureau ne signifie pas une prise de position des autorités gouvernementales sur le statut international du Sud Viet-nam».

TESSIN

A la frontière italienne Gros trafic de devises découvert

COME (AFP). — Un gros trafic de devises a été découvert par les douaniers italiens du poste frontière italo-suisse de Chiasso, annonçait hier l'agence ANSA.

Un million de dollars et plusieurs milliers de marks allemands ont été saisis, précise l'agence. Aucune indication officielle n'a été donnée sur les circonstances précises de l'opération, ni sur les personnes mises en cause.

Il semble toutefois que plusieurs personnes et sociétés soient impliquées dans l'affaire. Une enquête est en cours.

Toute une bande de voleurs sous les verrous

BELLINZONE (ATS). — La police tessinoise vient de procéder à l'arrestation, à Chiasso, d'une bande spécialisée dans les vols de grands magasins, qui appartient à une secte religieuse appelée «Maria Corredentrice», dont l'un des membres est un ancien prêtre de nationalité italienne.

Au nombre des personnes arrêtées figurent deux ressortissantes italiennes, qui ont avoué avoir commis divers vols au Tessin, dont plusieurs bijoux qui ont pu être récupérés par les enquêteurs.

Le prêtre défrôqué, G. F., chef de bande, était déjà recherché par les autorités italiennes, et par la police valaisanne qui l'accuse d'une escroquerie de 5000 francs environ.

«Hit parade» de la Radio romande

Résultats de l'enquête No 2 avec, en caractères gras, les nouveaux venus: 1. Glory alleluia (Nicoletta); 2. Mon ami mon maître (Serge Lama); 3. Chanson pour Anna (Daniel Guichard); 4. L'amour prison (Jacques Dutronc); 5. Ne fais pas tanguer le bateau (Sheila); 6. Baby boy (C. Jérome); 7. El bimbo (Bimbo Jet); 8. Senor Méteo (Carlos); 9. Juke box jive (The Rubettes); 10. Senorita (Christophe); 11. Sur le chemin de la vie (Gérard Lenorman); 12. I'm leaving it all up to you (Donny et Mary Osmonds); 13. Difficile de choisir (Noam); 14. On se retrouve par hasard (Mike Brant); 15. Vanina (Dave); 16. Kung Fu fighting (Carl Douglas); 17. Pussy cat c'est la vie (Anarchic System); 18. Nabucco (Waldo de los Rios); 19. Le téléphone pleure (Claude François); 20. Le roi de Platonie (C.M. Schönborg).

Gros cambriolage chez un écrivain à Montreux: un butin estimé à près d'un million de francs

(c) Des inconnus se sont introduits dans la propriété du romancier britannique Archibald Cronin, à Baugy-sur-Clarens (Montreux) et ont volé des œuvres d'art d'une valeur estimée à environ un million de francs.

C'est le 6 janvier que le cambriolage a été commis. Les voleurs ont emporté quatre tableaux de maîtres de grand prix, ainsi que des figurines et des bibelots. Ils n'ont toutefois pas commis de dégâts dans la maison. Archibald Cronin était absent au moment du vol et il n'a constaté celui-ci qu'à son retour, le 14 janvier.

Le célèbre auteur de «La citadelle»,

«Les clés du royaume» et «Les vertes années», âgé de 79 ans, possède une propriété à Montreux depuis quelques années, mais retourne fréquemment en Angleterre.

Il a été emporté quatre tableaux dont voici la description et les noms: Premier tableau, 95/65 cm, cadre bois doré 5 cm d'épaisseur, intitulé «San Giorgio Maggiore Venise».

Le deuxième, cadre identique, intitulé «Santa Maria della Salute de Venise» par Van Lett, 1723.

Les deux tableaux représentent une église avec une vingtaine de personnages au bas du tableau.

Le troisième tableau, 60/50 cm, cadre bois brun clair, teintes fluides, du peintre Ben Nicholson, 1930, représente un bord de mer avec plage, bateau, colline et village.

Le quatrième tableau, 60/80 cm, cadre bois doré très travaillé, est une copie d'une toile du Kunsthaus de Vienne, représentant des fleurs en gros plan.

Il a également disparu trois figurines de l'époque Tang, soit une femme debout, mains sur la ventrière; deux hommes à genoux, style primitif, ainsi que des assiettes, le tout estimé à un million de francs.

SUISSE ALÉMANIQUE

Grosses difficultés financières pour le canton de Lucerne

(c) Au cours d'une conférence de presse, qui a eu lieu jeudi après-midi à Lucerne, le conseiller d'Etat Carl Mugglin, directeur du département des finances du canton de Lucerne, a fait le point de la situation après les décisions financières prises par le Conseil fédéral.

Ces derniers ont pris, avec effet immédiat, des mesures draconiennes. A partir de jeudi, aucune décision, liée à des dépenses, ne pourra plus être prise, si le département des finances n'a pas été consulté.

Agression manquée au consulat général d'Autriche à Vaduz

VADUZ (ATS). — Une tentative d'agression à main armée a été perpétrée jeudi en fin de matinée au consulat général d'Autriche à Vaduz. Un inconnu, vêtu d'un manteau de daim et coiffé d'un burnous arabe, est entré au consulat prétextant une demande de visa pour l'Allemagne.

sur les lieux, un détachement du corps de sécurité de la principauté encercla le consulat général, mais... l'oiseau s'était déjà envolé.

La police de Vaduz ne sait s'il faut conclure à une tentative d'attentat ou d'enlèvement. En effet, le consul général Herbert Batliner assume également depuis peu la présidence de la Cour de justice liechtensteinoise et compte au nombre des personnes aisées de la principauté.

Urnerboden: la première naissance depuis trois ans...

(c) La petite commune uranaise du Urnerboden — isolée du monde en hiver — est en fête. Le curé du village a enfin pu baptiser un nouveau-né. C'est le premier dans cette commune depuis trois ans. Comme bien l'on pense, le petit Alfred Gisler a été fêté par toute la commune, où l'on enregistre une diminution croissante de ses habitants.

VALAIS

(c) On apprend hier que l'Office fédéral de l'air avait donné l'autorisation à Helliswiss de construire un hélicoptère dans la région de Gampel. Les travaux seront placés sous la surveillance de l'Office. Un délai de trente jours a été donné pour d'éventuels recours contre cette décision.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel

LES GROSETS - VAL D'ILLIEZ Abonnement franco-suisse valable sur plus de 150 installations. ski sans frontière

hockey sur glace

TOUT SEMBLE ALLER TRÈS VITE DANS LES TOURS FINALS DE LIGUE B

Promotion: choc au sommet à Bienne
Relégation: Neuchâtel peut espérer

Zoug est tombé. A Zurich. A Viège, Bienne n'a pas répété son erreur de la phase initiale. Et demain soir, au Palais de glace seelandais, Zuricois et Biennois s'affronteront. L'heure de vérité va sonner pour les hommes de Blank.

Zuricois sont bien équilibrés en attaque, leur défense, en revanche, est considérée comme le point faible. Un jugement que dément, pour l'heure, le décompte des buts marqués et reçus (20-5 contre 24-11 à Bienne).

Bâle. Le premier contre le deuxième. L'occasion, pour Vincent et ses hommes, d'augmenter leur avance sur les derniers afin de se ménager une fin de championnat dans le calme.

ÇA DIMINUE

Pour l'heure le groupe des favoris s'est encore rétréci, Viège ayant déjà cédé quatre points, tout comme Lausanne qui n'a pas confirmé, à Morges, son bon résultat de Davos. Gênés par le «forechecking» constant de leurs voisins, les hommes de Lindberg se sont, de plus, heurtés au gardien Anken.

CORPATAUX CÈDE

Dans le tour de relégation, Lugano a cédé à Bâle, son gardien Corpataux n'ayant pas connu la réussite qu'il afficha à Olten et face à Neuchâtel. Deux points précieux pour les Rhénans qui ont fourni leur meilleur match de la saison.

GAGNER À TOUT PRIX

Or, le trou ne s'est pas fait, sauf pour Neuchâtel et Olten (les Soleurois ont arraché un point face à Langenthal). Un trou encore acceptable dans sa proportion, Langenthal et Fribourg n'étant qu'à deux longueurs des Soleurois, à trois des Neuchâtelois. Il conviendrait de rattraper leur retard faute de se réveiller tout surpris en première ligue d'ici moins de deux mois.

Ligue A

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, N, Pts. Rows include Berne, Chx-Fds, Langnau, Kloten, A.-Piot, Villars, Sierre, G. Serv.

Ligue B PROMOTION

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, N, Pts. Rows include Zurich, Bienne, Zoug, Arosa, Viège, Lausanne, Forward, Davos.

RELÉGATION

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, N, Pts. Rows include Fleurier, Lugano, Bâle, Martigny, Langent, Frib., Olten, Ntel.



REDOUTABLE.—L'international zuricois Urs Lott (à droite), qui menace ici sérieusement le gardien Rigolet aidé par Stuppan, sera un redoutable adversaire, demain, pour les Biennois.

Dans les groupes neuchâtelois et jurassiens de IIIe ligue
Plusieurs explications décisives en vue

Les deux prétendants du groupe 10b, Serrières II et Les Brenets, étaient opposés pour la première fois de la saison dimanche soir, à Monruz. Ce match au sommet débuta mal pour les Brenessiers rapidement menés par trois buts à zéro.

Résultat complémentaire: Les Joux-Derrière-Couvet 2-4. Classement: 1. Couvet 5-10; 2. Noiraigue 5-8; 3. Université 3-4; 4. Marin II 5-2; 5. Les Joux-Derrière II 6-2; 6. Les Ponts-de-Martel III 2-0.

donné à cœur-joie sans toutefois dépasser le cap de la trentaine. Résultats complémentaires: Reuchenette-Corgémont II 37-0; Corgémont II-Nidau 1-30; Reconviiler-Corgémont II 14-2; Cortébert-Corgémont II 9-2.

Ligue A: La Chaux-de-Fonds se rendant à Kloten...
Berne pourrait reprendre le large

Si, d'aventure, Berne avait besoin d'un point pour conserver son titre, ce n'est pas à son voisin Langnau qu'il devrait s'adresser! Les gars de l'Emmental, à l'image de la fourmi de la fable, ne sont pas préteurs. Au contraire, la prestation qu'ils ont fournie mardi à l'Allmend a laissé entendre qu'ils étaient bien décidés à jouer jusqu'au terme du championnat tous les vilains tours qu'ils pourraient.

Servette. Tandis que les Genevois perdaient, en dépit de beaux efforts, face aux Neuchâtelois, les Sierrois, autres «candidats» à la relégation, reprenaient, en effet, leur avantage de trois points grâce à une victoire sur Villars. Ce dernier devrait bien prendre garde de ne pas égarer trop de points, surtout pas devant n'importe qui.

la fatigue enregistrée par les Tessinois lors de leur voyage d'hier soir à Langnau? Dans la Léventine, le «grenat» savent souvent se bien comporter. Ils ne partent en tout cas pas vaincus d'avance.

badminton

Neuchâtel éliminé de la Coupe de Suisse

C'est sur le résultat serré de 3 à 2 que la première équipe du Badminton-club Neuchâtel-Sports s'est inclinée devant Genève I. La rencontre s'est déroulée dans les salles de Pierre-à-Mazel. Elle a été très équilibrée et c'est le dernier match, le double mixte, qui a permis à Genève de l'emporter par 3 matches à 2, sept manches à 6 et 163 points à 149.

PROFIT MAXIMUM

En attendant, même s'il est gratuit, l'exploit accompli par Langnau mérite de longs applaudissements et, de surcroît, il modifie sensiblement les positions de tête. Berne se trouve maintenant talonné par La Chaux-de-Fonds qui a pu tirer le profit maximum des deux partages consécutifs concédés par le champion.

A NOUVEAU 3 POINTS?

La dix-huitième journée annonce, en tête d'affiche, un certain Kloten-La Chaux-de-Fonds. Battue 4-7 lors de son premier passage en terre zuricoise, l'équipe de Fruttschi sait à quoi elle s'attend. Sur leur patinoire, les gars d'Ochsner sont particulièrement redoutables, comme Berne en a fait l'expérience samedi dernier. Un demi-succès, voire une victoire de Kloten ne surprendrait pas.

divers

Camp de jeunesse aux Jeux de Montréal en 1976

Le comité jeunesse de la commission «Sport pour tous» de l'ANEP s'est fixé comme un de ses buts de populariser le mouvement Jeunesse + Sport. Afin d'encourager le sport en Suisse, ce comité lance une campagne d'envergure, qui s'adresse à tous les jeunes gens et jeunes filles nés en 1956, 1957 et 1958.

A l'Association mondiale professionnelle
Le Winnipeg de Hull marque le pas

Les Jets de Winnipeg sont en train de gâcher leurs chances dans la course au championnat de la division canadienne de l'Association mondiale de hockey. L'équipe de Bobby Hull, ancienne vedette des Black Hawks de Chicago de la ligue nationale, vient de subir deux échecs significatifs de 5-4 contre les Stags du Michigan et de 6-1 contre les Nordiques de Québec. Du coup, les Nordiques se sont détachés quelque peu en tête de leur division alors que les Jets, même s'ils bénéficient des 10 points que leur confèrent 5 parties en retard, ne pourraient être qu'au 2ème rang du classement.

A Langnau, Villars, généralement mal inspiré face à la fougue des hommes de Cusson, enregistrera certainement une nouvelle défaite. Quant à Genève Servette, qui monte à la Vallascia, saura-t-il profiter de

HULL BRILLANT

Si les Jets de Winnipeg marquent le pas, il n'en est pas de même de leur entraîneur-joueur Bobby Hull. Celui-ci n'est pas facile à suivre sur la glace et possède toujours son meurtrier lancer gauche, qui est craint de tout gardien. Ainsi, le rapide ailier gauche

Classement

DIVISION EST

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, N, Pts. Rows include New England, Cleveland, Chicago, Indianapolis.

DIVISION OUEST

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, N, Pts. Rows include Houston, Phoenix, San Diego, Minnesota, Michigan.

DIVISION CANADIENNE

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, N, Pts. Rows include Québec, Toronto, Edmonton, Winnipeg, Vancouver.

Le championnat de première ligue

Groupe 1: Urdorf-Dubendorf 4-1; St-Moritz-Coire 2-4; Schaffhouse-Wetzikon 2-2; Frauenfeld-Weinfelden 4-3; Rapperswil-Uzwil 3-0. Classement: 1. Uzwil 14/22 - 2. Rapperswil 14/21 - 3. Coire 14/20 - 4. Wetzikon 12/16 - 5. Dubendorf 14/15 - 6. Schaffhouse 13/13 - 7. Weinfelden 13/12 - 8. Frauenfeld 14/6 - 9. Urdorf 13/5 - 10. St-Moritz 13/4.

LES COMPTEURS

Hull, Winnipeg (34 buts, 26 passes) 60 pts; Bernier, Québec (27, 31) 58; Lund, Houston (23, 32) 55; Walton, Minnesota (26, 23) 49; Lacroix, San Diego (16, 30) 46; Hillson, Winnipeg (12, 33) 45.

basketball

A mi-chemin des différentes compétitions
La situation en championnat neuchâtelois

Le match au sommet de deuxième ligue, entre Olympie et Neuchâtel-Sports III, a permis aux juniors de Panespo de se hisser à la première place du classement sans avoir connu la défaite. Ainsi, après le premier tour, tout est encore possible puisque Olympie, qui suit à une longueur, aura l'avantage du terrain lors du match retour.

JUNIORS A: 100 POINTS DE MOYENNE POUR NEUCHÂTEL

Table with 5 columns: Rank, Team, P, V, D, N, Pts. Rows include Abeille III, Fleurier II, Union Ntel III, Abeille IV, Université, Corcelles, Val-de-Ruz II.

B: FLEURIER INVAINCU

Si le club fleurisien connaît actuellement des difficultés en 1ère ligue nationale, ses dirigeants ne doivent cependant pas se faire trop de soucis quant à l'avenir. Leurs juniors B mènent actuellement la danse devant les équipes des grands clubs de ville.

EN 3e LIGUE ABEILLE III FRAGILE

Bien qu'ayant gagné tous ses matches, Abeille III reste un «leader» fragile. Son attaque a été, en effet, moins percutante que celle de Fleurier II et ses victoires ont souvent été acquises à l'arraché. Les Abeillardards auront bien de la peine à éviter la défaite lors du second tour. Quant aux nouveaux venus, Corcelles et Université, ils ont chacun glané quatre points et peuvent être crédités de la mention bien.

Derniers résultats: Abeille - Union Neuchâtel 2-0 (forfait); Auvernier - Neuchâtel 67-101.

CHANCES ÉGALES

A Neuchâtel, se déroule un choc important (entre l'équipe locale et Vevey) qui va sans doute réserver des moments de haute lutte. En jetant un regard sur le résultat final de la rencontre du premier tour du championnat, qui se termina sur une victoire neuchâteloise par 79 à 78, il faut admettre que les deux formations se tiennent de près. Par contre, les positions acquises au classement à l'issue du premier tour donnent un avantage certain aux Vaudois.

Coupe suisse

Finalistes neuchâtelois après avoir éliminé Val-de-Ruz et Auvernier, les Abeillardards, Claude Forrer en tête, ont offert une belle résistance à l'équipe fribourgeoise de Marly, qui milite en ligue nationale B. Les Chaux-de-fonniers ont finalement perdu 65 à 60, laissant ainsi à Neuchâtel-Sports le soin de défendre les couleurs neuchâteloises en coupe suisse et, pourquoi pas, d'arriver en finale.

Derniers résultats: Abeille - Union Neuchâtel 2-0 (forfait); Auvernier - Neuchâtel 67-101.

BRILLANTES INDIVIDUALITÉS

Pour la première fois à Neuchâtel, les entraîneurs Raznatovic et Zakar se trouveront confrontés directement et ce duel de «stratèges» prendra une importance particulière

CE SOIR, POUR LA COUPE DE SUISSE Zakar et Vevey au Panespo

C'est ce soir que reprend l'activité nationale avec, à l'ordre du jour, les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse.

A ce stade de la compétition, toutes les équipes de ligue A sont engagées en compagnie des six formations rescapées des éliminatoires régionales.

AILLEURS

Sur les autres terrains de Suisse, les luttes seront également passionnantes à suivre. C'est ainsi que les chocs entre Viganello et Lugano Molino, Martigny et Stade Français et Nyon et Champel s'annoncent équilibrés tandis qu'on attend logiquement une victoire de Federale Lugano sur Urania, de Fribourg Olympie sur Muraltio, de Pregassona sur Pully.



MAMANS

La Gerle

SOLDE

pour vous

et

pour vos enfants

un choix terrible, des prix sensas

Autorisation officielle du 15 janvier au 4 février

Ruelle Dublé 3

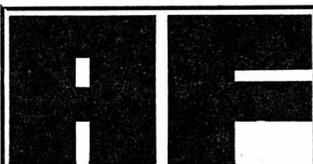
La Gerle

La douce Mary Long.



"Notre cigarette"

ÉROTISME
Livres français, films, magazines, photos, gadgets. Tout pour l'hygiène moderne. Toutes les dernières nouveautés. Documentation discrète, sans engagement, contre Fr. en timbres.
POUR ADULTES SEULEMENT
F. O. Box 019 - 8034 Zurich



DISCOUNT DU VIGNOBLE
Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix.

MACHINE à LAVER
LAVE-VAISSELLE
dès **968.-**
SIEMENS
Livraisons assurées par nos soins. Service après-vente.
Ouvert tous les jours
TOUJOURS DES PRIX BAS
Profitez, il nous reste plusieurs appareils au prix 1974.
Grosses reprises pour janvier 1975.

Garages enterrés
Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tel. 021/323713

Confiez au spécialiste
la réparation de votre appareil NOVALTEC
est à votre service
Parcs 54 Tél. 25 88 62

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutées par le garage H. Comtesse, Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

FAN

C'est ici qu'aurait dû paraître aujourd'hui votre
PÉTITE ANNONCE
Vous êtes juste assez tôt pour qu'elle soit demain dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Hôtel Gomésia

3985 MÜNSTER
Tél. (028) 8 23 18
vous propose pour vos sorties en famille.
Ses menus pour enfants de Fr. 3.80 à Fr. 4.50
Son assiette skieur à Fr. 7.50 et sa carte gastronomique
En janvier, profitez de nos prix de basse saison, week-ends forfaitaires.
Deux jours de neige pour francs 100.- par personne.

Vente spéciale

Grande vente du stok, avec des rabais sensationnels jusqu'à
Choix énorme de meubles, ameublements, meubles remboursés, tapis

50%

vente autorisée du 15 au 29 janvier 1975

Saisissez votre chance

Grand choix de
tapis d'Orient

pour chacun et pour le connaisseur, dont quelques pièces tout particulièrement belles.
Le tout... à des prix choc

Malgré tous nos rabais spéciaux de
— **50 %** et plus,
ce qui est très important pour vous, la

GARANTIE

est assurée régulièrement pour des années.

Fiancés, acheteurs de meubles et tapis

vous pouvez profiter de cette vente au rabais

Venez tout de suite
Laissez-vous convaincre !

Fiancés, acheteurs de meubles, une occasion unique d'épargner des milliers de francs !

Cette chance ne vous est offerte qu'une fois. Même si vous n'avez pas besoin immédiatement d'ameublement, meubles et tapis, vous pouvez profiter de cette unique occasion. Nous réservons et stockons gratuitement contre un acompte minime suivant la marchandise.

Fiancés

Votre budget d'achat a maintenant double valeur. Vous ferez maintenant une réelle économie en profitant de notre choix géant pour acheter un ameublement de rêve comprenant des meubles et tapis de toute première qualité.

Agencements de meubles complets à partir de 3800.-

Avec ces supers rabais de 50% et plus, vous trouverez un choix énorme dans presque tous les modèles des foires d'ameublement internationales, de même que de splendides tapis d'Orient. Le tout de la meilleure qualité. Nous vendons exclusivement de la marchandise de qualité, provenant de fabricants réputés aux prix les plus bas.

- par exemple :
- Paroi palissandre de Rio, 280 cm (4275.-) Notre prix Fr. 2980.-
 - Chambre à coucher de rêve, pal. (5140.-) Notre prix Fr. 3980.-
 - Paroi 5 éléments, frêne-sapin (5920.-) Notre prix Fr. 3250.-
 - Salon 3 pièces, 6 places tissus ou lancia (2796.-) Notre prix Fr. 1980.-
 - Salon anglais transformable dralon-velours (4850.-) Notre prix Fr. 3480.-

— Une chance réelle pour tous ceux qui ont besoin de meubles et tapis !
Il vaut la peine de faire le voyage jusqu'à Bulle, vous épargnez réellement des milliers de francs !

Sur demande, nous pouvons envisager la reprise de vos anciens meubles.

Livraison partout.

30 mois de crédit !

aux meilleures conditions

- Ouverture tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures ou à tout autre moment de votre choix, sur rendez-vous
- Grand parking — Sur demande, nous assurons votre déplacement aller-retour depuis la gare de Bulle

MAURER & Cie
HALLE DE MEUBLES-DISCOUNT

Route du Verdel 4

(029) 2 74 41

1630 BULLE

(sortie de ville, direction Morlon)

Nous offrons aux

fiancés et acheteurs de meubles

une chance exceptionnelle et des milliers de francs de bénéfice ! par exemple :

- 50 % plus de 40 chambres à 2 lits, de qualité choisie, modèles divers laqués blancs, bois noble traditionnels et pour les plus hautes exigences
- 50 % plus de 50 meubles de paroi, armoires à vaisselle, divers éléments, pièces isolées de style, exécution traditionnelle et cubique.
- 50 % plus de 50 armoires de studio (1 et plusieurs portes), couches et lits superposés, chambres d'hôtel, etc.
- 50 % plus de 100 garnitures remboursées, assortiments variés, pour toutes les exigences en dralon, velours, tissage main cuir véritable et simili. Parmi eux des modèles classiques de fabricants renommés.
- 50 % plus de 100 tables de salon, meubles (isolés de style et rustique) tables de salle à manger et de cuisine, groupes de sièges, chaises en tous genres, bancs d'angle jetés, literie de qualité et autres articles.

En plus de nos prix de gros rabais, nous vous offrons un

► SUPER RABAIS ◀

pendant la période de la vente spéciale

Suissesses décevantes au « spécial » coupe du monde de Schruns



CHRISTA ZECHMEISTER. — Un retour au premier plan réjouissant. (Téléphoto AP)

Victoire totale pour Ch. Zechmeister

Gagnante de quatre slaloms la saison dernière, Christa Zechmeister est revenue au premier plan à la faveur du slalom spécial de coupe du monde couru à Schruns-Montafon. La jeune Allemande de l'Ouest, qui aura dix-huit ans en mai prochain, s'est en effet imposée pour la première fois de la saison après avoir terminé troisième à Cortina et deuxième à Garmisch-Partenkirchen.

DOMINATION TOTALE

Au terme des deux manches de ce slalom spécial couru sur un tronçon de la piste de descente, Christa Zechmeister a devancé l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell de 79 centièmes de seconde et la championne du monde de la spécialité, Hanni Wenzel, de 86 centièmes. La domination de la skieuse de Berchtesgaden a été totale puisqu'elle a signé le meilleur temps dans chacune des deux manches.

Dominée la veille en descente, Annemarie Moser-Proell a eu la réaction que l'on pouvait attendre de cette championne exceptionnelle. Et il a fallu toute la classe de Christa Zechmeister pour la priver de la victoire. L'Autrichienne ne s'en est pas moins adjugé le combiné devant Hanni Wenzel, sa compatriote Wiltrud Drexel, et la Suissesse Bernadette Zurbriggen.

CONSOLATION

La quatrième place de la Valaisanne au combiné constitue en quelque sorte la fiche de consolation pour l'équipe de Suisse, qui n'a pu rééditer les exploits la veille, et de loin. Bernadette Zurbriggen s'est contentée d'assurer sa course en pensant à ce combiné qui comptait pour la coupe du monde et nul ne sau-

rait lui en faire le reproche. Mais il faut remonter au 21me rang pour trouver la première skieuse helvétique, Marianne Jaeger. Cette dernière fut d'ailleurs avec Bernadette Zurbriggen, la seule à terminer ce slalom spécial. Neuvième de la première manche, Marie-Thérèse Nadig prit tous les risques sur le deuxième tracé et elle échoua. Elle était quasiment la seule à pouvoir contester la victoire dans le combiné à Annemarie Moser-Proell. Mais la véritable déception est venue de Lise-Marie Morerod. Gagnante à Garmisch-Partenkirchen deux semaines plus tôt, la skieuse des Diablerets a chuté à la quatorzième porte de la première manche déjà.

FAVORISEES...

Cette première manche, longue de 4800 mètres pour une dénivellation de 180 mètres, comportait 54 portes dispo-

sées par l'Autrichien Sigi Bernegger. Techniquement, elle était peu exigeante, surtout dans la première moitié du parcours, tout en glisse, et qui favorisait les skieuses qui ne sont pas absolument spécialistes. A la faveur de nombreux changements de direction sur la fin, Christa Zechmeister signait tout de même le meilleur temps, battant Hanni Wenzel de 48 centièmes, Wiltrud Drexel, de 49 centièmes, Annemarie Moser-Proell de 59 centièmes, Fabienne Serrat de 69 centièmes, etc. Marie-Thérèse Nadig de son côté réussissait une bonne performance avec ses 42"29, ce qui la plaçait au neuvième rang alors que cette première manche avait déjà été fatale à la Française Muriel Mandrillon, à l'Allemande Monika Berwein ainsi qu'aux Suissesses Lise-Marie Morerod, Marianne Roemmel, Hélène Sonderegger, Doris de Agostini et Kaethi Braun.

Dans la deuxième manche, piquetée de 55 portes par l'Italien Oreste Peccedi, le suspense ne dura guère longtemps. Partie en première position (dossard no 15), Annemarie Moser-Proell signait un « chrono » de 40"55. Immédiatement derrière elle, Christa Zechmeister réussissait 40"35, s'assurant ainsi une victoire totale. Rosi Mittermaier, qui ne figurait pas parmi les dix premières de la première manche, était créditée de 40"95, ce qui lui permettait de remonter à la cinquième place, sans menacer toutefois Hanni Wenzel (40"73) et Fabienne Serrat (41"40). Condamnée à attaquer en raison de la performance d'Annemarie Moser-Proell, Marie-Thérèse Nadig manquait une porte après dix secondes de course déjà. Marlise Oberholzer (S), Christina Tissot, Monika Kaserer et Danièle Debernard devaient connaître le même sort.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas

L'équipe féminine suisse de ski, c'est « Jean qui rit, Jean qui pleure ». Triomphante mercredi dans la descente, elle a subi une lourde défaite collective dans le slalom spécial d'hier. Deux skieuses seulement au classement final ; Marianne Jaeger (21me) et Bernadette Zurbriggen (26me).

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

UNE AFFAIRE DE NERFS

A valeur égale, le slalom spécial est une affaire de nerfs et de concentration. Il faut y réussir deux manches : quand on a passé la première, il n'y a encore rien de fait. La seconde est même souvent plus difficile. Si on est bien classé, on se sent déçiré par l'alternative : foncer ou assurer. Si on est mal classé, il faut prendre tous les risques et ça se termine parfois très mal. C'est aussi une forme de compétition dans laquelle les éléments psychologiques sont très importants. Le descendant est seul : il est isolé dans sa course. Il ne voit pas ce que font ses adversaires et ses coéquipiers.

ARRIVER EN BAS

En revanche, le slalomeur n'ignore rien de ce qui l'entoure. Le sort de

ceux qui le précèdent lui révèle les particularités de la piste et déclenche parfois de véritables réactions en chaîne. Dans la seconde manche, Marie-Thérèse Nadig a commis une erreur parce qu'elle avait trop réfléchi sur la situation de l'équipe et à ses responsabilités. Lise-Marie Morerod était sortie au début de la course. Bernadette Zurbriggen était loin derrière. Quant à elle, elle tenait un neuvième rang qui lui ouvrait de nombreuses possibilités, mais qui lui faisait aussi courir de grands risques. Elle avait autant à perdre qu'à gagner. Elle a tout perdu. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que Bernadette Zurbriggen ait accompli la seconde manche avec, à l'esprit, la seule pensée « d'arriver en bas » et de se classer au combiné.

Il n'y a que ceux qui ont une maîtrise technique de noctambule — comme Gros ou Thoeni — ou qui n'of-

frent aucune prise à la nervosité — comme Stenmark — pour ne pas subir l'influence néfaste de ces contingences.

FAIRE SES CLASSES

Les skieuses suisses n'en sont pas là. En slalom spécial, elles sont encore en train de faire leur classe, en dépit de la victoire de Lise-Marie Morerod à Garmisch.

Pourtant, c'était un slalom très rythmé et sans grandes difficultés, la pente et la neige étaient douces : il fallait savoir laisser glisser, ainsi que l'a démontré la petite Zechmeister dont le talent s'était déjà exprimé la saison dernière puisqu'elle a gagné la coupe du monde de spécial.

Mais Hanni Wenzel, la championne du monde de la spécialité, attend toujours sa première victoire de la saison. Guy CURDY

Annemarie Moser-Proell radieuse

« Je suis contente, très très contente même, d'avoir gagné ce slalom », déclarait, rayonnante de joie, Christa Zechmeister dans l'aire d'arrivée. « Et d'autant plus contente que hier encore, grippée, je n'étais pas sûre de pouvoir prendre le départ. » La jeune Bavaroise indiquait en outre qu'elle avait pris le départ pour la seconde manche de manière assez nerveuse, ce que confirmait d'ailleurs les temps intermédiaires. « Je pouvais courir la première manche à

fond, car je n'avais rien à perdre », expliquait-elle encore, « mais pour la seconde, il s'agissait de trouver le rythme, ce qui n'a vraiment pas été facile ».

Annemarie Moser-Proell était quant à elle radieuse : « Cinquième hier en descente et seconde maintenant en slalom, cela se solda par une victoire extrêmement importante au combiné », déclarait-elle. « Certes, j'aurais aimé gagner le slalom, mais il ne faut pas trop demander. »

Résultats

- Christa Zechmeister (RFA) 81"49 (41"14 - 40"35) ;
- Annemarie Moser-Proell (Aut) 82"28 (41"73 - 40"55) ;
- Hanni Wenzel (Lie) 82"35 (41"62 - 40"73) ;
- F. Serrat (Fr) 83"23 (41"83 - 41"40) ;
- R. Mittermaier (RFA) 83"49 (42"74 - 40"75) ;
- W. Drexel (Aut) 83"74 (41"63 - 42"11) ;
- P. Behr (RFA) 83"86 (41"92 - 41"94) ;
- B. Cliford (Can) 84"55 (42"09 - 42"46) ;
- K. Kreiner (Can) 84"77 (42"71 - 42"06) ;
- C. Nelson (EU) 84"86 (42"52 - 42"34) et B. Schroll (Aut) 84"87 (42"77 - 42"10) ;
- L. Cochran (EU) 84"92 ;
- E. Mayr (RFA) 85"33 ;
- P. Emonet (Fr) 85"44 ;
- A. Vivet-Gros (Fr) 85"47 ;
- M. Mathis (Aut) 85"58 ;
- M. Jacot (Fr) 85"70 ;
- R. Sackl (Aut) 85"86 ;
- M. Epple (RFA) 86"15 ;
- C. Mathis (Aut) 86"22 ;
- M. Jaeger (S) 86"37. Puis : 26. B. Zurbriggen (S) 87"69. Ont notamment été éliminées, 1re manche : L.-M. Morerod (S), K. Braun (S), M. Roemmel (S), D. de Agostini (S), H. Sonderegger (S), M. Mandrillon (Fr), M. Berwein (RFA) et E. Matous (SM). 2me manche : M.-T. Nadig (S), M. Oberholzer (S), C. Arrignon-Tissot (I), M. Kaserer (Aut), D. Debernard (Fr).

Combiné descente-slalom spécial

- Annemarie Moser-Proell (Aut) 21,31 ;
- Hanni Wenzel (Lie) 28,20 ;
- Wiltrud Drexel (Aut) 29,69 ;
- B. Zurbriggen (S) 39,90 ;
- K. Kreiner (Can) 43,11 ;
- F. Serrat (Fr) 48,98 ;
- C. Nelson (EU) 50,71 ;
- B. Schroll (Aut) 50,91 ;
- B. Tot-schnig (Aut) 52,76 ;
- R. Mittermaier (RFA) 56,16 ;
- M. Jaeger (S) 80,84. 28 concurrentes classées.

COUPE DU MONDE

- Annemarie Moser-Proell (Aut) 175 (47 points bifides) ;
- Rosi Mittermaier (RFA) 109 (1) ;
- Hanni Wenzel (Lie) 97 (5) ;
- F. Serrat (Fr) 86 (3) ;
- C. Nelson (EU) 82 (1) ;
- C. Zechmeister (RFA) 86 ;
- W. Drexel (Aut) 76 (1) ;
- B. Zurbriggen (S) 68 ;
- M.-T. Nadig (S) 66 ;
- M. Kaserer (Aut) 46. — Slalom (3 courses) : 1. Christa Zechmeister 60 ; 2. Rosi Mittermaier 33 ; 3. Fabienne Serrat et Annemarie Moser-Proell 31 ; 5. Lise-Marie Morerod 25. — Par équipes : 1. Autriche 740 (dames 425, messieurs 315) ; 2. Italie 376 (0 - 376) ; 3. RFA 300 (244 - 56) ; 4. Suisse 241 (161 - 80) ; 5. France 157 (152 - 5) ; 6. Etats-Unis 118 (84 - 34) ; 7. Liechtenstein 110 (102 - 8) ; 8. Suède 70 (0 - 70) ; 9. Norvège 66 (15 - 51) ; 10. Canada 49 (47 - 2).

Air comprimé Bertschy et Dufaux « dans le coup »

Onzièmes à Thonne dans l'épreuve au fusil à air comprimé, les Suisses vont retrouver à Londres, du 20 au 24 février prochain, sauf si la date se modifie encore, une bonne partie de ceux qui ont précédés au classement du mois de septembre 1974, les Allemands (de l'Ouest et de l'Est), les Polonais, les Français, les Russes, les Tchèques, les Yougoslaves, les Hongrois et les Autrichiens. S'ils veulent en battre quelques-uns, il leur faut évidemment améliorer sensiblement le niveau de leurs prestations.

Il semble pour le moins s'y employer. A part, entre autres, notre bon Emile Kohler, qui n'a pas trouvé sa place parmi les cinq premiers de l'épreuve de sélection d'Olten, le week-end dernier. Mais il n'est pas le seul à avoir rencontré sur sa route des concurrents en assez bonne forme. Bien qu'il ait obtenu le meilleur résultat des Suisses à Thonne, sans avoir forcé outre mesure son entraînement dans cette spécialité, cela ne lui a pas suffi cette fois-ci.

A L'HEURE SOLEUROISE

Martin Truttmann, en revanche, avec 373 p à Thonne, vient d'en aligner un peu plus, en moyenne, sur la base de ses deux programmes de 376 et 379 p, à l'exemple de Max Hürzeler, dont la moyenne de 377 p se situe à 13 p de son tir des championnats du monde. Quant à Charles Jermann, créditée alors de 375,5 p à cette heure. Une heure évidemment soleuroise, qui n'est pas tout à fait la même que celle de Westminster sans doute.

Pierre-Alain Dufaux, à Thonne, n'a pas pris le départ dans l'épreuve au fu-

sil à air comprimé. Il a conservé cependant toutes ses chances de franchir la Manche dans un mois. Avec deux programmes de 374 et 378 p, il est pratiquement égal de ses quatre autres coéquipiers, tout en s'étant prouvé à lui-même qu'il était capable de toujours mieux encore. Comme, par exemple, de se hisser à la limite des 380 p, pour peu qu'il ne laisse rien au hasard. Avec Kuno Bertschy comme premier de cordée, éblouissant aujourd'hui, et Pierre-Alain Dufaux dans l'équipe au fusil à air comprimé, la Romandie est fort bien représentée, on en conviendra. Le Friourgeois prend la succession des Simonet et Jaquet de la dernière cuvée, qui ont tant fait, à l'époque, pour le bon renom des tireurs noirs et blancs. Le Neuchâtelois, pour sa part, continue de tenir bien haut le flambeau sur le plan cantonal, non sans susciter des vocations nombreuses. A l'un et à l'autre, souhaitons de conserver leur place.

RAISON D'ESPÉRER

Comme aussi de contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à améliorer la situation de la Suisse sur le plan international. Ses 1481 p à Thonne, sur la base d'une moyenne individuelle de 370,25 p, ne l'ont nullement consolidée. A Londres, la Tamise reste en général dans son lit et n'a pas à se détourner par un stand quelconque, même s'il se veut à l'encontre d'un championnat d'Europe. C'est déjà réconfortant. C'est une raison de plus d'espérer que les Suisses s'y battent de tout leur cœur, conscients de n'avoir aucune obligation de céder le pas à certains de leurs voisins, comme ils l'ont fait à Thonne par pure politesse. L.N.

Paris-Nice conservera son caractère « open »

Le col du Grand Bois, aux portes de Saint-Etienne, le Mont Ventoux (jusqu'au chalet Reynard), le Mont Faron et le col d'Eze constitueront les difficultés majeures du 25me Paris-Nice, qui a été présenté à la mairie de Fontenay-sous-Bois. C'est au cœur de cette cité (qui se propose d'ériger un vélodrome d'hiver pour lequel les demandes de permis de construire sont déposées), le dimanche 9 mars. Ce jour-là, un prologue couru individuellement contre la montre sur 7 km 500 (le tracé comporte deux côtes) désignera le premier « leader » de l'épreuve mais influencera également celle-ci puisque les temps réalisés seront inscrits au classement général individuel.

PARTICIPATION LIMITÉE

Si, par suite de mauvaises conditions atmosphériques, l'ascension du Ventoux n'était pas possible, les coureurs emprunteraient un autre itinéraire sur lequel se trouveraient rassemblés plusieurs difficiles montées.

Au sujet de la participation, les organisateurs ont annoncé que seraient sé-

Même si la participation est limitée

tionnées dix ou douze équipes de huit coureurs. « Il n'est pas possible, a dit M. Leulliot, de réunir à nouveau 140 coureurs, en raison de la sécurité principalement. »

Actuellement paraissent devoir se trouver au départ les formations Peugeot (Thévenet Ovion), Gan-Mercier (Zoetemelk, vainqueur en 1974, qui était présent à la conférence de presse, et Poulidor), Gitane (Alain Santy, deux ème l'an dernier, et Mariano Martinez), Molteni (Merckx), Raleigh (Schuiten), Flandria (Guimard et Godofroot), Super-Ser (Ocana), Sporting Lisbonne-Lejeune (Agostinho), Alsaver-Jennet de Gribaldy (avec les néo-professionnels Charlier, Laurent, Mathis, Gutierrez notamment) et, afin de conserver à Paris-Nice son caractère « open », une équipe d'amateurs.

PRÉFÉRENCE A L'URSS

M. Leulliot a annoncé que des invitations avaient été envoyées aux fédérations polonaise (comme en 1974), colombienne et soviétique. C'est l'équipe d'URSS qui aura la préférence si elle accepte l'invitation.

Sont également candidates les équipes Scic (Baronchelli), Ijsboerke (Swerts), Frisol (Kuiper), Rokado (Dierick), Jobowolber (Romero) et Kas (Fuente et Perutena). M. Leulliot a encore indiqué :

— que des bonifications seront accordées mais que leur règlement était encore à l'étude ;

— que l'épreuve sera télévisée et retransmise en couleurs.

LES ÉTAPES

Dimanche 9 mars : prologue à Fontenay-sous-Bois (7 km 500). — Lundi 10 mars, première étape : Evry-Saint-Doulchard (230 km). — Mardi 11 mars, deuxième étape : La Guerche-Beaune (204 km). — Mercredi 12 mars, troisième étape : Cuisery-Saint-Etienne (225 km). — Jeudi 13 mars, quatrième étape : Saint-Etienne-Orange (218 km). — Vendredi 14 mars : cinquième étape : Orange - Saint-Rémy-de-Provence (162 km). — Samedi 15 mars, sixième étape : Ollioules-Le Faron (9 km en ligne), puis Toulon-Draguignan (112 km). — Dimanche 16 mars, septième étape : Seillans-Nice (110 km), puis montée du col d'Eze (9 km 500).

43me rallye de Monte-Carlo

Un seul abandon de marque: Onni Vilkas

Au terme de la deuxième journée du 43me Rallye automobile de Monte-Carlo, la situation n'avait subi que peu de changements par rapport aux positions de la matinée de jeudi. En effet, 92 équipages, dont trois « chevrons » poursuivaient, en fin d'après-midi, leur route en direction de la Principauté.

ABANDONS

Deux nouveaux abandons, ceux de l'Opel-Ascona du Français Jean-Pierre Turo et de l'Alpine A-110 des Italiens Carlo Zunino et C. Compantangelo, sont intervenus sur l'itinéraire de Monte-Carlo, jusqu'ici le plus touché des cinq parcours de concentration. Après ces six abandons, 41 équipages dont un « chevronné » poursuivaient leur route en direction d'Aquila.

Sur l'itinéraire d'Athènes, après l'abandon du Yougoslave Slobodan Milevovic, sur Ford-Escort RS, les trois autres concurrents, ont été pointés à Janina

(Grèce), dans les délais. Le seul « chevrons » inscrit sur l'itinéraire de Varsovie, le Finlandais Onni Vilkas, sur BMW 2002 TI, a abandonné. Les 17 autres concurrents du rallye international ont poursuivi leur route sans incident.

Ils sont passés à l'heure prévue au contrôle de Gorzow. Les équipages ont reçu en Pologne un accueil particulièrement chaleureux. Leur progression a été suivie avec enthousiasme par une foule très dense.

AUCUN PROBLÈME

Sur l'itinéraire de Stockholm, les 21 équipages dont un « chevrons », n'ont rencontré jusqu'ici aucun problème sérieux. Ils sont passés sans aucune pénalisation au contrôle de Bengtsfors. On signalait cependant quelques routes rendues glissantes par la pluie sur le trajet menant à Göteborg.

Enfin, sur l'itinéraire d'Agadir, les 10 équipages, dont un « chevrons », qui

avaient pris le départ ont embarqué à 7 h 30 à Tanger sur le car-ferry espagnol de l'après-midi.

La distance moyenne parcourue par les rescapés, jeudi à 16 heures était de 1500 km, sur les quelque 4000 km qui les séparent de la Principauté. La fatigue à partir de la deuxième nuit, l'aggravation éventuelle des conditions atmosphériques, jusqu'ici favorables, et surtout les quatre épreuves à moyenne spéciale chronométrée dans la nuit de samedi à dimanche, en France et en Italie, ne manqueraient pas de jouer néanmoins un rôle impitoyable de sélection.

Neuchâtelois et jurassiens à l'affiche

Dans le cadre des festivités marquant l'inauguration de sa nouvelle patinoire, le C.P. de Court met sur pied une réunion de boxe qui aura lieu ce soir à la salle de gymnastique. Les spectateurs assisteront à douze combats arbitrés par M. Probst de Bienne. Parmi les boxeurs engagés, on note les noms des Neu-

châtelois, Heimo, Cuenin, Viglietto, N'Daka, Etter, Colomb et des Jurassiens Seuret, Schwab et Charpié.

Les présences de Serge Rotheli de Sion (finaliste du championnat suisse 74) et de Jaquier de Sion également (champion suisse 13 des espoirs) rehausseront encore cette manifestation. LIET

Fédération suisse : collège d'entraîneurs

La Fédération suisse de boxe a décidé de ne pas remplacer au poste d'entraîneur national Kleber Erb, qui était démissionnaire. Les meilleurs boxeurs helvétiques seront désormais suivis par un

conseil d'entraîneurs, qui réunira des représentants des sept régions (Genève, Neuchâtel, Bâle, Coire, Valais, Berne et Zurich).

dernière SPORTS dernière

BOXE

● La rencontre entre l'Espagnol Perico Fernandez, tenant du titre, et le Japonais Lion Furuyama, titre mondial des poids sur légers en jeu, aura lieu définitivement le samedi 22 février, au Palais des sports de Madrid.

FOOTBALL

● Angleterre. — Coupe de la ligue, demi-finales, matches aller : Chester - Aston Villa 2-2 ; Manchester United - Norwich City 2-2. Les matches retour auront lieu le 22 janvier.

PATINAGE DE VITESSE

● La jeune Davosienne Heidi Schälch a établi un nouveau record de Suisse du 500 mètres (en 45"65), lors de la première journée des épreuves internationales de Davos, où se déroule également le championnat suisse des sprinters.

CYCLISME

● Favoris, le Belge Patrick Sercu et le Hollandais René Pijnen ont remporté les six jours de Brème avec un tour d'avance sur les Allemands Peffgen - Fritz. Le succès populaire de ces six jours a été exceptionnel. La dernière soirée, comme plusieurs autres d'ailleurs, s'est déroulée à guichets fermés.

OLYMPISME

● La ville de Winnipeg (Manitoba), par la voix de son maire Steven Juba, a proposé à la ville de Montréal de mettre à sa disposition pour les Jeux de 1976, sa piscine et son vélodrome. M. Juba a ajouté qu'il allait envoyer des lettres pour rendre officielle cette offre au maire de Montréal et à lord Killanin, président du C.I.O. « Je fais cette offre à cause des problèmes que Montréal a actuellement », a indiqué M. Juba.

hockey sur glace

Championnat suisse

Matches en retard

Ligue A
Langnau - Ambri 9-1 (2-0 4-0 3-1)

Patinoire de Langnau. 3500 spectateurs. Arbitres : Ehrensperger - Berchten. Buts : 4me Berger 1-0 ; 12me Wuethrich 2-0 ; 27me Cusson 3-0 ; 29me Meyer 4-0 ; 31me Cusson 5-0 ; 36me Wuethrich 6-0 ; 43me Rossetti 6-1 ; 48me Wuethrich 7-1 ; 52me Wuethrich 8-1 ; 54me Lehmann 9-1. Pénalités : 7 x 2' contre Langnau ; 5 x 2' et 5' (Butti) et 10' (Ticozzi) contre Ambri.

CLASSEMENT

1. Berne	17	12	3	2	91-47	27
2. C-de-F	17	13	—	4	109-71	26
3. Langn.	17	11	2	4	79-50	22
4. Kloten	17	8	1	8	76-77	17
5. Ambri	17	7	1	9	59-67	15
6. Villars	17	6	—	11	48-69	12
7. Sierre	17	4	1	12	47-101	9
8. Ge Ser	17	3	—	14	68-105	6

Ligue B

Tour de promotion : Arosa - Zoug 2-8 (0-3, 1-3, 1-2).

CLASSEMENT

1. Zurich	3	3	—	—	20	5	6
2. Bienne	3	3	—	—	24	11	6
3. Zoug	3	2	—	—	17	9	4
4. Viège	3	1	—	—	2	14	18
5. Lausanne	3	1	—	—	2	6	12
6. Arosa	3	1	—	—	2	13	20
7. Forward	3	1	—	—	2	8	16
8. Davos	3	—	—	—	3	6	17

On offre placements intéressants

en Suisse par cédulas hypothécaires au porteur, en 1er et 2me rang. Durée de 3 à 5 ans. Intérêt 10% l'an net. Toutes garanties morales et financières. Montants : de Fr. 50.000.— à Fr. 500.000.—
Ecrire à case postale 679, 2001 Neuchâtel.

boucherie - charcuterie
margot
votre boucherie
Seyon 5 Neuchâtel
25 66 20
25 66 21

Vente spéciale à prix avantageux.
Poules fraîches
du pays
Nos excellents canards
Beaux lapins frais
Beau choix de tripes fraîches
Tripes en sauce
Veuillez vous inscrire tout de suite pour nos cours de connaissance des viandes.

Les CFF vous proposent

DES BILLETS D'EXCURSION A PRIX REDUIT

Emission chaque jour à destination de
SAINTE-CROIX - LES RASSES
VEVEY - MONTREUX
AIGLE - BEX
CHAMPÉRY
VERBIER
MÜRREN
WENGEN
ADELBODEN
ZERMATT
GRINDELWALD-LAUTERBRUNNEN
PETITE SCHEIDEGG
KANDERSTEG

Ces billets sont valables 2 jours. Réduction supplémentaire pour familles. Demandez le prospectus spécial.

NOUVEAUX !!!
Voyages forfaitaires à destination de Gènes, Heidelberg, Innsbruck, Milan, Munich, Salzbourg, Stuttgart et Vienne. Week-ends avantageux en chemin de fer « tout compris ».

PARIS - VOYAGES FORFAITAIRES QUI VALENT DE L'OR

Demandez la brochure « Sans soucis à Paris ». Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de votre agence de voyages.

CONCOURS DE SAUT A SKIS AU LOCIE

Prix au départ de Neuchâtel : Fr. 10.40
Prix au départ de Corcelles-Peseux : Fr. 9.80
Meilleures correspondances :
Dimanche 19 janvier 1975, dès 14 heures.
Neuchâtel départ : 10 h 41 - 12 h 16 - 12 h 58
Corcelles-Peseux départ : 10 h 46 - 12 h 25
Un service de car est assuré pour tous les trains de la gare du Locle à La Combe-Girard.

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

TROUSSEAUX

BLANC CLASSIQUE

ou

MODERNE de COULEUR

Vente spéciale

autorisée du 15 janvier au 4 février

Articles de toute 1re qualité

10% à 20%

Couvertures de laine
Draps - Tissus au mètre
Articles éponge
Mouchoirs - Literie

S.A. Hans Gygax

Rue du Seyon NEUCHÂTEL

Nouveau: Le Mans.

Grand Prix du bon goût.

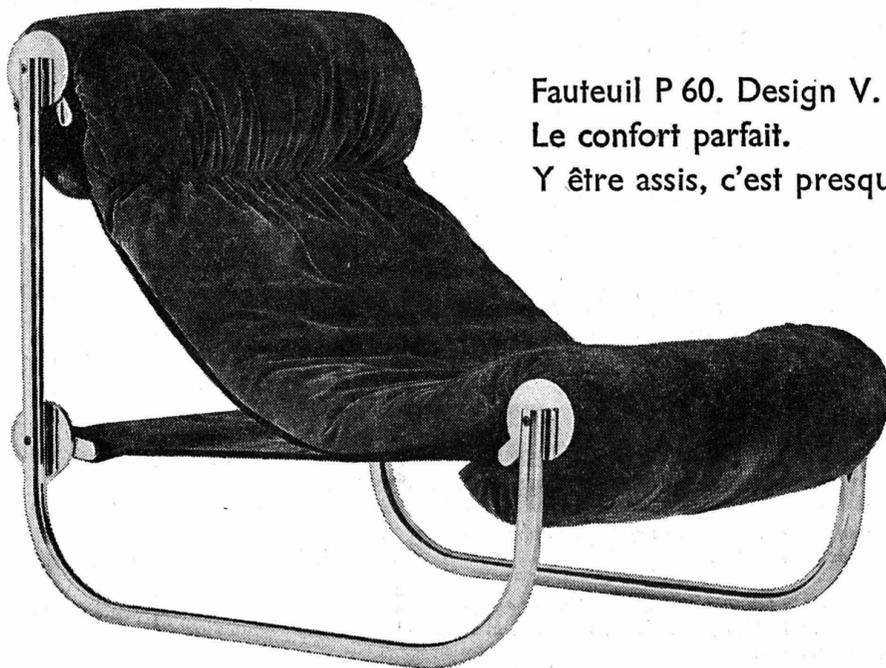
La nouvelle cigarette
faite d'authentiques tabacs Maryland,
naturelle et aromatique.

Fr.160

DAIM

Pour le nettoyage
(veste 30 fr.,
manteau 35 fr.,
canadienne 35 fr.),
une bonne adresse :

PRO-DAIM,
Grand-Rue 30,
1844 VILLENEUVE.
Tél. (021) 60 15 46.



Fauteuil P 60. Design V. INTRONI.

Le confort parfait.

Y être assis, c'est presque se sentir en état d'apesanteur.

c'est une exclusivité



tél. 038 42 10 58

OFFRES D'EMPLOIS

Important kiosque de la ville de Neuchâtel cherche une

REMPLAÇANTE

pour quelques heures par jour.

Téléphoner au 25 09 17.

CAMP DE VAUMARCUS

Centre roman des Unions chrétiennes
2028 Vaumarcus (Neuchâtel)
cherche

UN COUPLE

pouvant assumer, de façon indépendante, accueil-cuisine et entretien du camp.
Logement sur place, libre tout de suite.

Faire offres à: E. Vredaz, président, chemin de Floreyes 31, 1400 Yverdon.

César Gex
Construction métallique
1870 Monthey

cherche:

DEUX OUVRIERS
DEUX MANŒUVRES

pour travaux sur métallurgie.
Téléphoner au (025) 4 25 61.

Famille à Soleure, parlant le français et l'allemand, cherche

JEUNE FILLE

pour s'occuper de deux fillettes de 6 et 9 ans.

Possibilité d'apprendre le bon allemand.

Salaires et date d'entrée (si possible le 15 août 1975) à convenir.

Prière d'adresser offres sous chiffres H 20269 à Publicitas, Soleure.

Garage M. BARDO S.A., Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

mécanicien auto
diplômé

responsable de l'atelier.

Tél. pour rendez-vous
(038) 24 18 42.

Indo-Puchti
37×64 cm



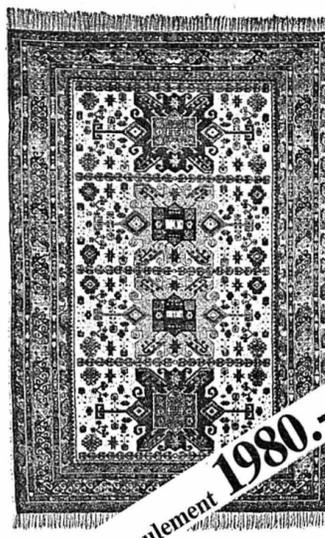
Darjezin Baby
41×63 cm



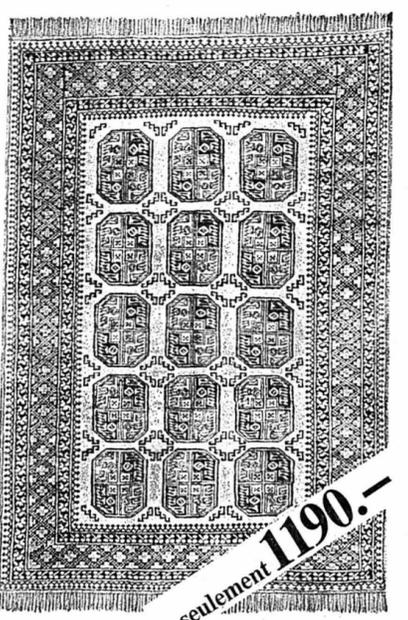
Mehrovan
222×328 cm



Michra russe
165×235 cm



Afghan-Mazar
205×290 cm



NEUCHÂTEL Terreaux 7
Tél. 038-257914

BIENNE Place du Marché-Neuf
Tél. 032-422862

LU à p. de 13.30 h
JEUDI jusqu'à 21 h

Avry-Centre AVRY près
Fribourg

LU 13.30-20 h
MA-VE 9-20 h
SA 8-17 h

Restaurant de la Russie,
Le Landeron, cherche pour le 1er
février ou pour date à convenir

jeune cuisinier

Nourri, logé, blanchi.
Tél. (038) 51 21 58.

Fiduciaire Bruno Müller
Temple-Neuf 4, à Neuchâtel,
engagerait pour le 1er mars 1975,
pour son service comptable du dé-
partement de gérance d'immeu-
bles.

employée de bureau
qualifiée

Personnes ayant quelques années
de pratique et connaissant bien la
comptabilité sont priées d'adresser
leurs offres avec curriculum vitae
et certificats.



CORRESPONDANCE
FRANÇAISE

Pour notre Maison mère, à Zofingue, nous cher-
chons jeune

employée
de bureau

pour correspondance française.

Si une telle activité au sein d'une petite équipe
vous intéresse veuillez adresser votre offre à

RINGIER & CIE S.A.
Service du personnel PBK
4800 Zofingue.

Nous cherchons

chef de publicité

en étroite collaboration avec la direction.

Les candidats doivent:

- posséder une expérience complète en la matière
- avoir les connaissances techniques inhérentes à ce poste
- être à même de gérer un important budget de publicité réparti sur l'ensemble du globe
- avoir l'habitude de traiter avec les concessionnaires étrangers, les agences de publicité, les fournisseurs
- savoir de préférence l'allemand et l'anglais en plus du français
- apporter des idées neuves dans l'établissement des campagnes publicitaires, des annonces et des différents médias.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie,
sous chiffre 80-15154 aux Annonces Suisses S.A.
« ASSA », Bienne.

La Bâloise
Compagnie d'Assurances

Pour compléter notre équipe de la région de Neuchâtel,
nous cherchons

collaborateur

pour l'exploitation et la gérance d'un portefeuille toutes
branches et le développement de nos affaires.

Nous offrons une situation stable avec d'intéressantes
possibilités de développement.

Revenu minimum garanti et augmentant en proportion
des résultats obtenus, indemnités de frais, caisse de re-
traite.

Agence générale, Gare 1, Neuchâtel

Nos collaborateurs:

M. Georges Porret, tél. 55 22 66
M. Walter Urter, tél. 31 19 46
M. Robert Tilbury, tél. 41 12 52
M. Bernard Matile, tél. 25 37 67
M. André Thonney, tél. 31 38 88

S'adresser à M. J. Subiet, agent général, case postale 365,
2000 Neuchâtel. Tél. 24 62 22.

Succursale suisse d'une entreprise internationale de la branche
pharmaceutique cherche par suite d'extension de son programme
de vente

Délégué médical

Territoire:
NE, Bienne/Jura, FR

Votre fonction: Visiter les médecins en leur présentant des spécialités phar-
maceutiques, vente au niveau hospitalier.

Vous avez: Connaissance profonde de la branche pharmaceutique et expé-
rience comme délégué médical ou pharmacien, chimiste, dro-
guiste, préparateur, représentant.
Sens d'organisation, facilité de contact, bonne présentation et
culture générale.

Nous offrons: Salaire fixe, bonus, indemnisation frais de voyage/voiture, caisse
de retraite.
Position indépendante et stable, travail dans une organisation
dynamique.

Nous vous prions d'adresser
vos offres ou de téléphoner à
la Direction d'ABBOTT AG,
case postale, 6300 Zoug
Tél. 042 214545

Par tous les temps, les véhicules des transports publics doivent rouler

Entretien des distributeurs
automatiques
Télécommandes
Installations de sécurité

**MONTEURS EN APPAREILS
ÉLECTRONIQUES**
(avec C.F.C.)

Garantie d'emploi, salaire de l'Etat, caisse de retraite.

Téléphonez au No 25 15 46 ou venez nous rendre visite.
Cie des transports en commun de Neuchâtel et environs, quai Ph.-Godet 5
2001 Neuchâtel.

Entreprise des branches annexes
de l'horlogerie cherche

1 employé

capable de prendre des responsa-
bilités, de langue française et al-
lemande et pouvant correspondre
en anglais.
Nous désirons une personne
éveillée avec don d'organisation.
Salaire en rapport avec compé-
tence, entrée immédiate ou date
à convenir.

Adresser offres sous chiffres DA
3599 au bureau du journal.

Etude
de la ville

cherche

une
employée

de langue maternelle
française.

Adresser offres, avec
prétentions de
salaire, à OL 3610
au bureau du
journal.

AUBERGE
DU
GRAND PIN
PESEUX



engage
tout de
suite ou
pour date
à convenir

SOMMELIÈRE

pour la brasserie. (bon gain).

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 31 77 07.

Dynamique entreprise suisse de la métallurgie à Neuchâtel
cherche un jeune

comptable
diplômé

capable de travailler d'une manière indépendante et de
conduire les opérations jusqu'à l'établissement du bilan.

Appelé à entretenir des relations avec les sociétés sœurs
de Suisse allemande et de Suisse romande, il devra être
capable de comprendre et de s'exprimer en allemand.

Cette entreprise, bien gérée, offre la sécurité de l'emploi et
des conditions de travail agréables.

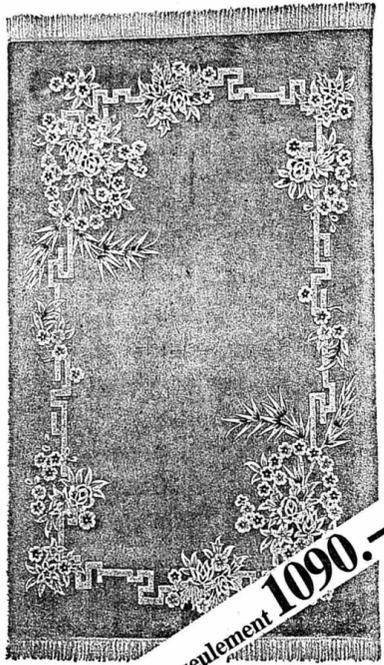
Les intéressés âgés de 25 à 35 ans, sont priés de faire
parvenir leurs offres de service (lettre manuscrite, curricu-
lum vitae, photo et prétentions de salaire) à l'adresse ci-
dessous, en mentionnant la référence CODI.

Les offres ne seront transmises qu'avec l'accord des candidats.

Centre
d'orientation
et de formation
professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

Tientsin Floral
230x320 cm



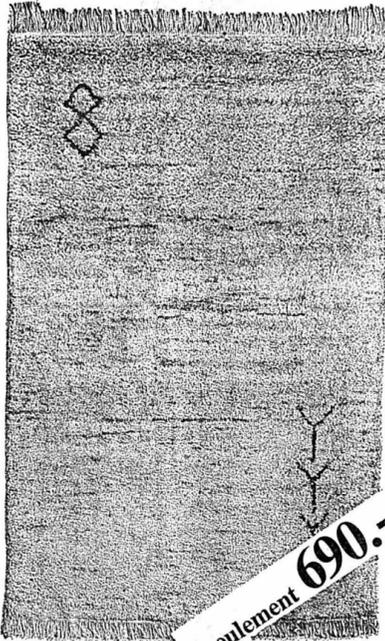
seulement **1090.-**

Boullou
154x240 cm



seulement **995.-**

Berbère
200x300 cm



seulement **690.-**

Nous offrons plus que des prix avantageux

Nous offrons le plus grand choix de Suisse. Avec une collection de plus de cinquante mille tapis d'Orient et tapis berbères de toute provenance. Pour que vous trouviez ce que vous désirez. Nous offrons une très grande variété de tapis rares et de pièces de collection. Pour que vous puissiez faire des placements d'avenir. Nous offrons un certificat de qualité, garantissant la provenance, les matériaux et la teinture de chaque pièce. Pour que vous sachiez exactement ce que vous avez. Nous offrons de vous envoyer un assortiment à domicile. Pour que vous puissiez faire tranquillement votre choix en prenant tout votre temps pour vous décider. Nous offrons enfin des conditions agréables: paiement net dans les 90 jours ou par acomptes. Pour que vous ne soyez pas obligé de renoncer au tapis de vos rêves. Nos prix sont du reste imbattables grâce à des achats effectués en gros pour nos 20 succursales, directement sur place et sans coûteux intermédiaires. Chaque tapis d'Orient ci-dessus est une pièce unique, avec ses propres motifs. Voilà pourquoi la vente par intermédiaires est sous réserve. Grand choix d'autres pièces de même provenance, dans la même catégorie de prix.

Hôtel des Bugnenets

Samedi 18 Janvier, dès 20 heures,

DANSE

avec l'orchestre Rlück Gremines.

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôtel 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ **FAN**

Nous offrons plus que des prix avantageux

Pfister ameublements sa

nettement plus avantageux aussi pour les tapis d'Orient!

1/2 220 droite

PAVAPROOF
le nouveau SAC-PAVAG®
Imperméable
PAVAG SA
6244 Neukon

A vendre ou à louer

pianos

neufs, à partir de Fr. 45.- location mensuelle

pianos à queue et orgues avantageux G. Heutschi

Tél. (031) 44 10 82.



Tectyl VALVOLINE

protège votre voiture de la rouille pour longtemps.

Faite confiance au spécialiste CARROSSERIE **P. Schoelly** Hauterive. Tél. (038) 25 93 33.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES
pour acheter vos billets de **LOTÉRIE ROMANDE** — Tirage demain

WEEK-END A SKIS AUX MOSSES

Abonnement toutes remontées mécaniques, demi-pension, chambres confortables: Fr. 45.- tout compris pour les deux jours.

Hôtel Belvédère, 1831 L'Etivaz (à 4 km 5 des Mosses). Tél. (029) 4 62 73 et 4 73 98.

BASKETBALL AU PANESPO

Ce soir à 20 h 30

NEUCHÂTEL-SPORTS

contre

VEVEY

1/8me de finale de Coupe suisse

Prix des places: Fr. 8.- assis Fr. 5.- debout Fr. 3.- enfants et étudiants

ATTENTION: En Coupe de Suisse, seuls les MEMBRES SOUTIENS ont droit à l'entrée gratuite, sur présentation de leur carte.

La première rencontre de l'année au Panespo est réservée à la Coupe de Suisse.

Elle promet une empoignée sérieuse entre deux équipes de division supérieure car les Veveysans ont montré de bonnes prétentions au cours du premier tour du championnat suisse et ne terminent pas très loin des meilleures formations du pays. Pour Neuchâtel, ce sera l'occasion de « se refaire une beauté » car l'équipe ne s'est pas montrée à la hauteur de sa tâche depuis la reprise d'octobre dernier. Il est certain qu'elle vaut mieux que son classement actuel et une victoire en Coupe suisse lui apporterait le moral nécessaire pour aborder le second tour avec une ambition nouvelle.

Pour cela, il faudra se montrer vigilant ce soir au Panespo et ne rien négliger pour tenter de vaincre. Certaines erreurs doivent absolument disparaître car Zakar, l'entraîneur de Vevey, ne manquera pas d'exploiter les points faibles des Neuchâtelois qu'il connaît bien.

Les perspectives d'une rencontre intéressante et équilibrée inciteront les sportifs de la région à se déplacer sur les Jeunes Rives pour soutenir les chances de Neuchâtel.

Devenez membre soutien ou membre passif de la section BASKET

En adressant la somme de Fr. 100.- au CCP 20-9528

Neuchâtel-Sports - Section Basket vous obtiendrez une carte de membre soutien avec entrée à toutes les manifestations de la saison.

Un versement de Fr. 50.- vous donnera droit aux entrées des rencontres de championnat seulement, en qualité de membre passif. D'avance, les basketteurs vous remercient de votre compréhension et de votre soutien.

Réalisation: Service de publicité FAN-L'EXPRESS

Bière Muller

VELOS MOTOS SPORTS
CHASSENAIS 18 2000 NEUCHÂTEL
☎ 25 44 52

LE SERVICE DE PUBLICITÉ DE LA FAN
met à la disposition des clients des annonces à la Feuille d'avis de Neuchâtel
son bureau technique
pour la réalisation parfaite de vos insertions

«Au Confort Ménager»
LE PLUS GRAND CHOIX dans les APPAREILS MÉNAGERS
Machines à laver - Machines à repasser - Cuisinières Frigos - Congélateurs Friteuses - Aspirateurs, etc.
Votre magasin préféré

LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant: La Gaine Viso 2072 SAINT-BLAISE
Dépositaire à Neuchâtel: PHARMACIE TRIPET
Tél. (038) 33 22 12

UN CHÂSSIS ALU ne rouille plus
CARROSSERIE DROZ

Pour votre appareil ménager, adressez-vous au spécialiste
MEILLARD & GLAUS
électricité
Cortallod Tél. (038) 42 11 52

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

AUTOLOCATION
Garage A. Waldherr
Agence Simca, Sunbeam, Rover
Rue des Parcs 147 Tél. 24 12 65

Sport SERVICE
Vend qui veut - Répare qui peut
Promenade-Noire 10 Neuchâtel Tél. 24 57 87

OFFRES D'EMPLOIS

Après-midi

Nous cherchons pour notre secrétaire une

employée de bureau

à mi-temps qui s'occupera des travaux de bureau de dactylographie et du service téléphonique durant 5 après-midi par semaine. Quelques années de pratique souhaitées. Activité variée dans une atmosphère agréable, rétribuée selon échelle indexée. Emploi stable.

Veillez prendre contact au No 25 15 46 ou écrire au service du personnel.

Cie des transports en commun de Neuchâtel et environs, qual Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.

Famille gréco-suisse habitant ATHÈNES cherche

nurse diplômée

pour 2 enfants de 20 et 7 mois. Entrée mi-avril. Salaire et congés à convenir.

Faire offres à M. Gaston Borradori, Grand-Rue 65, 2035 Corcelles.

La confiserie R. Nicole, place Pury, Neuchâtel, engagerait tout de suite ou pour date à convenir

confiseur

qualifié. Congé le dimanche. Tél. 25 17 70.

Snack-bar de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

sommelières

— Horaire de travail : une semaine 6 h 30 - 14 h. une semaine 14 h - 22 h.
— Congé le dimanche

femme de ménage

pour 3 matinées par semaine. **Téléphoner au 25 66 15, dès 9 heures.**

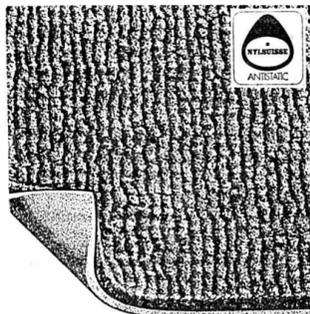


MIRA-SENSATION

Tapis bouclé, 100% Viscose, muni d'un dos en mousse compacte! 4 couleurs

400 cm de largeur
13⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 15.-/m²

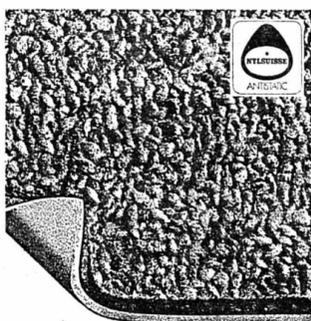


MIRA-REKORD

Tapis bouclé, 100% Nylon (Nylsuisse), muni d'un dos en mousse compacte! 6 couleurs

400 cm de largeur
17⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 19.50/m²
340-75 gauche

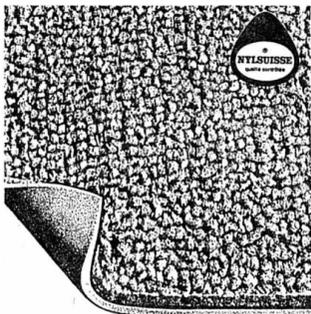


MIRA-FLOR

Tapis bouclé, 100% Nylon (Nylsuisse), dessiné, avec dos en mousse compacte, 4 couleurs

400 cm de largeur
23⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 27.-/m²

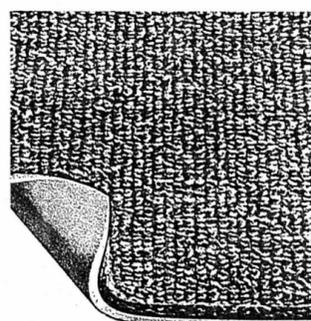


MIRA-SUISSE

Tapis bouclé, 100% Nylon (Nylsuisse), dos en mousse compacte, 8 couleurs

420 cm de largeur
25⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 29.50/m²

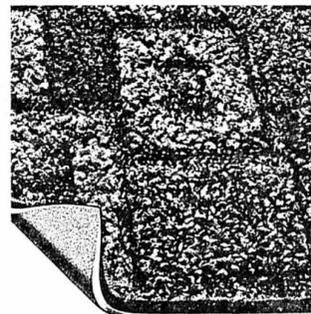


MIR-ACRYL

Tapis bouclé, 100% Acryl, avec dossier en mousse compacte, 6 couleurs

400 cm de largeur
27⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 32.-/m²

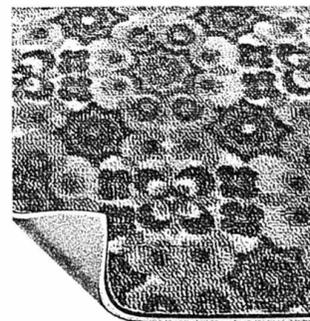


MIRA-TREND

Tapis bouclé, 100% Nylon, dessiné, avec dos en mousse compacte, 5 couleurs

400 cm de largeur
29⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 34.-/m²

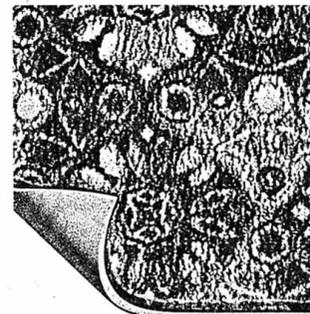


MIRA-LORD

Tapis bouclé, imprimé 100% Polyamid, avec dos en mousse compacte, 4 couleurs

400 cm de largeur
29⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 34.-/m²



MIRA-KING

Tapis bouclé, imprimé, 100% Nylon, avec dos en mousse compacte, 5 couleurs

400 cm de largeur
33⁵⁰
m²

sur mesure/selon esquisse 38.-/m²

NEUCHÂTEL Terreaux 7 Tél. 038-257914

BIENNE Place du Marché-Neuf LU à p. de 13.30 h
Tél. 032-42 28 62

Avry-Centre AVRY près Fribourg

LU 13.30-20 h
MA-VE 9-20 h
SA 8-17 h.



Par tous les temps, les véhicules des transports publics doivent rouler

Lignes aériennes
Signalisation
Bâtiments

ÉLECTRICIEN

Garantie d'emploi, salaire de l'Etat, caisse de retraite

Veillez téléphoner au No 25 15 46 ou venir nous rendre visite.
Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et des environs, qual Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel.



Succursale suisse d'une entreprise internationale de la branche pharmaceutique cherche par suite d'expansion

Délégué médical

Rayon:
Berne-Fribourg-Neuchâtel

Votre fonction: Promotion et vente dans les hôpitaux de produits pharmaceutiques et de matériel médico-chirurgical.

Vous avez: Sens d'organisation et de vente, facilité de contact, bonne présentation, inclination pour la branche pharmaceutique. Expérience comme délégué médical, ou droguiste, préparateur, représentant commercial. Age idéal: 28-38 ans; bilingue français/allemand.

Nous offrons: Salaire fixe, bonus, indemnisation frais de voyage/voliture, caisse de retraite. Travail indépendant dans une équipe jeune et dynamique.

Nous vous prions d'adresser vos offres ou de téléphoner à la Direction d'ABBOTT AG, case postale, 6300 Zoug, Tél. 042 214545

Importante maison de textiles cherche

DÉMONSTRATRICE

pour ses tapis Smyrne

Rayon: Suisse romande et Tessin.

Nous demandons: Expérience dans le nouage des tapis Smyrne, dans la vente. Voiture personnelle.

Nous offrons: Bon salaire, prime de vente, frais journaliers et de déplacement. Entrée immédiate ou à convenir.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous chiffres 87-50.018 aux Annonces Suisses S.A. « Assa », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel. Discretion assurée.

La librairie J.-C. MEYER, à Fribourg, demande

EXCELLENT LIBRAIRE

personnalité dynamique, ayant sens des responsabilités. Temps partiel pas exclu. Intéressante situation d'avenir. R.d.v., tél. (037) 22 30 97, interne 21.



La S.A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay cherche un collaborateur

technico-commercial

service du Personnel

qui sera principalement chargé de la recherche et de l'engagement du personnel de fabrication, de son intégration dans l'entreprise, de problèmes de formation ainsi que d'importantes tâches administratives et sociales.

Cette activité importante s'adresse à une personne disposant d'une bonne formation technique de base (éventuellement commerciale), de quelques années d'expérience dans une fonction analogue et aimant les contacts humains.

Elle devra faire preuve d'initiative et de dynamisme, saura prendre des responsabilités et aura le sens de l'organisation.

Nous offrons à ce futur collaborateur âgé, d'environ 25 à 30 ans, une place stable, des prestations sociales modernes, l'horaire libre et la possibilité d'obtenir un logement à proximité.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres de service complètes à la Direction de la S.A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, 1305 Cossonay-Gare.



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01

La Direction technique d'Ebauches S.A., cherche, pour son laboratoire de recherches de Neuchâtel,

un ingénieur électronicien EPF

pour des travaux de développement de circuits analogiques et logiques à très faible consommation.

Quelques employés de laboratoire de chimie ayant si possible expérience du laboratoire.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres à EBAUCHES S.A.
Direction technique, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 74 01, int. 376.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de publicité

ANNONCES: 66 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35. Naissances, mortuaires 1.20 le mm. Petites annonces non commerciales 40 c. le mot minimum Fr. 4.-.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A. « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienna, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE
1 an 96.- 6 mois 50.- 3 mois 26.- 1 mois 10.50

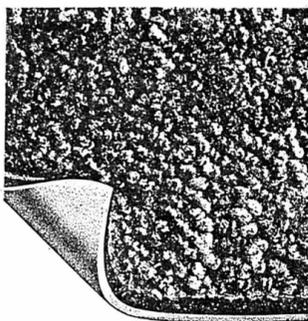
ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

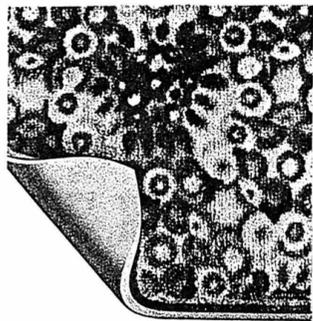
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.



MIRA-LIFE II

Tapis bouclé, dessiné, (Grillon), avec dos en mousse compacte, 5 couleurs **39.50** /m²

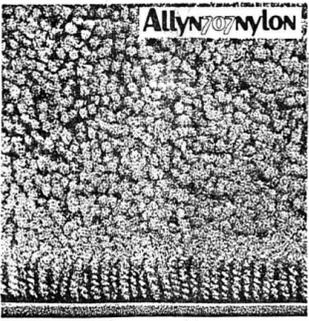
sur mesure/selon esquisse 45.-/m²



MIRA-QUEEN

Tapis velours, imprimé, 100% Nylon, avec dos en mousse compacte, 5 couleurs **42.** /m²

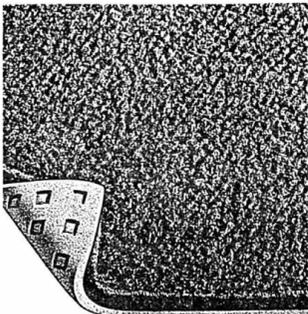
sur mesure/selon esquisse 56.-/m²



MIRA-COMFORT

Shag, 100% Nylon (Allyn 707), dos en mousse compacte, 18 couleurs **49.** /m²

sur mesure/selon esquisse 56.-/m²



MIRA-CONTRACT II

Tapis velours, 100% Nylon (Grillon), avec dos en mousse spéciale, 50 couleurs, design: Verner Panton **42.** /m²

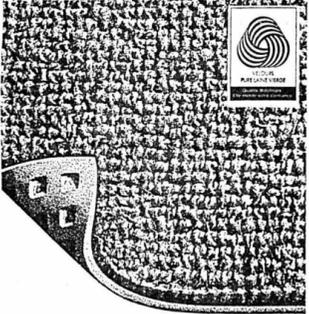
sur mesure/selon esquisse 49.-/m²



MIRA-STAR

Tapis bouclé, dessiné, tip-sheared, 100% Acrilan, dos en mousse compacte, 7 couleurs **44.** /m²

sur mesure/selon esquisse 49.-/m²



MIRA-BERBER

Tapis bouclé, 100% laine vierge **49.** /m²

sur mesure/selon esquisse 56.-/m²

Chez nous vous avez plus que des prix attractifs!

Pfister ameublements sa

Plus avantageux en matière de tapis de fond

LIT D'ENFANT, matelas, duvet, 100 fr.; couple de canaris 40 fr. Tél. 53 38 54.

4 CHAISES PLIABLES en bois, couleur acajou. Etat de neuf. Prix 280 fr. Téléphone 24 70 37.

SKIS neufs et occasions, avec fixations de sécurité modernes. 20 % /m. Tél. 31 60 55.

SALON ANGLAIS: 1 divan 3 places + 2 bergères, battant neuf. Valeur 3650 fr., cédé à 2500 fr. Tél. 25 25 15, heures de bureau, 24 52 03, le soir.

CANICHE, 15 mois, belle femelle noire, 320 francs. Tél. (037) 43 20 05.

URGENT mobilier complet à vendre, Fahys 31, Madame Jaquet.

Demandes à acheter

TIMBRES-POSTE. Débutant achèterait collection abandonnée, suisse de préférence. Adresser offres écrites à JG 3605 au bureau du journal.

CHERCHE A ACHETER réchaud électrique pour cuisiner. Tél. (038) 63 27 34.

REMORQUE POUR BATEAU, 465 mètres. Tél. 25 59 71; 25 80 76 appartement.

COURS DE LANGUE FRANCAISE par disques ou cassettes. Tél. 42 13 71.

VELO D'HOMME. Tél. 31 32 74.

A ACHETER ou à louer jardin. Tél. 24 73 91.

PATINS HOMME, pointure 42: skis, longueur 150 cm, bon état. Tél. 31 63 63.

1 PORTE-BAGAGES très solide, pour Simca 1100. Tél. 31 71 80, repas.

DE PARTICULIER, 2 chaises Louis-Philippe ou Biedermeier. Tél. 25 56 85.

Offres d'emplois

JEUNE HOMME (environ 1 m 60) gagnera son argent de poche en se promenant comme homme-sandwich environ 1 heure à midi, 1 heure le soir, plus repas gratuits. Tél. 24 42 42, Mme Prod'hom, dès 14 h 30.

QUELLE DAME garderait fillette de 21 mois? Bachelin 31. Téléphone 24 01 46.

NOUS CHERCHONS, UNE COIFFEUSE de première force pour diriger un salon de coiffure dames. Bon salaire et participation au bénéfice. Tél. (038) 33 48 42, de 14 à 17 heures ou écrire à case 15, 2072 Saint-Blaise.

Demandes d'emplois

EMPLOYE TECHNIQUE branche horlogère cherche place d'avenir, études gammes opératoires, prix de revient, mise en fabrication, comptabilité industrielle, informatique. Adresser offres écrites à AX 3596 au bureau du journal.

DAME quarantaine cherche place d'aide de bureau. Connaissances: dactylo, classement, aime les chiffres. Temps complet ou partiel. Adresser offres à KH 3606 au bureau du journal.

DAME 2me âge, aimant le contact, disposant d'après-midi, cherche occupation, magasin ou autre. Adresser offres écrites à LI 3607 au bureau du journal.

EMPLOYEE BUREAU, 23 ans, français, allemand, italien, aime les chiffres, cherche emploi intéressant et varié. Adresser offres écrites à MJ 3608 au bureau du journal.

BOULANGER cherche place, date à convenir. Adresser offres écrites à NK 3609 au bureau du journal.

JEUNE DAME, aide dentiste diplômée, langue maternelle allemande, bonne connaissance de français et d'anglais, aîné que téléx, dactylographe, cherche emploi à temps complet ou partiel correspondant à ses capacités. Neuchâtel et environs, immédiatement ou date à convenir. Adresser offres écrites à IF 3604 au bureau du journal.

JEUNE HOMME possédant permis de conduire A cherche travail jusqu'à fin février. Tél. 24 38 90.

JEUNE HOMME ayant permis de conduire cherche travail en tout genre, pour le samedi. Tél. 31 42 60, après 19 heures.

EMPLOYEE DE BUREAU, dès février, à Neuchâtel ou environs. Tél. 24 09 33.

BATTEUR cherche un orchestre. Téléphoner dès mardi au 25 13 21.

TRAVAIL A DOMICILE, exclu l'horlogerie. Tél. 41 27 39.

DAME cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à 1701-570 au bureau du journal.

Perdus - Trouvés

PERDU, CENTRE VILLE broche or avec perles. Tél. 51 22 06.

TROUVE CHIEN NOIR, plastron et pattes grises. Amis des Bêtes. Tél. 33 30 02.

Divers

DAME dans la quarantaine, gaie et spirituelle, cherche monsieur du même âge, bien sous tous les rapports, pour rompre solitude. Ecrire à HE 3603 au bureau du journal.

COUPLE sérieux, cherche jardin, à Serrières, ou environs; même avec location. Téléphone 25 50 37.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

A SAINT-BLAISE, appartement de 4 pièces, cuisine agencée, paroi-bibliothèque au salon, minijardin, à 50 m du bus, pour fin mars, Tél. 33 16 80, le soir.

URGENT. Appartement 5 pièces sans confort, salle de bains, jardin, pour le 24 janvier, 265 fr. Tél. 24 01 46.

STUDIO MEUBLE, au centre, dès le 1er février. Téléphoner au 24 18 22.

STUDIO NON MEUBLE, libre immédiatement; centre-ville, 350 fr. Tél. 42 34 73.

STUDIO MEUBLE, rue Bachelin, libre immédiatement. Tél. 24 40 92, dès 18 heures.

CHAMBRE MEUBLEE, salle de bains, confort, dans villa, au Suchiez, à demoiselle sérieuse. Tél. (038) 24 37 64.

COSTA BRAVA, appartement neuf, directement sur la plage de sable, 4 chambres, 6 lits, bains, cuisine agencée, balcon, vue sur mer. Tél. (038) 42 13 71.

STUDIO A PESEUX, niche avec frigo, cuisine électrique et ventilation, salle de bains avec W.-C., cave et galetas. Immédiatement ou pour date à convenir, 254 fr. plus charges. Place de parc à louer. Tél. (038) 25 32 27.

MALADIERE, appartement 3 pièces, mi-confort, coin de jardin, dès le 1er mars, 380 fr. Tél. 31 64 62.

COLOMBIER, Saules 13, grand 2 pièces, 62 m², balcon à l'ouest, libre immédiatement. Tél. 42 21 71, heures de repas.

CORTAILLOD, studio meublé, dans villa. Tél. 42 26 66, après 18 heures.

APPARTEMENT meublé 2 1/2 pièces, cuisine, grand confort, rue de la Dime, quartier de La Coudre, prix: 600 fr. Tél. 24 71 66.

SERRIERES, belles chambres, confort, 1-2 lits. Bon marché. Tél. 24 00 34.

APPARTEMENT 3 pièces, libre le 24 janvier, 435 fr. charges comprises. Famille Bangerter, Vauseyon 17, tél. 25 12 83.

CRESSIER, appartement 3 pièces, tapis tendus, frigo, à convenir fin mars - début avril, loyer: 440 fr. charges comprises. Tél. 47 18 39.

STUDIO MEUBLE, complètement équipé, Poudrières 15, libre 1er février 1975. Tél. 25 34 20, dès 18 heures.

STUDIO NON MEUBLE, cave et balcon, garage à disposition, Charmettes 15, libre le 1er février 1975. Tél. 31 67 14, entre 7 et 8 h et dès 19 heures.

STUDIO, dans quartier tranquille, à Bevaix. Tél. 46 21 64.

IMMEDIATEMENT, beau studio non meublé, cuisine agencée, salle de bains, centre-ville. Tél. 41 13 96, dès 19 heures.

IMMEDIATEMENT, belle chambre, proximité centre et gare CFF, à demoiselle; possibilité de cuisiner. Tél. (038) 24 44 21, dès 18 heures.

A CHEZARD, pour fin février, pignon tout confort, 2me étage, 3 1/2 chambres. Dépendances, jardin, vue tranquille, 280 fr. + charges. Adresser offres écrites à PM 3611 au bureau du journal.

IMMEDIATEMENT, studio 2 pièces, centre ville, confort, vue. Tél. 25 12 74, heures de bureau.

A FONTAINEMELON, appartement 3 1/2 pièces, avec confort. Tél. 53 10 52.

MONTMOLLIN, studio, situation tranquille, 230 fr. Tél. 57 14 15 ou 31 59 89.

BOLE, entrepôts 231 m², quai de chargement et monte-charge. Adresser offres écrites à PG 3527 au bureau du journal.

BEVAIX, 1er avril ou à convenir, 2 1/2 pièces neufs, 300 fr. plus charges. Tél. (031) 56 03 84.

STUDIO MEUBLE comprenant cheminée de salon, téléphone, antenne. Tél. 41 28 15.

AU LANDERON, logement de 4 pièces, tout confort, charges comprises, 450 fr. Téléphoner dès 18 h au 51 16 62.

STUDIO non meublé et chambre indépendante, confort, douche, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

STUDIO MEUBLE aux environs de la gare, à femme ou jeune fille, 260 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à GC 3573 au bureau du journal.

IMMEDIATEMENT ou pour date à convenir, à Neuchâtel, Gouttes-d'Or, appartement de 5 1/2 pièces + garage, tout confort, loyer mensuel y compris garage: 807 fr. + charges. Tél. 24 13 61, interne 12, le soir 33 50 92.

CHAMBRE MEUBLEE, indépendante (gare de Neuchâtel), douche, pour le 1er février. Tél. 25 96 91.

STUDIO, confort, cuisinette agencée, Gouttes-d'Or 70, libre 24 janvier. Tél. 25 05 42, dès 18 h 30.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à louer

2 DAMES SEULES cherchent appartement de 3 à 3 1/2 pièces à Colombier (date à convenir). Tél. 41 27 74.

JEUNE COUPLE SOLVABLE cherche, pour tout de suite ou date à convenir, appartement de 3 1/2 ou 4 pièces, à l'ouest de la ville ou dans la région d'Auvernier-Colombier. Adresser offres écrites à GD 3602 au bureau du journal.

COLOMBIER, studio, chambre, cuisine. Tél. 41 18 30, heures des repas.

APPARTEMENT 3 pièces, à Marin. Loyer modéré. Tél. 33 50 41.

JEUNE COUPLE avec enfants cherche appartement de 5 1/2-6 pièces, à refaire éventuellement, dans petite maison avec jardin et vue sur le lac, région Hauterive, Saint-Blaise, pour fin mars. Loyer modéré. Tél. 47 19 39.

CHAMBRE tout confort, centre, bord lac, dans intérieur sympathique, pour personne absente durant week-end. Tél. 25 76 53.

URGENT, 4 ou 4 1/2 pièces, confort souhaité région Marin, 500 à 600 fr. Tél. (038) 33 23 12.

BORD DE LA MER, appartement, période: vacances horlogères, couple + 2 enfants. Ketterer, tél. (038) 36 15 29.

JEUNE COUPLE SERIEUX, solvable, cherche, pour fin février-mars, appartement tranquille de 3 1/2 - 4 pièces, et confort + garage, région Pesaux-Corcelles-Neuchâtel-ouest. Loyer raisonnable. Tél. (01) 39 18 13, dès 18 heures.

APPARTEMENT 3 1/2 à 4 pièces, mi-confort, pour le 24 mars, à Neuchâtel, loyer modéré. Tél. 33 58 61, le matin.

JEUNE COUPLE cherche vieil appartement au Landeron. Téléphoner au 51 32 64 à partir de 17 h 30.

GARAGE pour minimum 2 voitures aux environs de Boudry. Tél. 42 13 08, le soir.

A vendre

PATINS DE HOCKEY, No 40. Tél. 55 10 70.

GRANDE ARMOIRE A GLACE, buffet de service, cuisinière à gaz, table de cuisine et un lit avec matelas neuf; bas prix. Tél. 24 60 50, aux heures des repas.

1 VELOMOTEUR DKW, prix à discuter: vélo enfant (8 ans) Pony, 100 fr., le tout en très bon état. Tél. 33 51 95, après 19 heures.

CAISSE ENREGISTREUSE Anker 4, service pour restaurant, prix intéressant. Tél. 33 20 30.

TELEVISION, moteurs, modèles réduits, bas prix. Tél. 47 17 89.

TELEVISION Löwe Opta, grand écran, noir et blanc. Tél. (038) 24 63 76.

4 ROUES 2 CV; pneus neige; souliers de ski, No 41, Raichle; une commode; 2 tables de nuit 1900; un joli petit char à ridelles. Téléphone (038) 42 12 83.

ANTENNES DE TELEVISION, pour France 2 et France 3, neuves et occasions. Tél. 31 71 80, repas.

PIANO DROIT, marque Sabel, excellentes conditions. Tél. 33 35 36, heures des repas.

SKIS homme et chaussures, grandeur 45, jamais portées, 200 fr. Tél. 24 62 53.

TIMBRES-POSTE, Liechtenstein, 1965-1975, en bloc de 4, neufs. Prix facial. Tél. 24 46 09.

POUSSETTE récente, prix avantageux; bureau ancien, massif. Tél. 41 15 49.

LAPINS: 2 à 2 kg 5, 12 fr. le kilo. Téléphone 45 10 40.

BOTTES D'EQUITATION sur mesure 40-41, mollets 35-36 avec embauchoirs. Tél. (038) 25 79 41, entre 18 et 19 heures.

SUITE DECES, 1re partie collection Alpha «La dernière guerre», Nos 1 à 85, dont 4 volumes reliés. Tél. (038) 27 79 41, entre 18 et 19 heures.

POUR BRICOLEUR, matériel complet Black et Decker. Tél. 24 18 52.

COLLECTION DE CASSETTES, prix intéressant, trois amplificateurs, 12 watts, 100 fr. la pièce. Tél. 24 18 52.

TOUR D'ETABLI avec moteur, pinces, mandrins. Prix: 400 fr. Tél. 31 68 86.

CUISINIERE ELECTRIQUE usagée, bon état, 50 fr. Tél. 42 35 19, dès 12 h 30.

SALON, divan, 2 fauteuils, parfait état. bas prix. Tél. 25 39 32.

OBJECTIF ZOOM Vivitar T4 auto pour Minolta 4,5/90-230 mm; état de neuf. Téléphone 53 19 63.

A BAS PRIX, 1 divan-couche et 2 fauteuils. Tél. (038) 25 90 12, le soir.

A VENDRE, CAUSE DEPART, meubles divers, tapis, tableaux, objets d'art, etc. Tél. 24 09 68, après 19 heures.

2 JOLIES CHIENNES bergers allemands. 3 mois. S'adresser à A. Burgat, Montalchez. Tél. (038) 55 15 27.

MAGNIFIQUES CANICHES et pinschers nains avec pedigree, et vaccinés. Tél. (037) 65 13 05.

Référendum DENNER

contre la «loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés»

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Avec la loi portant le titre inoffensif de «loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés», la Confédération pourrait soumettre une grande partie des produits alimentaires importés en Suisse à une nouvelle taxe douanière. Cette nouvelle taxe ne toucherait pas seulement les produits alimentaires dont on parle actuellement, tels que produits alimentaires pour enfants, sucreries, chocolat, pâtes alimentaires, pâtisseries, etc., car il est écrit expressément dans la loi que la Confédération peut soumettre d'autres produits agricoles transformés à de nouvelles taxes douanières. Celui qui accepte cette loi se laisse prendre au piège et permet à la Confédération d'introduire, par des sentiers détournés, de nouvelles taxes douanières qui conduiraient à un renchérissement sensible des produits alimentaires de nécessité courante, cela parce que les fabricants indigènes n'auraient plus à craindre la concurrence étrangère et pourraient faire monter les prix.

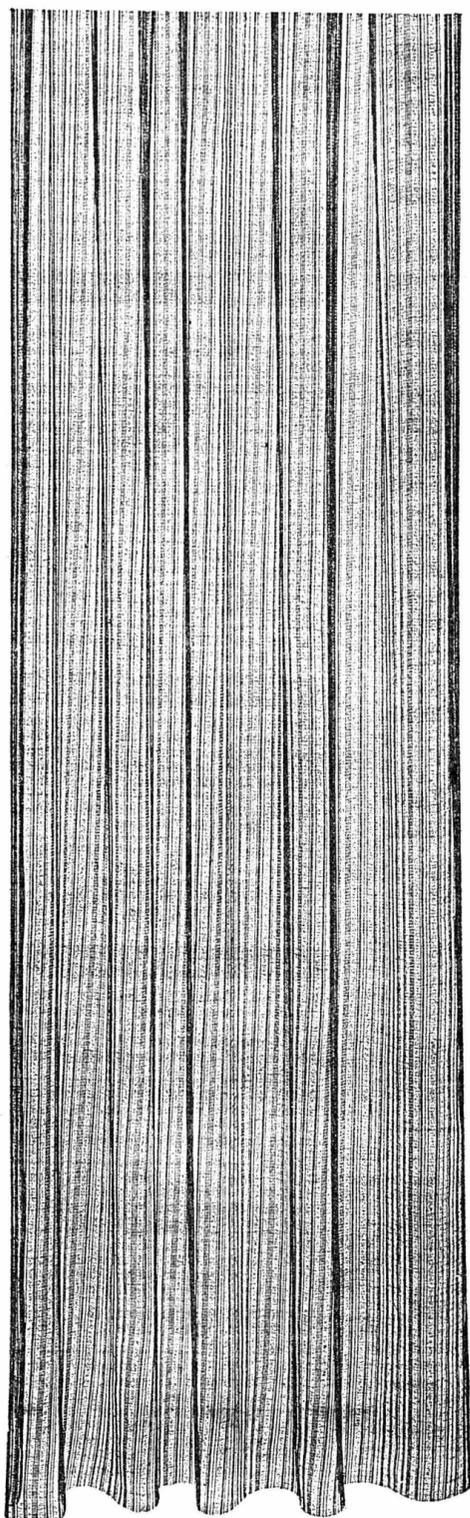
On est contraint de hocher la tête, quand, à la lecture de la loi, on constate que les recettes résultent de l'augmentation des taxes douanières sur les produits alimentaires, c'est-à-dire à la charge des consommateurs, ne reviendraient pas à la Confédération, mais seraient utilisées pour la réduction des prix des produits alimentaires destinés à l'exportation. En temps de crise, ce sont justement ces entreprises de fabrication qui sont le moins menacées, car personne ne peut vivre sans produits alimentaires. Et non seulement, ces mêmes entreprises devraient être mises à l'abri de la concurrence étrangère, mais encore on prévoit de financer une réduction du prix d'exportation de leurs produits avec l'argent des consommateurs suisses. Au cas où cette loi entrerait en vigueur, des exploitations d'autres branches pourraient exiger des mesures de protection identiques dont les conséquences conduiraient on ne sait où. Il faut donc empêcher ceci dès le début.

Par conséquent, agissez

- contre l'introduction de nouvelles taxes douanières par des sentiers détournés
- contre l'encouragement à l'exportation sur le dos des consommateurs
- contre le fait d'induire le peuple en erreur par des titres de lois trompeurs
- contre l'agrandissement de l'appareil étatique par la perception d'impôts supplémentaires

... en signant le référendum DENNER soutenu par la Fédération suisse des consommateurs contre la «loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés».

Vous pouvez obtenir des cartes de signatures auprès de tous les SUPER-DISCOUNTS DENNER, de même qu'après de la DENNER SA, Löwenstrasse 29, 8001 Zurich, tél. (01) 25 59 15. Nous vous prions de bien vouloir y apposer votre signature et de nous renvoyer tout de suite ces documents.



MIRA-DECOR-tissu pour rideaux, 150 cm de large, seul. Fr. 9.- le mètre

entretien facile, garanti au lavage, 5 couleurs, 100% Acryl, Art. Nos 9111-9115

Une sélection de 1200 tissus pour rideaux - tel est le choix qui vous est proposé, dans chacune des 20 succursales Pfister Ameublements. En notre qualité de spécialistes du rideaux-avec 11 ateliers de courtpointières, nous pouvons offrir ce qui convient à chaque goût et à chaque bourse, comme c'est le cas pour les meubles et tapis.

Pfister ameublements sa

est aussi votre Pfister-Rideaux 412 gauche

NEUCHÂTEL BIENNE Avry-Centre, AVRY p. Fribourg
Terreaux 7 Pl. du Marché-Haut LU 13.30-20 h, MA-VE 9-20 h, SA 8-17 h

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour notre département exploitation,
UN MAGASINIER
Travail intéressant et varié.
Prestations sociales modernes.
Faire offres sous chiffres 28-900017 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, pour notre ménage privé soigné, à Berne et au Tessin, un
couple de domestiques
possédant bonnes références.
L'homme devra s'occuper du soin du jardin et aura aussi la charge de chauffeur privé (permis de conduire cat. A indispensable), tandis que la femme s'occupera surtout des travaux ménagers et de la cuisine.
Les offres de couples italiens avec permis de travail seront aussi prises en considération.
Adresser offres, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire sous chiffres 7277, à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 6901 Lugano.

sulem LAMINERIES MATTHEY SA
2520 LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 35 35

Pour réaliser nos programmes de fabrication, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

un CHEF d'ÉQUIPE et une EMPLOYÉE de BUREAU

Nous offrons :
— Formation assurée
— Salaire adapté au poste de travail
— Emploi stable, prestations sociales intéressantes.
Prière de prendre contact par téléphone ou de se présenter.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir,
VENDEUR
pour notre département d'outillage - machines - ferrements et visserie.
NUSSLÉ S.A.
Grenier 5-7, tél. (039) 22 45 31.
2300 La Chaux-de-Fonds.

Agence d'assurances de la place de Neuchâtel cherche un homme connaissant l'assurance, en qualité de
CHEF DE BUREAU DE SINISTRES
— Poste d'avenir à responsabilités
— Avantages sociaux usuels.
Faire offres, avec curriculum vitae, sous chiffres 28-900004 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons
dépositaire
Travail agréable, facile, clientèle fixe, petit local indispensable, bénéfices prouvés. Pour traiter : environ Fr. 7500.—
Ecrire sous chiffre M-301326-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Nous cherchons, pour la vente de nos machines de cave en Suisse romande,
COLLABORATEUR DYNAMIQUE
avec de très bonnes connaissances d'allemand et formation professionnelle adéquate. Salaire fixe avec commission de vente, auto mise à disposition, et prestations sociales usuelles.
Adresser offres, avec curriculum vitae et certificats, à KARL STREULI & CO, Katzenrührstrasse 79 8153 Rümlang, tél. (01) 817 86 86.

BELL
engagerait
DAME
pour petits travaux à l'arrière-magasin.
S'adresser à M. Gs Mayor, BELL S.A., Treille 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 01 03.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
Avenue de la Gare 49
2002 NEUCHÂTEL
cherche pour son département douane-prix de revient,
un employé de commerce
sérieux et capable de travailler de manière indépendante. Entrée en fonction immédiate ou date à convenir.
Les candidats Intéressés sont priés d'adresser leurs offres à la Direction.
AUBERGE DU VIGNOBLE
Cornaux cherche deux bonnes
sommelières
Deux services, 2 jours congé par semaine.
Tél. 47 12 35.

La fabrique des montres PIAGET à La Côte-aux-Fées, pour son atelier de terminalisation P.C.A., 3, rue Chaillat, à COLOMBIER, engagerait
une metteuse en marche
pour travail en fabrique.
Adresser offres, par écrit s.v.p., à P.C.A., 3, rue Chaillat, 2013 COLOMBIER.

Belle occasion est donnée à re-traités en bonne santé, saison de 6 mois
à Chaumont
1 femme de chambre
1 lingère, 1 portier
connaissance du métier pas obligatoire.
Se présenter chez H. Vock, av. du Mall 18, Neuchâtel. Tél. (038) 25 03 76.

On demande
1 serveuse
pour remplacement d'une durée de 2 mois environ.
S'adresser à la confiserie Wodey-Suchard, rue du Seyon. Téléphone 25 10 92.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre ? Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix ! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous. Car vous l'attendez, votre journal. Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

OFFRES D'EMPLOIS

Employé(e) de bureau
ayant bonne pratique comptable et connaissance de la langue allemande, serait engagé par :
CASTEL-VINS S.A. CORTAILLOD.
Tél. (038) 42 14 22.

MANPOWER
recrute
1 chimiste
1 électronicien
9a, rue du Seyon - Tél. 24 76 76
MANPOWER
prévoit
c'est plus sûr !

DEMANDES D'EMPLOIS

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
cherche place à mi-temps.
Adresser offre sous chiffres DX 3561 au bureau du journal.

Agence générale d'assurances de Neuchâtel cherche, pour le 1er mars 1975, une

employée de bureau
(trentaine) désirant un horaire réduit ou élastique de 5 à 7 heures par jour. Travaux variés, dactylographie avec sténo et dictaphone. Réception. Conditions intéressantes dans une ambiance agréable. Place stable.
Faire offres sous chiffres RN 3612 au bureau du journal.

Peintre en horlogerie
dix ans d'expérience sur pièces en bois, vernissage au four, **cherche place stable.** Libre fin février ou date à convenir.
Faire offre écrite sous chiffres P 36-30089 à Publicitas, 1951 SION.

Jeune
employée de commerce
ayant des connaissances d'anglais cherche une occupation intéressante en vue de se perfectionner dans la langue française.
Adresser offres sous chiffre 29-300033 à Publicitas, Olten.

Mécanicien auto
expérimenté cherche place à responsabilités aimant et désirant contact avec la clientèle.
Adresser offres écrites à KG 3577 au bureau du journal.

Suisse de l'étranger parlant anglais, français et allemand cherche place de

sommelière
dans hôtel, restaurant, tea-room ou bar, à Neuchâtel, Lausanne ou Genève. Entrée : février 1975.
Adresser offres à U. Boesch, Dennigkofenweg 162, 3072 Ostermundigen. Tél. (031) 51 53 01.

Jeune
employée de bureau
cherche, pour le 1er mai 1975, un travail varié et intéressant dans un petit groupe. Possède quelques connaissances de français.
Faire offres à Jeannette Wettstein, Bahnhofstrasse 196, 8272 Ermatingen (TG)

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset
Feuille d'avis de Neuchâtel

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!
La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.—.

Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7		9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles: Réservez à temps vos places!

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7 Renseignements: 038 - 25 79 14

Samedi, le 18 janvier

Pfister ameublements sa

THÉÂTRE MUNICIPAL YVERDON

4^{ème} spectacle de l'abonnement

Lundi
27 janvier 1975
à 20 h 30

L'ASSEMBLÉE DES FEMMES et ce qui s'ensuit

spectacle aristophanesque
de Jean-Samuel CURTET

par le Centre dramatique de Lausanne
Mise en scène de Charles Apothéloz

Location : ouverte dès le 16 janvier 1975
aux Grands Magasins Gonset S.A. :

Yverdon tél. (024) 23 12 25
Sainte-Croix tél. (024) 61 24 04
(par réservation)
Orbe (024) 41 31 91
(par réservation)

Prix des billets : Fr. 8.— 10.— 12.— 15.—

Réduction : Fr. 2.— aux porteurs de bons Migros.

Monsieur, quarantaine, très bonne situation, désire faire la connaissance d'une

dame

de même âge, présentant bien, aimant la montagne et les voyages, pour sorties, amitié ; mariage éventuel.

Ecrire, en joignant photo, sous chiffre EB 3660, au bureau du journal. Pas sérieux s'abstenir.

Seulement 40 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

qualité confort sécurité



504 PEUGEOT

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises -
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).

FAN

Annonces en couleurs

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

**Florett
Kreidler**

en bon état ; prix à discuter.

Tél. 24 63 76.

A vendre, pour bricoleur,

Opel 1700
modèle 1965.

Tél. (038) 31 79 48.

A vendre

Kadett B

modèle 1970, 2 portes, rouge, expertisée, 3300 fr.

Tél. 51 28 33.

A vendre, livrable tout de suite,

VW 1300

1971, 65.000 km.

NSU 1200 TT

1971, 68.000 km.

Voiture en parfait état, expertisée. Facilités de paiement.

Garage Beau-Site,
Cernier, tél. (038)
53 23 36.

A vendre

Fiat 1500

expertise récente, équipée neige, bon état. Fr. 1500.—

Tél. (038) 4715 18,
heures des repas.

A vendre, pour bricoleur,

**CORTINA
1500 GT**

moteur bon état.

Téléphoner au
(038) 42 34 90.

A vendre

Fiat 124 S

1969, expertisée,
46.700 km, 3200 fr.

Tél. 24 29 56.

A vendre, pour bricoleur,

Austin 1100

1967.

Tél. (038) 25 34 56.

A vendre

**Toyota
Corolla**

1972, 62.000 km,
bon état, expertisée.

Tél. 25 34 20, r
18 heures.

Citroën Ami 8 Break

1973 CV, beige, 5 portes, intérieur simili, 27.000 km, expertisée et antie.

GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie

CHATEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
rue des Falaises

Automobilistes

pour tout polissage et pour petites retouches de carrosserie, adressez-vous à

André Aeschlimann

polissage d'autos

Ecluse 61, entrée Prébarreau,
Neuchâtel. Tél. 25 90 55.
Privé 33 35 78.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIES

PEUGEOT 204 GL	6 CV 1968 bo	70.000 km
PEUGEOT 204 COUPE	6 CV 1968 b	88.000 km
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1969 b	70.000 km
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1970	65.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1972	
PEUGEOT 404 CABRIO	9 CV 1967	
PEUGEOT 404	9 CV 1968 n	87.000 km
PEUGEOT 504 TI	11 CV 1971	
VW 1300	7 CV 1971	83.000 km
FORD 17 M S	9 CV 1971	
MERCEDES 250 SE	13 CV 1971	39.000 km
WARTBURG	6 CV 1971	17.000 km
FARMOBIL 700	4 CV 1971	80.000 km
ALFA 1750	9 CV 1971	76.000 km
CITROËN DYANE	4 CV 1971	70.000 km
RENAULT 4	5 CV 1971	70.000 km
SIMCA 1000	6 CV 1971	70.000 km
SIMCA 1501 S	8 CV 1971	84.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement sans engagement,
même à domicile

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel - Début route des Falaises
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 99 91.

A vendre

Ford Capri

1969, 70.000 km.
Expertisée, 3500 fr.

Garage A. Waldher
Parcs 147 -
Neuchâtel.

Tél. (038) 24 19 55

OCCASIONS LADA 1200

Mod. 1972 beige	21.000 km
Mod. 1972 blanche	44.000 km
Mod. 1973 rouge foncé	32.000 km
Mod. 1973 bleu clair	35.000 km

Garantie. Expertisées.

GARAGE DU CHASSERON

Le Bey, 1400 YVERDON.

Tél. (024) 24 22 88.

Centre d'Occasions

RENAULT 17 TS	55.000 km	1972
RENAULT 16 TS	automatique	1973
RENAULT 16 TL	8500.—	1973
RENAULT 12 TL	4700.—	1971
RENAULT 6 TL	15.000 km	1973
RENAULT 6 TL	37.000 km	1972
RENAULT 5 TL	6500.—	1973
VW 1302	44.000 km	1971
CITROËN GS 1220	35.000 km	1973
CITROËN 2 CV 6	55.000 km	1972
ESTAFETTE	8000 km	1971

ROBERT

Champs-Bourin 34-26 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 31 08

FIAT 850 S

modèle 1971, 48.500 km. expertisée.

Garage du Chasseron
Le Bey, 1400 Yverdon.

Tél. (024) 24 22 88.

OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES

PEUGEOT 304 BREAK 1972,
bronze, 26.000 km. Parfait état.

FIAT 125 1969, beige. Expertisée,
1400 fr.

2 CV-4 1974, bleue, 4000 km, 5700
francs.

SIMCA 1301 1970, blanche, 4200
francs.

FORD 17 M 4 PORTES 1970, ver-
te, 42.000 km, parfait état.

GS « SL » 1971, peinture neuve,
intérieur neuf. Voiture préparée
avec accessoires spéciaux, 7300
francs.

PEUGEOT 504 INJ. 1969, blanche,
60.000 km, très soignée.

CITROËN D SUPER 1970, blanche,
60.000 km.

FIAT 125 1969, blanche, 3200 fr.

OPEL 1900 S 1970, blanche,
4600 fr.

VW « SCARABÉE » blanche, très
soignée, 2500 fr.

FIAT 128 1973, peinture neuve,
verte, 50.000 km. 5300 fr.

GS BREAK 1220 1973, beige, 9800
km. 9800 fr.

CITROËN D spécial 1972, beige,
37.000 km, avec garantie.

GS BREAK 1972, beige, 45.000
km.

TOYOTA COUPE 1600 ST 1972,
vert métallisé, 36.000 km.

2 CV-6 1974, beige, 25.000 km.

GS 1220 CLUB 1973, rouge, 25.000
km. Parfait état, avec garantie.
8900 fr.

FIAT 124 S 1971, peinture neuve,
jaune, 50.000 km.

FORD 20 M TS 1968, peinture
neuve couleur orange. Très
soignée.

MERCEDES 280 S 1970, beige,
boîte automatique. Très soignée.

CONSUL GT COUPE 1972, jaune,
boîte automatique, 20.000 km. Par-
fait état avec garantie.

SIMCA 1000, 1969, 60.000 km,
verte. 3800 fr.

CITROËN AMI 8 CLUB 1971, blan-
che. 40.000 km. Très soignée.

CITROËN DS 23 PALLAS, modèle
1973, gris métallisé, intérieur cuir,
boîte mécanique 5 vitesses.

LANCIA 2000 COUPE 1971, blan-
che, 47.000 km. 9900 fr.

FIAT 127 1972, verte, 5200 fr.

GS BREAK 1972, ivoire, 46.000
km, 7200 fr.

FORD 12 M 1968, blanche, 77.000
km, 2800 fr.

DYANE 6 1973, bleue, 18.000 km,
parfait état.

Apollo

Garages
Henri Favre
Fbg Lac - Neuchâtel - Tél. 24 12 12

DRIVE-IN SENN

Neuchâtel Pierre-à-Mazel 25 ☎ 24 72 72

La clé des bonnes occasions



PRIX CLAIRS → Accès libre 24 h sur 24 ← PRIX AFFICHÉS

SENN pour toute occasion SAINTE

Nous avons notre clientèle du Val-de-Ruz qu'en raison de l'extension de nos affaires dans cette région, notre agent professionnel

M. Max CUCHE

travaille, dès le début 1975, en collaboration avec son fils,

M. Raymond CUCHE

MM. Cuche sont à votre entière disposition pour vous conseiller judicieusement sur la gamme étendue des assurances que nous sommes à même d'offrir.

2056 DOMBRESSON

Téléphone 53 12 71

winterthur
accidents

Société Suisse d'Assurance contre les
Accidents à Winterthur,
Direction régionale de Neuchâtel

la fédérale
winterthu

La Fédérale Compagnie Anonym
d'Assurances Zurich,
Agence générale de Neuchâtel



MIRA-DECOR- tissu pour rideaux, 120 cm de large, seul. Fr. 14.- le mètre

entretien facile, 3 couleurs, Viscose/coton, Articles Nos
9081-9083

Notre Service Rideaux vous propose 3 moyens :

1. Si vous aimez coudre, commandez votre tissu de rideaux dans un de nos studio-rideaux.
2. Vous mesurez et choisissez ensuite. Nous vous livrons les rideaux « prêt-à-posers » par la poste quelques jours plus tard (demandez les instructions pour le mesurage).
3. Vous nous demandez conseil sans aucun engagement de votre part. Choix du tissu à domicile. 1200 tissus à choix! (Tél. voir adresse.)

Pfister ameublements sa

est aussi votre Pfister-Rideaux 412 droite

NEUCHÂTEL BIENNE Avry-Centre, AVRY p. Fribourg
Tertreux 7 Pl. du Marché-Neuf LU 13.30-20 h, MA-VE 9-20 h, SA 8-17 h

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Technicum cantonal Saint-Imier

Rappel

Examens d'admission à l'Ecole Technique Supérieure

Divisions : Mécanique technique

Microtechnique
Début des études : 21 avril 1975

Dates de l'examen : 20 et 21 janvier 1975
Dernier délai d'inscription : 17 janvier 1975

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Technicum, tél. (039) 41 35 01. Le directeur P.-E. Muller

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 40 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

LA CITÉ

C'EST AVEC PLAISIR
que nous vous laissons
farfouiller dans les

SOLDES

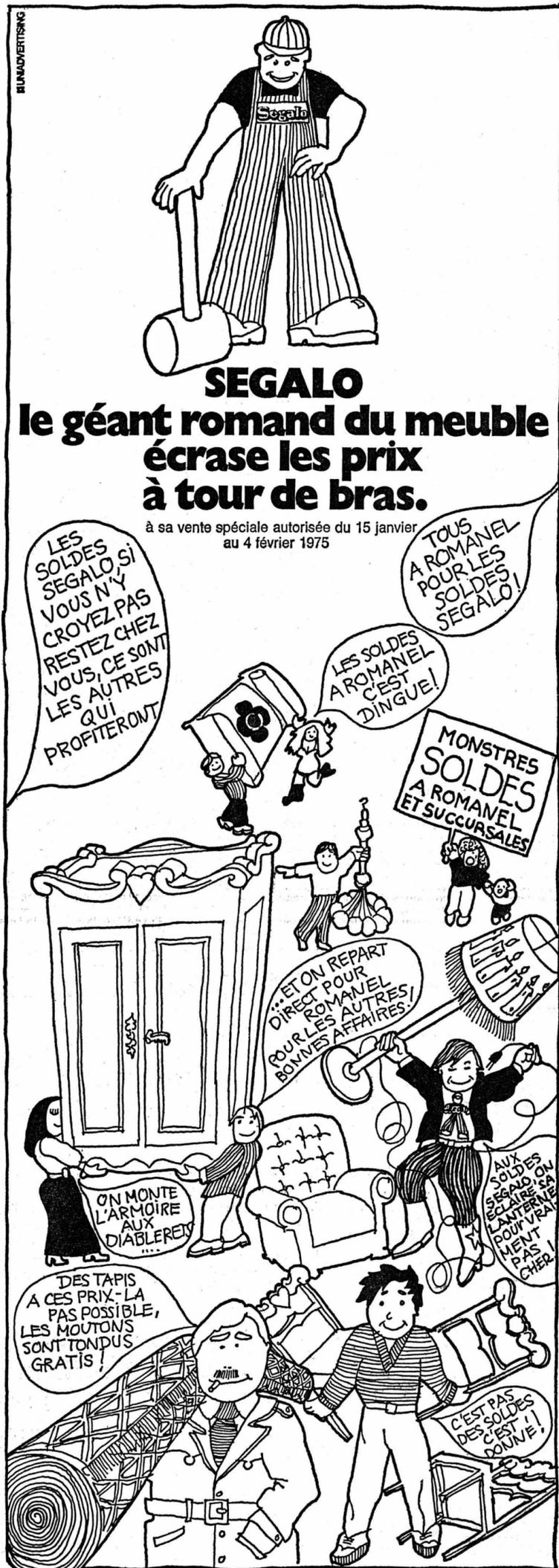
de la



dans chaque rayon
des occasions sensas à saisir

AUTORISATION OFFICIELLE DU 15 JANVIER AU 4 FÉVRIER

LA CITÉ



SEGALO
le géant romand du meuble écrase les prix à tour de bras.

à sa vente spéciale autorisée du 15 janvier au 4 février 1975

LES SOLDES SEGALO SI VOUS N'Y CROYEZ PAS RESTEZ CHEZ VOUS, CE SONT LES AUTRES QUI PROFITERONT

TOUS A ROMANEL POUR LES SOLDES SEGALO!

LES SOLDES A ROMANEL C'EST DINGUE!

MONSTRES SOLDES A ROMANEL ET SUCCURSALES

ET ON REPART DIRECT POUR ROMANEL POUR LES AUTRES! BONNES AFFAIRES!

ON MONTE L'ARMOIRE AUX DIABLERIES...

DES TAPIS A CES PRIX - LA PAS POSSIBLE, LES MOUTONS SONT TONDUS GRATIS!

AUX SOLDES SEGALO ON SCALAIRE ON LAITIERE ON POUR VRAI MENT PAS CHER!

C'EST PAS DES SOLDES C'EST DOUNE!

Meubles Tapis

Segalo

Romanel/Lausanne

succ. Peseux (NE), Grand-Rue 8

DIMANCHE 19 JANVIER
SAUT À SKIS AU LOCLE
OUVERTURE DE LA SEMAINE INTERNATIONALE DE SAUT A LA COMBE-GIRARD
Départ : 12 h 30 Prix du car : Fr. 14.—

Renseignements et inscriptions auprès de :

VOYAGES NEUCHÂTEL
Saint-Honoré 2 Tél. 25 82 82

WITTWER

Profitez durant tout le mois de janvier

IMPORTANTE BAISSÉ:

Grand arrivage de cailles

plumées, vidées ou non vidées.

1 pièce : Fr. 2.—
4 pièces : Fr. 7.20

LEHNHERR frères
le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

Meubles d'occasion à vendre

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

samedi matin de 8 à 12 heures

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle. Grande place de parc.

TEMPLE DU BAS - NEUCHÂTEL
Vendredi 24 janvier 1975, à 20 h 15

AURÈLE NICOLET, flûte

Festival Strings Lucerne

Direction : Rudolf BAUMGARTNER

Œuvres de VIVALDI, PACHELBEL, BACH

Prix des places : Fr. 25.— 22.— 20.— 10.—
Réductions pour étudiants, apprentis, AVS.

Location : Hug Musique S.A., Neuchâtel.
Tél. (038) 25 72 12.

musique **hug** présente

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
rue Saint-Maurice 4

tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

APPRENTISSAGES

Etude de notaires, à Neuchâtel, engagerait pour août 1975,

apprenti (e) de commerce

Faire offres manuscrites sous chiffres EV 3516 au bureau du journal.

DEMANDES À ACHETER

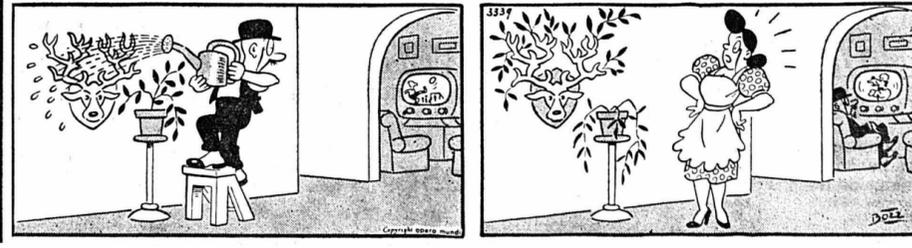
Nous achetons ou acceptons en paiement

vieux or

bijoux et couronnes dentales, quel que soit leur état.
Toutes les bagues (aussi des brillantines) et toutes les montres (même abîmées).
Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie Zöpfl, 6004 Lucerne.

SUBITO



Je cherche à acquérir un

CHIEN

espèce moyenne, âgé de 3 à 4 mois.

Téléphoner au (038) 31 38 77, (heures des repas).

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.35 (C) Taxibulle
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Reflets
18.30 (C) Avant-première sportive
18.45 (C) La météo pour dimanche
18.50 (C) L'ours Colargol
18.55 (C) Typhelle et Tourteron
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Demain il fera froid
21.25 (C) Concert
22.00 Extase
22.30 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 (C) L'Acropole
11.10 Reprise
17.15 (C) L'heure des enfants
18.05 TV culturelle
18.35 Tips und Hinweise
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Point de vue régional
19.05 Wulff
19.35 Le monde vivant de la montagne
20.00 Téléjournal
20.15 Dossier XY...
21.15 CH
21.55 Téléjournal
22.10 Triomphe de la mort
23.25 Dossier XY...

FRANCE I

- 12.35 Midi première
13.00 Journal de midi
18.15 Le fil des jours
18.40 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.45 Chéri-Bibi
20.05 Journal de midi
20.35 Jenny
22.10 Le cinéma français
22.45 Journal d'été

FRANCE II

- 14.30 (C) Flash journal
14.35 (C) Aujourd'hui Madame

- 15.30 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
(C) Hier, aujourd'hui, demain
19.00 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Une femme seule
20.00 (C) Journal de midi
20.35 (C) Boulevard en liberté
21.30 (C) Apostrophe
22.10 (C) Dr. Jekyll et Mr Hyde

FRANCE III

- 18.55 (C) F.R. 3 actualité
19.00 (C) L'île aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
20.00 (C) Magazine régional
20.30 (C) Bandolero
22.10 (C) F.R. 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 8.10 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divinire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Sulla strada dell'uomo
20.15 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Medicina oggi
21.50 (C) Personaggi in fieri
22.40 (C) Telegiornale
22.50 (C) Prossimamente

ALLEMAGNE I

- 15.50, téléjournal. 15.55, les énigmes du monde animal. 16.40, pour les enfants. 17.10, pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Cervantes. 21.50, le septième sens. 21.55, ici Bonn. 22.20, téléjournal, météo. 22.35, les enfants de la Révolution. 23.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

- 11 h, pour les petits. 16.30, initiation à la chimie. 17 h, téléjournal. 17.10, pour les jeunes. 17.40, plaque tournante. 18.20, pour les jeunes. 18.55, Barbapapa. 19 h, téléjournal. 19.30, journal de midi. 20.15, affaires en suspens. 21.15, téléjournal. 21.30, Olaf et Albert. 22.45, sports-vendredi. 23.15, affaires en suspens. 23.25, téléjournal.

RADIO

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
Informations: toutes les heures, de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin, avec à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 6.25 et 7.25, information routière. 7.30 env. billet d'actualité. 8.05 env. revue de la presse romande. 8.30, le puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10 env. magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau.
16.05, La Bande à Perrault (fin). 17.05, en questions. 18 h, le journal de midi. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, magazine 75. 20.30, fête comme chez vous. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME
7 h, Suisse-musique: Mattinata. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, les animaux et nous. 10.15, radiocollage: à vous la chanson. 10.45, U.R.I.: les projets spatiaux (10). 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, ici et ailleurs. 16 h, la foi et la vie. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redifemelé. 18 h, informations. 18.05, rythme n° 18.30, au pays du blues et du gospel. 19 h, par l'avanturieri italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, magazine de la musique. 20 h, informations. 20.50, Henri Guillemin. 20.30, les concerts de Lausanne: l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30, plein feu. 23 h, informations. 23.05, hymne national. Fin.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h, informations. 6.05, espresso. 9.05, mélange multimusical. 10 h, guide touristique sonore. 11.05, musique légère. 12 h, musique populaire. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique avec Fritz Herdi.
16.05, le disque de l'auditeur malade. 17 h, onde légère. 18.45, sport. 19 h, actualités. 19.40, mélodies basques. 20.05, radio-hit-parade. 21 h, musique pour les jeunes. 22.20-1 h, rapide de nuit.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

HOROSCOPE

Le début de la matinée sera placé sous de bonnes influences qui favoriseront l'harmonie. L'après-midi sera propice aux travaux sérieux et aux affaires commerciales.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront agréables, généreux, très honnêtes mais surtout attirés par la facilité.

BÉLIER (21-3 au 19-4)
Santé: Consommez moins de conserves. Amour: Ne compromettez pas votre avenir. Affaires: Très bons résultats dans votre travail.

TAUREAU (20-4 au 20-5)
Santé: Rhumatismes articulaires à craindre. Amour: Sortez, voyez du monde. Affaires: Ne vous reposez pas sur vos lauriers.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)
Santé: Prenez garde aux refroidissements. Amour: Grandes satisfactions en amour. Affaires: Succès dans une entreprise ambitieuse.

CANCER (22-6 au 22-7)
Santé: Faites des exercices d'assouplissement. Amour: Restez calme et maître de vous-même. Affaires: Soyez méticuleux et précis.

LION (23-7 au 23-8)
Santé: Évitez les excès de toute sorte. Amour: Ne vous montrez pas trop intriguant. Affaires: Ne faites aucune démarche aujourd'hui.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Santé: Évitez les excitants. Amour: Beaucoup d'illusions se dissipent. Affaires: Variez le plus possible vos activités.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Santé: Menez une vie régulière. Amour: Maîtrisez vos mouvements d'humeur. Affaires: Mettez un peu d'ordre dans vos affaires.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Santé: Pratiquez si possible la bicyclette. Amour: Ne vous emballez pas. Affaires: Soyez prudent dans vos décisions.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)
Santé: Troubles glandulaires possibles. Amour: Agissez avec douceur et calme. Affaires: Ne laissez pas passer votre chance.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)
Santé: Soignez particulièrement les oreilles. Amour: Soyez perspicace. Affaires: Succès en affaire.

VERSEAU (20-1 au 18-2)
Santé: Surveillez votre tension. Amour: Changement heureux. Affaires: Ne faites pas de zèle superflu.

POISSONS (19-2 au 20-3)
Santé: N'exagérez pas avec l'alcool. Amour: Ne demeurez pas obstiné. Affaires: Prudence en matière financière.

MOTS CROISÉS

Problème N° 119
Grid with numbers 1-10 for crossword puzzle.

HORIZONTELEMENT
1. Personne qui imite. 2. Pronom. - Fer tranchant de la charrie. 3. Passe à Munich. - Résidu pâteux d'une distillation. 4. Groupe fermé. - Temps de vacances. 5. Participe. - Ecrivain américain. - Rivière de l'Asie centrale. 6. Se dit de serpentes faciles à tailler. 7. Lettre grecque. - Qui n'en veut pas d'ordinaire. 8. Elle circule dans la rue. - Chef-lieu. - Titre abrégé. 9. Donne des couleurs. - Passe à Saint-Lô. 10. Cause une vive surprise.

Solution du N° 118
HORIZONTELEMENT: 1. Léviostre. 2. Avilir. - Rat. 3. Anes. - Tisa. 4. El. - Sègre. 5. Rut. - Elirai. 6. ouf. - Aa. - Me. 7. Fraiser. 8. IP. - Air. - Lue. 9. Fan. - Emets. 10. Sincérité.
VERTICALEMENT: 1. La. - Erosifs. 2. Evalue. - Pli. 3. Vin. - Tuf. - An. 4. Iles. - Franc. 5. Risée. - Ai. 6. Or. - Glaire. 7. Trias. - Mi. 8. Trier. - Ilet. 9. Ras. - Ameute. 10. Étalières.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crudités
Lentilles au lard
Fromage
Pruneaux

LE PLAT DU JOUR:

Lentilles au lard

Préparation: 20 min et cuisson: 50 minutes. Pour 6 personnes: 600 g de lentilles, 150 g de lard de poitrine, 1 oignon, 1 cuillerée à soupe de farine, 2 tomates, un bouquet garni, 2 cuillerées à soupe de saindoux, ail, sel et poivre.
Commencez l'oignon, coupez le lard en dés. Faites-les blanchir à l'eau bouillante puis revenir au saindoux dans une sauteuse. Lorsque le tout a pris une couleur dorée, saupoudrez de farine, laissez-le colorer avec 1 1/2 d'eau. Ajoutez les lentilles triées et lavées, trempées pendant 1 h, le bouquet garni, les tomates épluchées, égrenées et coupées en morceaux, 1 gousse d'ail, sel et poivre. Amenez doucement à ébullition et laissez mijoter à couvert 40 min environ. En cours de cuisson, remouillez un peu d'eau bouillante si cela est nécessaire.

Un masque tonifiant

Mélangez 2 cuillerées de farine d'avoine, 2 cuillerées de miel chaud et 1 blanc d'œuf battu. Gardez sur le visage 15 minutes. Rincez abondamment à l'eau tiède.

Un masque astringent

Battez quelques blancs d'œufs en neige. Appliquez sur le visage. Laissez sécher. Rincez.

Entretien des cuivres

Comment rendre brillants des bibelots de cuivre qui ont été vernis? Le dissolvant pour vernis à ongle permet d'enlever la couche de vernis terni. Pour tant le dissolvant laisse parfois des traces. Aussi pouvez-vous essayer la méthode suivante: trempez l'objet dans de l'eau chaude, le vernis se décollera et vous pourrez le faire sauter avec l'ongle. Ensuite, employez un produit pour cuivres; il protégera vos bibelots de l'action oxydante de l'air.

Fumigation pour le visage

Jetés 1 cuillerée à café de camomille, menthe, sauge ou romarin dans 1/2 l d'eau bouillante. Placez la casserole sur une table à environ 20 cm de vous. Penchez le visage sur le récipient et couvrez-vous la tête avec une grande serviette de bain pendant 3 à 5 minutes. Essayez en tamponnant avec un coton.

Comment se forment les perles

La perle fine se forme à la suite d'une blessure imperceptible ou d'une irritation accidentelle de l'huître. Celle-ci se défend en sécrétant de la matière perlrière en couche concentriques, ce qui finit par former une petite boule massive. La perle de culture se compose d'un noyau artificiel que l'éleveur introduit à l'intérieur de l'huître, et d'une pellicule perlrière dans laquelle le mollusque l'englobe pour se défendre. Selon que cette pellicule est plus ou moins brillante, la perle de culture vaut plus ou moins cher.

Rumsteaks marinés

(Pour 4 personnes)
Ingrédients: 4 rumsteaks de 200 g chacun, 1/4 l de bon vin rouge, 2 clous de girofle, 1 oignon, 1 carotte, 1 branche de céleri, du poivre, du sel, 1 bouquet garni, 2 cuillerées à soupe d'huile, 4 échalotes, 60 g de beurre, 1 cuillerée à soupe de farine, du cresson et du persil en garniture.
Préparez la marinade avec le vin, l'oignon, la carotte, le céleri, le bouquet garni et l'huile. Faites cuire cette marinade 1/2 h à petit feu. Laissez-la refroidir et plongez-y les steaks à mariner. Laissez-les environ 3 à 4 heures. Epargnez les steaks. Poêlez-les très rapidement à feu vif dans 40 g de beurre et les échalotes hachées. Retirez la viande de la poêle et maintenez-la au chaud. Versez la marinade passée dans la poêle. Laissez-la réduire et liez-la avec le restant de beurre travaillé avec la farine. Passez la sauce et nappez-en les steaks. Garnissez avec du cresson et du persil.
Préparation: 20 min plus marinade et cuisson: selon le goût.

A méditer

Celui qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Ecrire en chinois
La flamme de rénovation qui a ravivé la Chine, en donnant à son histoire les dimensions d'une épopée, a conduit aussi le plus grand pays d'Extrême-Orient à simplifier son écriture. Certains caractères de l'écriture chinoise sont faits de un, deux ou trois traits; mais d'autres en comptent trente-trois. Il y a plusieurs siècles, l'alphabet chinois se composait, dit-on, de 80.000 caractères. Il fallait, évidemment, de nombreuses années de travail pour les assimiler: l'ancien règlement des examens chinois prévoyait des épreuves pour candidats âgés de 90 à 100 ans! Aujourd'hui, l'écriture chinoise a été considérablement simplifiée, mais n'en compte pas moins de 214 caractères fondamentaux.

Depuis 1958, un nouveau système d'écriture a été mis au point: il s'agit de la transcription phonétique des anciens caractères en alphabet «pinyin». Par exemple, le nom du président Mao Tsé-tong s'écrit «Mao Zedong». (Larousse)

Il était temps

Les juges de Londres sont restés bien perplexes en écoutant l'honorable Matthew William qui demandait le divorce. Le monsieur expliqua en effet au tribunal que sa femme avait disparu le jour même de ses noces célébrées... voilà près de 18 ans. C'est ce qu'on peut appeler une décision mûrement réfléchie... (ACI)

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

NOTRE-DAME DE THERMIDOR



«Je te veux à moi seule, exige Rose. Donc, tu vas divorcer et nous nous marierons le plus tôt possible. Quant à ton état de militaire...» - «Non!» - «Quoi non?» - «Je ne divorcerai pas!» - «Vas-tu me préférer cette gamine de 16 ans que tu n'as connue que l'espace d'une semaine?» - «Adélaïde est ma femme et je la raterai.» - «Et moi? Quelle place aurai-je dans ta vie?» - «La plus belle, mon amour. Celle de la maîtresse adorée vers laquelle je volerai à chaque instant de liberté!»

RÉSUMÉ: Libérée peu après le 9 Thermidor, Rose de Beauharnais renoué avec Hoche la liaison commencée en prison. Elle le supplie de ne plus la quitter, mais elle oublie qu'il est militaire... et marié.



Trois jours après sa sortie des Carmes, Rose offre à quelques amis une joyeuse réception rue Dominique. Tous ou presque sont des relations de prison. Il y a à la Hoche, bien sûr, mais aussi Delphine de Custine, Santerre, M^{me} de Sabran et quelques autres. Le «clou» de la soirée est attendu avec impatience. Tallien, le héros du moment, auquel Rose doit sa prompt libération, a promis de venir. Il est plus de minuit lorsqu'il se fait annoncer par Euphémie.



«Tu en parles à ton aïe! Serai-je donc réduite à attendre au coin du feu le bon vouloir du ministre de la Guerre et celui de ta femme?» Hoche attire Rose contre lui: «Pourquoi gâcher par des jérémiades ces heures tant attendues? Profitons de l'instant qui s'offre!» Rose abandonne la discussion mais se promet bien de revenir à la charge. Elle aime Hoche, c'est certain. Mais sa situation précaire en ces temps difficiles l'oblige à chercher à lier son sort à celui d'un homme plein d'avenir. Et Hoche est de ceux-là.



Un murmure flatter précede son entrée dans le salon. Une exclamation ravie salue son apparition: il n'est pas venu seul! Notre-Dame de Thermidor, la belle Térèse, est à son bras. Rose, en la voyant, a le souffle coupé... La beauté, la grâce, la fraîcheur et l'éclat des 21 ans de la maîtresse de Tallien provoquent chez elle un léger pincement de jalousie. Et puis, il y a cette coiffure surprenante. Ses cheveux noirs, presque tondus, font ressortir la pureté de l'ovale du visage et un regard de velours sombre.

Demain: Coiffure «à la victime»

NOTRE FEUILLETON
Plaidoyer pour un amour
par Michelle Cambards

Quand la porte de la cabine fut refermée sur la jeune fille, Christine et Michel se regardèrent intensément et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.
- Je t'aime, murmura Varennes à l'oreille de sa femme. J'ai toujours rêvé de t'emporter très loin, mais pas ainsi. Il y a des moments où ce départ me fait l'effet d'une fuite. Ne le regretteras-tu pas un jour?
- Je n'ai envie que d'une chose au monde, Michel, c'est de vivre avec toi, répondit-elle avec force. Oubliions tout ce qui a été mauvais dans le passé et pensons seulement que c'est aujourd'hui que commence pour nous une nouvelle vie.
- Mais cette profession d'avocate qui était pour toi une réelle vocation...
- De toute manière, il n'est plus question pour moi de l'exercer et, même si cela était encore possible, entre la profession d'avocate et le métier de femme, je n'hésiterais pas une seconde. Des gens de robe, il en pullule, mais une épouse comblée, c'est si rare! Comment renoncerais-je à toi?

Un sourire éclaira le visage de Michel. C'était un sourire merveilleusement heureux, comme il n'en avait jamais eu jusqu'alors et Christine se sentit inondée d'un immense bonheur.
- Non. Je ne pourrai jamais vivre sans toi, exhalait-elle en lui offrant ses lèvres.
Un peu avant onze heures, les deux jeunes gens quittèrent leur cabine et entreprirent une exploration de reconnaissance sur le bateau. Ils visitèrent les salons, la piscine, la salle à manger. Ils burent un café au bar où l'on commençait déjà les décorations en prévision du réveillon du lendemain soir. Puis, ils montèrent sur le pont.
Appuyés à la rambarde, ils regardaient silencieusement les mouvements du port lorsque le commissaire du bord s'approcha d'eux:
- J'ai un télégramme à vous remettre.
Michel déchiffra le message et changea de couleur.
- Qu'y a-t-il? s'inquiéta Christine. Une mauvaise nouvelle?
- Ecoutez, dit-il seulement.
«Débarquez immédiatement et prenez Mistral à seize heures dix. Vous attendrons gare de Lyon à Paris. Affaire Nathalie en voie de règlement. Tendresse. - René Varennes, Jean Berthet.»
Comme ils demeuraient muets de saisissement sans pouvoir mettre de l'ordre dans leurs pensées, le commissaire reprit la parole:
- Alors, vous débarquez? questionna-t-il. A la demande des personnes qui vous ont télégraphié, je dois envoyer au siège de la compagnie, à Paris, où elles doivent passer cet après-midi, un accusé de réception et la confirmation que vous suivez les instructions reçues.
- Mais, bien sûr, nous débarquons et tout de suite, répliqua Michel en entraînant Christine vers leur cabine.

Fort heureusement, ils n'avaient pas défilé leurs bagages et, à midi moins dix, ils se retrouvèrent sur le quai de la Joliette. Un taxi les déposa à la gare Saint-Charles d'où ils téléphonèrent immédiatement à l'étude de M^e Varennes.
Le clerc principal leur apprit que le notaire, convoqué par une affaire urgente, avait pris la route de Paris une heure auparavant.
- Le patron doit me rappeler dès son arrivée pour savoir si vous avez téléphoné ici ainsi qu'il l'espérait. Il m'a surtout chargé de vous recommander de prendre le Mistral. Il vous attendra à la gare de Lyon et vous fournira toutes les explications nécessaires. Je ne sais rien de plus, conclut le vieil employé de l'étude.
Les jeunes gens n'étaient guère avancés. Toujours sur des charbons ardents, ils décidèrent de s'informer auprès d'Edouard, au restaurant de la Marine. Après une longue et insupportable attente, ils obtinrent enfin cette seconde communication avec Rouen. Hélas! Edouard s'était justement absenté pour la journée.
- Il est allé voir son neveu dans le Calvados. Tous les ans, il lui rend visite entre Noël et le 1er janvier, leur apprit la serveuse.
Quant à Jean, elle ne l'avait pas vu depuis la veille au soir.
Christine lui demanda si elle n'avait rien remarqué d'anormal dans l'attitude de son frère.
- Oh! oui, il était un peu agité et il est parti avant de terminer son dîner.
Mais elle était incapable de dire pourquoi. Pendant le service, elle n'avait pas le temps d'observer ce qui se passait dans la salle, surtout quand il y avait autant de monde qu'hier soir...
- Il faut donc nous résigner à attendre d'être à Paris pour

obtenir de plus amples informations, s'enerva Michel quand sa femme eut racroché.
- Oui. Cela va être long! soupira Christine. Mais si ton père nous fait revenir, c'est qu'il s'est passé un événement important.
- Ne nous emballons pas trop. J'ai été si souvent déçu, murmura Varennes avec lassitude. Je redoute de retrouver ce passé que j'avais presque réussi à arracher de moi-même et je suis sur le point de regretter de ne pas être resté sur la Ville de Strasbourg. Nous serions en mer, maintenant.
*
*
Bien qu'effectué à plus de cent kilomètres à l'heure, le voyage leur parut interminable. Et lorsque le Mistral pénétra en gare de Lyon, il y avait un bon moment que Christine et Michel se tenaient avec leurs bagages près de la portière.
Le train à peine stoppé, ils bondirent sur le quai, hélèrent un porteur et se ruèrent à la recherche de M^e Varennes et de Jean Berthet. Ceux-ci les attendaient en tête du convoi et se précipitèrent à leur rencontre. Ils échangèrent un hâtif baiser, puis Christine et Michel prononcèrent en chœur:
- Alors, que se passe-t-il?
Le notaire et le marin eurent un sourire ambigu.
- De bonnes choses, répondit M^e Varennes. Mais ne restons pas ici, nous sommes attendus à l'hôtel Meurice.
Suivis du porteur, ils gagnèrent la Mercedes du notaire qui stationnait devant la gare. Les bagages casés dans le coffre, ils s'engouffrèrent dans la voiture qui démarra en trombe.
(A suivre)

L'annonce reflet vivant du marché

DE FORMIDABLES

La Chaux-de-Fonds
Le Locle

Boulevard des Eplatures 44
A proximité de l'aérodrome
Tél. (039) 22 37 77

Grand privé, une place
pour chaque client
CRÉDIT MEUBLES DED



P. Guinand



Autorisation de la Préfecture

SOLDES

PAR SON FORMIDABLE CHOIX...
...ET DU CHOIX IL Y EN A !

LA PLUS GRANDE SURFACE DE MEUBLES

**SOLDE SES PRIX !...
MAINTIENT SA QUALITÉ**

Vente spéciale autorisée du 15 janvier au 4 février 1975



**Soldes des soldes
à tous nos étages**

sur tous nos articles déjà soldés

**50% de rabais
supplémentaire**

aux tables spécialement indiquées



Semaines blanches

Profitez des excellentes conditions d'enneigement

FORFAITS jusqu'au 9 février

en hôtel 7 jours demi-pension - 7 jours remontées
mécaniques - 6 jours école suisse de ski

de Fr. 395.— à Fr. 600.—

Se recommandent les hôtels de Verbier

	lits	tél. (026)		lits	tél. (026)
Parc-Hôtel	80	7 14 14	L'Auberge	40	7 12 77
Rhodania	80	7 24 24	Touring	34	7 13 49
Farinet	50	7 26 26	Catogne	18	7 11 05
Phénix	38	7 31 29	Vieux-Valais S.A.	31	7 25 55
Le Mazot	45	7 28 12	Casanova	11	7 26 76
Bel-Air	40	7 25 84	Bellevue	28	7 11 38
de la Poste	60	7 16 81	Touristes	22	7 11 47
Grand-Combin	52	7 15 15	Robinson	10	7 22 13
de Verbier	80	7 13 46	Garnis	80	7 13 46
Eden	60	7 12 02	Majestic	30	7 24 53
des Chamois	37	7 24 02	Bristol	30	7 16 92
Rosalp	45	7 23 23	Verluisant	46	7 10 61
Sport-Hôtel	80	7 13 40	Mont-Brûlé	16	7 28 61
Alpina	60	7 13 44	Ermitage	50	7 15 77
La Rotonde	45	7 25 28	Le Mont-Gelé	30	7 20 63
Rosablanc	60	7 24 72	Pierre-à-Voir	20	7 13 88
Mont-Fort	45	7 23 33	Besson	9	7 11 46

Skiez à bon marché - Skiez à Verbier en janvier.
OFFICE du Tourisme, 1936 Verbier. Tél. (026) 7 12 50 - Télex 38 247.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal



ÉVOLENE 1378 m		LES HAUDÈRES 1433 m		AROLLA 2003 m	
Hôtels	(027)	Hôtels	(027)	Hôtels	(027)
d'Évolène	4 61 02	Edelweiss	4 61 07	Mont-Collon	4 61 91
Dent-Blanche	4 61 05	des Haudères	4 61 35	Kurhaus	4 61 61
Hermitage	4 62 32	Veisivi	4 61 01	du Pigne	4 61 65
Eden	4 61 12	des Alpes	4 61 18	du Glacier	4 62 18
Alpina	4 61 15	Georges	4 61 37	de la Poste	4 61 64
Pensions	4 61 51	Les Mélièzes	4 61 55	de la Tza	4 61 63
d'Évolène	4 61 61	Gai-Logis garni	4 64 13		
Bellevue	4 61 39				
EUSEIGNE 934 m		LA SAGE 1680 m		LA GOUILLE	
Hôtel des		Hôtel de		Pension du	
Pyramides	4 62 49	La Sage	4 61 10	Lac Bleu	4 61 66

PRIX FORFAITAIRES pour pension par personne et par jour de Fr. 30.— à Fr. 65.— selon confort et saison.

VACANCES ET SPORTS DANS LE VAL D'HERENS

Alt. de 1000 à 2000 m au centre du Valais
Stations d'hiver et d'été
Ski alpin - ski de fond et de promenade
- ski avion - Haute route - patinoire -
luge - curling - ESS - plus de 10 remon-
tées mécaniques - climat sec et vivifiant
- vieux villages avec leurs traditions et
costumes - très bonne route à partir de
Sion - services postaux réguliers.

Maculature en vente
au bureau du journal

Prêts
immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00
Tél. 038 - 24'63'63



Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers ouest

MISE EN SOUMISSION

Le Syndicat d'améliorations foncières du Val-de-Travers
Ouest met en soumission :

l'exécution d'un pont sur le Buttes, à Buttes

Le tablier de l'ouvrage aura une longueur de 12 m 15, une
largeur utile de 4 m et une surface totale de 55 m².

Deux variantes sont prévues :

- 1) dalle pleine en béton armé, et
- 2) poutrelles préfabriquées en béton précontraint.

Les culées reposeront sur des fondations superficielles
construites à l'abri d'un rideau de palplanches.

Les entreprises qui désirent soumissionner ces travaux et re-
cevoir le dossier des plans y relatifs, contre paiement 50 fr.,
sont priées de s'annoncer, par écrit, au secrétariat du Syndi-
cat d'améliorations foncières du Val-de-Travers Ouest, rue de
la Flamme 6, 2108 Couvet, jusqu'au 25 février 1975.

Les entreprises sont, d'ores et déjà informées qu'une séance
d'information aura lieu mardi 18 février 1975, à 9 h, à
Buttes, au restaurant La Cloche.

Les soumissions devront être adressées ou déposées, sous
plis fermés, en trois exemplaires, à l'adresse suivante :

« Soumissions pour le pont sur le Buttes »

S.A.F. DU VAL-DE-TRAVERS OUEST, par M. Lucien Frasse,
secrétaire, Bureau du registre foncier, 2112 Môtiers, jusqu'au

mardi 4 mars 1975 à 9 h au plus tard. Les soumissions
seront ouvertes en séance publique, mardi 4 mars 1975 dès
9 h 15, à l'hôtel des Six-Communes, à Môtiers.

Couvet, le 7 janvier 1975.

SYNDICAT D'AMÉLIORATIONS FONCIÈRES
DU VAL-DE-TRAVERS OUEST

Le président : Le secrétaire :
J.-Cl. LANDRY L. FRASSE

SAMEDI 18 janvier 1975 — 20 h 15

Temple du bas - Neuchâtel

COSI FAN TUTTE

opéra comique en 2 actes de L. da Ponte musique de W.-A. MOZART
(VERSION CONCERT)

P. PÉQUEGNAT, soprano
M.-F. JAVET, mezzo-soprano
D. BORST, soprano

O. DUFOUR, ténor
PH. HUTTENLOCHER, baryton
CH. OSSOLA, basse

Chœur de l'Ecole secondaire régionale
Société d'orchestre de Bienne
Direction : THEO LOOSLI

Location : HUG MUSIQUE S.A., NEUCHÂTEL, tél. 25 72 12
Prix des places : Fr. 20.—, 18.—, 16.—, 14.—, 8.—,
Concert réalisé avec l'appui du CENTRE CULTUREL ITALIEN

HÔTEL DU VIGNOLE - PESEUX

Samedi 18 janvier 1975, dès 16 et 20 heures

GRAND MATCH AU LOTO

organisé par le Club de tennis de table « La Côte », Peseux

avec ses traditionnels quines formidables :
VELOMOTEUR CIAO, valeur Fr. 830.—,
jambons, sucre, cagoets garnis, estagnons
d'huile, plaque de lard, lapins, choucroutes
garnies, poulet, etc.
NI PATES, NI CONSERVES
Tours spéciaux : 4 lapins, 4 poulets
Tous les quines sont gagnants !

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Tass: toujours la même politique

MOSCOU (AFP). — L'agence officielle soviétique Tass, dans un long commentaire de son « observateur politique » M. Krasikav, dément vigoureusement, jeudi, les « rumeurs répandues par la presse bourgeoise occidentale à propos d'un changement qui serait intervenu dans la politique de l'Etat soviétique ».

de la presse occidentale selon lesquelles « l'URSS aurait dû s'orienter vers la détente » et « ne serait plus intéressée par la détente », et selon lesquelles, enfin, « toute la politique soviétique des dernières années serait sujette à révision ».

SUISSE ALEMANIQUE

L'affaire de l'hôpital Triemli à Zurich: nouvelle mise au point

ZURICH (ATS). — Le président du conseil d'honneur de la Société des médecins zuricois, le Dr Félix Fierz, a, au cours d'une interview radiodiffusée, exprimé son point de vue à l'égard de l'affaire qui a éclaté à l'hôpital Triemli, à Zurich.

du responsable d'une violation de l'éthique professionnelle.

EAU ET SELS

L'alimentation artificielle est pratiquée au moyen d'injections, c'est-à-dire par l'introduction d'un liquide dans les veines. Ce liquide est partiellement composé d'eau. A cela s'ajoutent les sels nécessaires pour que l'organisme puisse tirer profit de cette eau.

Incendie à Bâle: dix millions de fr. de dégâts

BALE (ATS). — L'incendie qui a éclaté mercredi soir dans un bâtiment en construction de l'entreprise Sandoz SA, à Bâle, a provoqué des dégâts de l'ordre de 10 millions de francs.

Crise dans une usine de Widnau

EMMENBRUECKE (LU) (ATS). — La direction de Viscosuisse à Emmenbrücke a fait savoir jeudi qu'elle doit continuer de restreindre sa production à l'usine de Widnau (SG), qui fabrique principalement des fibres de polyester.

Les salaires dans une maison bâloise

BALE (ATS). — L'entreprise Schwitter S.A., la plus importante maison suisse de reproductions et clichés offset, avec succursales à Bâle et à Zurich, a annoncé à ses quelque 160 collaborateurs une diminution de salaire de 10 % en moyenne, les catégories supérieures de revenus étant plus touchées que les catégories inférieures.

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Séances copieuses et toujours bien orientées

EN SUISSE, l'important afflux des ordres provoque un brassage de titres supérieur à la moyenne et les affaires se prolongent au-delà de midi à nos principales places. Les banques y trouvent leur profit qui influera leurs résultats de l'exercice qui vient de commencer; quant à leurs profits pour 1974, il sera connu d'ici une quinzaine de jours et déjà la bonne tenue boursière de nos principaux instituts de crédit préage l'optimisme.

prix malgré de nouvelles hausses des coûts des services publics et des charges fiscales.

Informations suisses

La commission du Conseil national adopte des mesures d'économies

BERNE (ATS). — Il semble que la commission élargie des finances du Conseil national entend se rallier aux mesures d'économie du Conseil fédéral. On pouvait en tout cas apprendre qu'elle a adopté jusqu'à jeudi soir quatre des dix mesures proposées.

commission. Celle-ci s'est par ailleurs déclarée d'accord de donner au Conseil fédéral la compétence de fixer les modalités de réduction des subventions, notamment les montants et les délais.

On a en outre, pu apprendre que la réduction de 400 millions de francs environ des subventions décidées dans le budget de décembre ainsi que la réduction de 80 millions de crédits militaires a également reçu l'approbation de la

Certains membres de la commission proposeraient de limiter cette réduction à 100 millions, et d'augmenter en revanche le taux d'impôt de défense nationale dans une mesure moindre cependant que celle rejetée en votation populaire le 8 décembre dernier.

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Rapport du Centre de réadaptation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien

Le Centre de rééducation fonctionnelle neuchâtelois et jurassien, sis à proximité de l'hôpital Pourtalès, est une fondation privée, créée grâce à l'appui financier des cantons intéressés, des communes et d'entreprises privées.

à la disposition du centre, on compte une piscine de rééducation, une salle de gymnastique et une installation de poultie-therapie.

HORAIRE JOURNALIER

Un programme de six à sept heures de physiothérapie est prévu chaque jour. En fin d'après-midi, les stagiaires peuvent recevoir des visites et utiliser leur temps à leur guise.

Les pensionnaires, s'ils le désirent, peuvent retourner dans leurs familles, le week-end.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL 15 janvier 16 janvier

Table of stock prices for Neuchâtel: Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortaillod, etc.

ZURICH (act. étrang.) 15 janvier 16 janvier

Table of foreign stock prices for Zurich: Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel, Beatrice Foods, etc.

LAUSANNE

Table of stock prices for Lausanne: Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, etc.

15 janvier 16 janvier

Table of stock prices for Zurich (continued): Amstercam, Tokio, Paris, LONDRES, NEW-YORK, FRANCFORT, MILAN.

DANS LE CANTON

Petite fête du cinéma suisse: Tanner et Niddam à Neuchâtel

Belle aubaine hier soir pour tous les spectateurs qui se plaignaient que l'affiche n'ait guère changé dans les cinémas de la ville depuis les fêtes de fin d'année. Cruel dilemme même pour les cinéphiles désireux de découvrir les nouvelles œuvres du cinéma helvétique.

est à son premier long métrage. Caméraman à la télévision romande, il n'avait réalisé que des courts métrages. Pourtant, à son coup d'essai en quelque sorte, Niddam a décroché trois distinctions dont l'enviable Grand prix du festival francophone de Dinard.

Mais ne boudons pas cette excellente initiative de deux directeurs de salles de la ville, d'autant plus que le menu proposé était alléchant. D'une part, Alain Tanner présentait son quatrième long métrage de fiction « Le milieu du monde ».

Les deux cinéastes suisses ont profité hier soir de dialoguer avec les spectateurs. On aurait pu toutefois souhaiter que pour les deux films, un public plus nombreux ait fait le déplacement.

Dix tués et 90 blessés sur les routes du canton en décembre

Voici la liste des accidents de la circulation survenus dans le canton de Neuchâtel, au cours du mois de décembre 1974:

rique: 11; cavaliers, animaux domestiques, gibier, etc.: 1; inexpérience: 1; autres causes (obstacles sur la route, accident causé par des passagers, etc.): 1; ivresse, sans nombre: 9.

Accidents: 214; blessés: 90; tués: 10; dégâts matériels de plus de 200 fr.: 208; conducteurs en cause: 370; personnes dénoncées: 241.

Dans un certain nombre de cas la qualification pénale des causes peut être modifiée ou abandonnée lors du jugement.

Les socialistes du district de Boudry ont un nouveau président

Nommé conseiller communal à Boudry, M. Jean-Pierre Boillod a demandé à être déchargé de sa fonction de président du parti socialiste du district de Boudry.

VAUD 284 chômeurs complets ou partiels

Lausanne (ATS). — L'Office cantonal vaudois du travail a recensé 146 chômeurs complets et 138 chômeurs partiels dans l'ensemble du canton en décembre 1974.

A l'exception de l'agriculture, de l'horlogerie et du service de maison, tous les secteurs économiques comptent maintenant des chômeurs complets dans le canton de Vaud, ceux-ci étant dénombrés surtout dans le bâtiment (24) et la métallurgie (23).

Indice Dow Jones

Table with columns for industry, volume, and price for Dow Jones index.

Cours des billets de banque

Table with columns for country, buy price, and sell price for bank bills.

Marché libre de l'or

Table with columns for gold type, buy price, and sell price for the free gold market.

Cours des devises

Table with columns for country, buy price, and sell price for exchange rates.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Table with columns for currency type and price for bank communications.

Syndicat des Marchands d'Or

Table with columns for gold type and price for the gold merchants' syndicate.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Table with columns for currency type and price for bank communications.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Table with columns for currency type and price for bank communications.

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Table with columns for currency type and price for bank communications.

Nouvelles menaces de Sadate qui entend « tout faire sauter » à la conférence de Genève

BEYROUTH (AP). — Je n'accepterai rien de moins qu'un mouvement israélien sur les trois fronts d'ici trois mois, déclare le président égyptien Sadate dans une interview que publie le journal libanais « An Nahar ».

« C'est une année décisive parce que 1976 sera une année électorale aux Etats-Unis. Si rien n'est fait très rapidement, nous irons à Genève, tous les Arabes, y compris les Palestiniens, et nous ferons tout sauter. »

Le journal n'explique pas ces propos. Mais il est possible que le chef d'Etat égyptien ait voulu dire que les Arabes rouvriraient la conférence de Genève, sous les auspices de l'Union soviétique mais sans les Etats-Unis et Israël ce qui signifierait l'abandon des initiatives entreprises par M. Kissinger.

Dans l'interview, le président Sadate réaffirme aussi son refus de tout accord bilatéral avec les Israéliens sur le front du Sinaï, déclarant que les Israéliens doivent se retirer simultanément du Sinaï, du territoire syrien et du territoire jordanien.

Si d'ici la fin du délai imparti, une conférence de Genève, avec participation

israélienne se matérialise, déclare le président Sadate, « elle devra être définitive et décisive et ne pas discuter seulement de quelques kilomètres, dans le cadre d'accords de désengagement ».

D'autre part, le chef d'Etat égyptien déclare que son pays entrerait immédiatement en guerre si Israël attaquait la Syrie, son principal allié dans le conflit de 1973.

« L'Egypte, dit-il, peut intervenir immédiatement et entrer dans la bataille, bien qu'elle n'ait pas reçu de fournitures d'armes de l'Union soviétique depuis 14 mois ».

A propos des relations avec les super-puissances, le président Sadate déclare que l'Egypte a choisi une politique de non-alignement.

« Comme vous le voyez, nous ne sommes pas retournés dans le giron des Soviétiques. J'ai choisi la voie difficile. L'Egypte ne sera dans la sphère d'influence de personne, ni des Soviétiques, ni des Américains. »

M. Yigal Allon, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré jeudi qu'il espérait que les récentes déclarations du

président Sadate n'étaient pas « le dernier mot » et que les négociations pourraient continuer avec M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain.

A son arrivée au département d'Etat pour une deuxième série d'entretiens, M. Allon a souligné qu'il n'était pas paralysé par les informations selon lesquelles le président Sadate a fixé un délai de trois mois pour le retrait d'Israël d'une partie des territoires égyptiens, syriens et jordanais qu'il occupe.

POUR LA PREMIERE FOIS

Un communiqué du ministère de la défense, publié jeudi à Beyrouth, annonce que l'artillerie libanaise a bombardé des concentrations de chars israéliens, de l'autre côté de la frontière, en riposte aux attaques lancées par les Israéliens contre le sud du Liban.

Le communiqué déclare que les canons libanais ont aussi bombardé des emplacements d'artillerie israéliens, à Metulla, la localité la plus septentrionale d'Israël.

C'est la première fois depuis plus d'un an que les Libanais, qui n'ont pas pris part aux précédents conflits du Proche-

Orient, ripostent. Jusque-là, c'étaient les fedayins qui supportaient la gros des combats dans le sud du Liban.

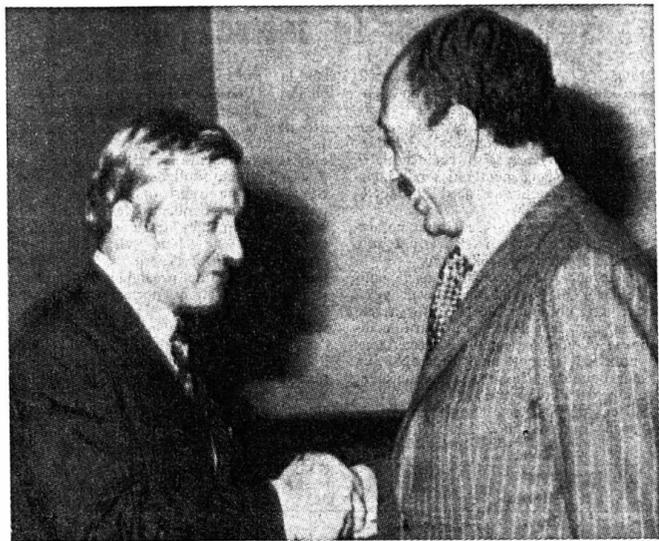
Le communiqué publié à Beyrouth déclare que le bombardement libanais, qui a duré vingt minutes, répondait au bombardement par les Israéliens du village de Kfar-Chouba, situé à trois kilomètres, de la frontière.

DU COTE ISRAËLIEN

Pour la quatrième fois en cinq jours, les Israéliens ont fait jeudi matin une opération de « ratissage » en territoire libanais, annonce un communiqué publié à Tel-Aviv.

Près du village de Chouba, à trois kilomètres environ de la frontière, un engagement les a opposés à des éléments fedayins, d'après le communiqué, quatre de ceux-ci ont été tués.

En riposte au bombardement de Metulla, les Israéliens ont tiré ultérieurement au canon sur le « Fatahlend ». Des chars participaient au bombardement.



Sadate n'en serre pas moins la main du sénateur américain Percy venu prendre le vent. (Téléphoto AP)

Nouvelle pomme de discorde à Chypre

LONDRES (AFP). — La Grande-Bretagne procédera à un recensement des quelque 8500 réfugiés cypristes turcs dans la base britannique d'Akrotiri-Episkopi pour savoir s'ils désirent y rester ou être transférés en Turquie, a annoncé le Foreign Office.

Le recensement, qui a commencé hier, constitue, selon les milieux compétents,

le prélude du transfert des réfugiés en Turquie métropolitaine. On s'attend en effet, à Whitehall, que l'écrasante majorité des réfugiés opteront pour ce transfert.

De source autorisée britannique, on indique que le gouvernement d'Ankara n'a pris aucun engagement de ne pas renvoyer ces réfugiés de Turquie dans

la zone turque du nord de Chypre. Il s'est borné à promettre de les prendre en charge, mais le gouvernement britannique semble avoir reçu l'assurance qu'ils ne seront pas acheminés directement vers la zone nord qui est actuellement sous administration turque.

Le Foreign Office a confirmé que des observateurs de la Croix-Rouge internationale, du commissaire de l'ONU pour les réfugiés et des « Casques bleus » ont été invités à surveiller les opérations de recensement dans les quatre centres qui ont été créés à cet effet.

La décision de la Grande-Bretagne, souligne-t-on à Whitehall, a été prise pour des « considérations humanitaires » — afin d'épargner aux réfugiés les rigueurs de l'hiver. Des considérations financières — les réfugiés coûtent au trésor britannique quelque 50.000 livres par jour — entrent aussi en ligne de compte, notent les observateurs.

Le porte-parole du gouvernement de Mgr Makarios a exprimé l'opposition de Nicosie à la décision de Londres d'autoriser le transfert à la Turquie des réfugiés cypristes-turcs de la base britannique d'Episkopi.

« Les activités du gouvernement britannique concernant le transfert des Cypriotes turcs, qui se sont réfugiés dans la base britannique d'Episkopi, se font sans le consentement du gouvernement cypriste », a déclaré le porte-parole.

Plan Ford: des espoirs et des craintes

NEW-YORK (AP). — Les projets du président Ford pour combattre la récession inspirent autant d'espoirs que de craintes aux Etats-Unis.

Un quasi-consensus se dégage en faveur des réductions d'impôts pour les personnes pauvres, les victimes les plus touchées par la baisse du pouvoir d'achat, la plus importante que les Etats-Unis aient connue depuis la Seconde Guerre mondiale.

Parce qu'ils sont les plus démunis en qualification professionnelle, les économiquement faibles sont aussi les plus exposés au chômage qui atteint près de 8 % de la main d'œuvre active.

Les économistes sont moins d'accord sur le point de savoir si les dégrèvements d'impôts donneront un coup de fouet aux achats ou s'ils renforceront l'épargne, en prévision de mauvais jours que beaucoup ressentent comme proches. De toute façon, ce argent ne profitera pas au secteur automobile, pourtant l'un des plus touchés de l'économie actuellement.

Certains estimant que la consommation d'énergie est inévitable, critiquent le programme Ford dans ce domaine comme étant inflationniste. D'autres estiment que l'aggravation des impôts

sur l'énergie entraînera nécessairement le pays plus loin dans la récession.

La crainte d'une hausse des taux d'intérêts est également exprimée. Une telle hausse serait particulièrement mal venue en période de crise.

FAIRE LA PREUVE

Une autre critique porte sur le caractère discriminatoire du plan Ford: rien ne prouve que l'argent supplémentaire dont les consommateurs disposeront se traduira par des achats de voitures. Des prix de l'essence plus élevés pourraient en fait décourager de tels achats.

Les compagnies aériennes accueillent plutôt mal les propositions du président Ford si elles ont pour conséquence d'augmenter le prix des billets. Une seule chose est sûre: redresser sévèrement la conduite de l'économie équivalait à freiner de toutes ses forces sur une chaussée mouillée ou bien à mettre brusquement les gaz à l'approche d'un virage. On ne sait jamais quel sera exactement le résultat de telles manœuvres.

De nombreuses manifestations ont eu lieu aux Etats-Unis contre la montée du chômage, au moment où le président Ford déclarait au Congrès que l'« état

de l'Union n'était pas bon ». Plusieurs milliers de personnes ont manifesté pacifiquement autour de la Maison-Blanche.

UN FAIT PAR JOUR

Peau de chagrin

C'était le 22 janvier 1969. Le jour de ce que l'on appelle, aux Etats-Unis, « l'inauguration ». Et voilà comment, à cette occasion, s'exprima Nixon, l'exilé de San Clemente: « J'invite les Américains à la grandeur. Nous avons réparé nos richesses plus largement que jamais. Et nous avons appris à gérer une économie moderne de façon à assurer une expansion continue ». Ford dirait que les choses ont bien changé.

Et puis le 26 février 1971, pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, Nixon boussolant les usages, consacra 175 pages sur les 180 de son message au Congrès, aux problèmes de politique étrangère. Pourquoi? Parce que, pour l'ex-président, « le plus grand honneur que l'histoire puisse décerner un homme, c'est de lui donner le titre de pacificateur ». Les mots sont cruels. Ford n'a pas ces ambitions. Ford est devenu la femme de ménage de l'Amérique. Avant d'aller lutiner les autres, il convient peut-être de mettre de l'ordre dans la maison. Amérique d'abord. Monroe n'avait pas prévu cela.

Et, comme elle est triste, poignante même, cette réflexion de Ford, préparant son discours sur l'état de l'Union: « Il serait diablement agréable de f... le camp. Mais il faut rester ». La politique a joué un mauvais tour à cet homme qui, sans doute, n'avait jamais eu d'autres ambitions que de satisfaire au mieux ses élections du Nebraska. Pourtant, le voici confronté avec ce que les économistes les plus circonspects appellent le « coup fourré le plus épique que l'Amérique ait connu depuis 40 ans ».

Les chiffres, l'un après l'autre, se bousculent. Près de 7 millions de chômeurs. Après le Danemark, les Etats-Unis sont le pays le plus atteint du monde occidental. Il y a seulement un an — un an ce n'est rien dans l'histoire d'un pays — le pourcentage des chômeurs n'était que de 4,8 %. Non, l'état de l'Union n'est pas bon. 20 % des travailleurs de l'automobile sont sans travail, 10 % du personnel des industries alimentaires sont dans le même cas. Le pourcentage atteint 12 % dans le textile, 9 % dans l'industrie électrique. Les conseillers de Ford ne lui ont rien caché. Le président sait qu'une hypothèse doit être envisagée. Il peut arriver que 41 % des travailleurs de l'automobile trouvent portes closes. Depuis la statistique de décembre, le pourcentage des sans-emploi s'est élevé de 0,25 %.

L'indépendance de l'Amérique? Qui aurait pu croire qu'un président des Etats-Unis se battrait pour l'indépendance énergétique de son pays? Ce sera un rude combat. Et pas seulement celui d'une aventure. Car, déjà, les avis divergent de l'autre côté de l'eau. Ford, qui parfois voit grand, voulait réduire d'un million de barils les importations de pétrole. On lui a fait comprendre que le maximum permis était de 400.000 barils par jour. Et il n'est pas certain que le pari soit tenu. Pas certain que William Simon réussisse à faire tomber 20 milliards de dollars dans les caisses du Trésor par le jeu des surtaxes.

Au fond, c'est simple. Le déficit de l'Amérique pour 1976 devrait atteindre 50 milliards de dollars. En 1959, où tout n'allait pas très bien, il n'était que de 12 milliards. Mais, il y avait le Viet-nam. Et des Américains aux quatre coins de la terre. Tout cela n'incite pas aux grandes aventures. Alors que déjà le secrétaire au travail a prévenu Ford qu'il devait s'attendre à ce que le taux de chômage atteigne bientôt 9 %. Mais, il y a le rêve. Ce que les experts appellent « The great Arctic Energy Boom ». Les 20 milliards de barils de l'Alaska et l'océan de gaz naturel. En revenant de Moscou l'an passé, Nixon en avait fait un autre: « Nous avons commencé à nous libérer de l'affrontement perpétuel ». Qu'en pense-t-il aujourd'hui?

L. GRANGER



Manifestation anti-Makarios des réfugiés cypristes turcs à Episkopi. (Téléphoto AP)

La terre tremble à Messine et Reggio

MESSINE (AP). — Deux tremblements de terre ont été ressentis jeudi avant l'aube à Messine, en Sicile, et à Reggio-de-Calabre, sur le continent. Ils ont provoqué le décès de deux personnes âgées, mortes d'une crise cardiaque, mais n'ont occasionné que des dégâts mineurs, a annoncé la police italienne.

La première secousse, enregistrée à 1 h (heure suisse) avait une magnitude de six à sept degrés sur l'échelle de Mercalli. La seconde, d'une magnitude de quatre à cinq points, s'est produite deux heures plus tard.

L'institut sismologique de Messine a indiqué que l'épicentre des deux séismes se situait à environ 20 à 30 km au sud de Messine, dans le détroit qui sépare la Sicile du continent.

Pris de panique, de nombreux habitants de Messine et de Reggio-de-Calabre

sont sortis dans les rues et ont passé presque toute la nuit dehors. Jeudi matin, les écoles étaient désertes, les enfants n'ayant pratiquement pas dormi.

Une coupure d'électricité s'est produite pendant un court moment à Reggio-de-Calabre, où quelques vieux immeubles se sont fissurés.

Messine avait été détruite en 1908 par un tremblement de terre qui avait causé la mort de quelque 30.000 personnes. Il y a sept ans, un séisme avait également ravagé des localités de la vallée du Belice, en Sicile, occasionnant des centaines de morts.

La police déclare que de plus gros dégâts et un nombre de victimes plus important ont été évités car Messine a été reconstruite de manière à résister aux tremblements de terre, après le séisme de 1908.

La crise en Erythrée

ADDIS-ABEBA (AFP). — La situation qui ne cesse de se dégrader en Erythrée a incité les autorités militaires éthiopiennes à lancer un nouvel et sévère avertissement aux rebelles érythréens.

Le conseil militaire provisoire avertit les dissidents érythréens que « sa patience dans la recherche d'une solution pacifique qui préserve l'unité de l'Ethiopia ne doit pas être prise pour un signe de faiblesse ».

La marche de l'Angola vers l'indépendance

ALVOR (AFP-Reuters). — L'accord sur les modalités de l'accession de l'Angola à l'indépendance, conclu entre le gouvernement portugais et les trois mouvements de libération de l'Angola reconnus par l'Organisation de libération africaine (M.P.L.A., F.N.L.A. et U.N.T.A.), a été signé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'hôtel de Penina à Alvor, sur la côte sud du Portugal.

Les forces armées des trois mouvements de libération seront intégrées, de pair avec les forces armées portugaises, dans une force militaire mixte. Quant aux militaires portugais membres de la force mixte, leur évacuation devra commencer le 1er octobre 1975 pour s'achever le 29 février 1976.

L'accord prévoit d'autre part que le gouvernement de transition organisera des élections pour une assemblée constituante dans un délai de neuf mois à partir du 31 janvier 1975, date de son installation. Les candidatures à l'assemblée constituante seront présentées exclusivement par les trois mouvements de libération « uniques représentants du peuple angolais ».

Le « leader » du M.P.L.A. (Mouvement pour la libération de l'Angola), M. Neto, s'est félicité, au nom des trois mouvements de libération, du climat de

SUITE Crise soviéto-américaine

De son côté, la Tchécoslovaquie a annoncé qu'elle ne signera pas l'accord élaboré l'an dernier avec les Etats-Unis pour régler le contentieux sur les biens confisqués lors de l'accession des communistes au pouvoir à Prague, en raison des « conditions politiques » dont est assorti le « supplément tchécoslovaque » de la nouvelle loi américaine sur le commerce.

Les trois sénateurs responsables de la dénonciation de l'accord commercial américano-soviétique de 1972 se sont engagés mercredi à poursuivre leur campagne pour que toute concession commerciale accordée à l'URSS demeure liée à une libéralisation de l'émigration des juifs soviétiques.

« Les membres du Congrès demeurent

fidèles au point de vue selon lequel un élargissement des relations commerciales doit s'accompagner de progrès dans le domaine des droits de l'homme », ont affirmé dans une déclaration conjointe les sénateurs Jackson (démocrate), Ribicoff (démocrate) et Javits (républicain).

Les trois parlementaires se sont déclarés déçus cependant par le refus soviétique d'accepter une clause concernant la liberté d'émigration des juifs. Ils estiment que l'accord de compromis que Moscou paraissait avoir accepté en octobre dernier était « équitable et loyal, et contenait la promesse d'une amélioration dans le domaine des droits de l'homme ainsi que du développement du commerce Est-Ouest ».

compréhension qui a régné pendant le sommet de Penina.

Il a remercié le mouvement des forces armées d'avoir renversé le fascisme au Portugal et de préparer les bases solides pour en finir avec l'exploitation coloniale.

Le secrétaire général de l'ONU, M.



A Lisbonne, cependant, les communistes tiennent le haut du pavé. (Téléphoto AP)

La Belgique privée de pétrole?

BRUXELLES (AP). — La Belgique risque de connaître lundi une pénurie de pétrole si aucune solution n'intervient dans le conflit qui oppose 5000 travailleurs des raffineries à leurs employeurs.

Les travailleurs demandent une augmentation de salaire de 10 % et menacent de se mettre en grève lundi s'ils n'obtiennent pas satisfaction. Le patronat affirme que les autres revendications concernant les conditions de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite s'ajoutant à la demande d'augmentation de salaires entraîneraient un accroissement de 18 % du coût des salaires.

Les effets de cette grève ne se fe-

raient pas sentir immédiatement car la Belgique possède des réserves pour 90 jours, ainsi qu'il est prescrit par les règlements communautaires. Mais les pompistes menacent d'instituer de leur propre chef un système de rationnement si la situation devient critique.

Les négociations vont se poursuivre pendant les week-end, mais il y a peu de chances pour que les employeurs acceptent de satisfaire les revendications telles qu'elles sont posées par les travailleurs.

Des discussions analogues ont lieu dans la sidérurgie. Mais, aucun préavis de grève n'a été déposé dans cette branche de l'industrie belge.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

La facture de Venise

VENISE (AFP). — La Municipalité de Venise n'a pas payé ses notes d'électricité depuis 1972: la société nationale de l'électricité vient d'envoyer la facture au maire; elle s'élève à plus d'un milliard de lire (4 millions de francs suisses environ).

Les dollars

WASHINGTON (AFP). — La majorité des excédents financiers des pays producteurs de pétrole ont été placés en 1974 sur le marché de l'eurodollar, selon des chiffres publiés par la trésorerie américaine.

Vingt et un milliards de dollars ont notamment été placés sur ce marché l'an dernier, alors que 11 milliards seulement ont été placés aux Etats-Unis et 8 milliards en Grande-Bretagne.

Conflit dans la presse anglaise

LONDRES (AFP). — Un conflit qui opposait les patrons de presse londoniens aux 7000 typographes affiliés à la « National graphical association » (N.G.A.) s'est brusquement aggravé. Le président de l'association des propriétaires de journaux (« Newspaper publishers association ») (N.P.A.), lord Goodman, a en effet menacé de licencier pour « rupture de contrat » les 7000 ouvriers de la N.G.A. si ceux-ci ne cessaient pas leur mouvement de grève avant 8 heures ce matin.

Les cigognes

ZAMORA (AFP). — Venant du sud, les premières cigognes sont arrivées en Espagne. L'une d'elles a été aperçue reconstruisant son nid hier sur le clocher de l'église San-Torcuato, près de Zamora, à 250 km au nord-ouest de Madrid. L'arrivée des cigognes est interprétée comme signifiant la fin du mauvais temps.

Fin de la trêve de l'I.R.A.

LONDRES (AFP). — La trêve de l'I.R.A. provisoire prenait fin hier à minuit, selon des informations en provenance de Dublin. Cependant, la reprise intensive des hostilités n'aurait pas lieu avant le début de la semaine prochaine.

AMÉRIQUE

Toujours le Watergate

WASHINGTON (AFP). — Le ministre américain de la justice, M. Saxbe a affirmé qu'il avait été à plusieurs reprises, sous l'administration Nixon, l'objet de pressions de collaborateurs de la Maison-Blanche, à propos de l'affaire du Watergate.

Ces collaborateurs insistèrent plusieurs fois pour faire étouffer l'enquête sur le scandale politique et pour obtenir que des avocats du ministère de la justice soient chargés de défendre M. Nixon.

L'eau à la bouche

Aujourd'hui, nous vous suggérons notre « Riz Colonial », un plat riche et tout de même léger, composé de filets de bœuf, porc et poissons en dés, de crevettes roses, bananes, ananas et pepperoni. Le tout couronné d'une onctueuse sauce au curry.

Une suggestion qui vous met l'eau à la bouche.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel